

- En éditorial, Laurent Laplante commente une étude de la Canadian Civil Liberties Association. (page 4)
- La Ligue des droits de l'homme réclame une loi régissant les manifestations au Québec. (page 3)
- La CUM ne peut présenter de budget avant d'avoir reçu certaines réponses du Québec. (page 3)

Ensoleillé devenant nuageux dans l'après-midi. Maximum 40.



M. Trudeau dans les rues de la vieille capitale. Le premier ministre se trouvait à Québec pour la journée.

Incursion à Québec

Interdire le capital étranger? Rien de plus facile (Trudeau)

par Gilles Lesage

QUÉBEC — Effectuant une rapide tournée dans la région de Québec, hier, le premier ministre a exercé son charme sur les étudiants, qui l'ont accueilli avec bienveillance, donné une conférence de presse dont il n'est rien sorti de neuf, et participé à un banquet en l'honneur de l'un de ses députés.

Cette incursion, l'une des rares de M. Trudeau au Québec, s'est déroulée dans le calme.

Après avoir dialogué avec les étudiants du cégep Lévis-Lauzon, hier midi, le chef du gouvernement a visité la Place Royale, effectué un bref arrêt à la rivière Saint-Charles, et salué le maire Gilles Lamontagne, qui sera, dit-on, candidat libéral aux prochaines élections fédérales. À la suite d'une conférence de presse en début de soirée, il a prononcé un bref discours au Patro Roc-Amadour, avant de rentrer à Ottawa.

Victoire symptomatique

Le siège d'Assiniboia au NPD

WEYBURN Sask. (CP) — Le NPD a remporté hier les élections partielles dans le comté rural d'Assiniboia, dans le sud de la Saskatchewan, arrachant le siège aux libéraux.

C'est un enseignant de 24 ans, Bill Knight, dont c'était la première apparition sur la scène politique, qui a donné

Voir page 6: Le siège

Tous ses déplacements ont été suivis par de forts effectifs policiers et par de nombreux journalistes, de sorte que tout le monde a pu l'entendre largement ou le voir... à la télévision.

Interrogé sur les négociations Ottawa-Québec concernant les allocations fa-

Une loi anti-casseurs? On y songe, dit M. Trudeau

QUÉBEC (PC) — Le gouvernement fédéral étudie la possibilité de recourir à une loi anti-casseurs pour venir à bout des flambées de violence que connaît le Canada, a déclaré hier le premier ministre Trudeau, mais il veut avant tout donner aux gouvernements provinciaux les moyens législatifs qui leur permettraient de faire face eux-mêmes à ces situations d'urgence sans le recours à la loi des mesures de guerre.

"Oui, on y songe", a-t-il répondu à un étudiant en droit du Cégep Lévis-Lauzon qui lui demandait si le gouvernement fédéral pensait à une loi anti-casseurs pour remplacer la loi Turner abrogée au printemps dernier.

Voir page 6: Anti-casseurs

miliaires. M. Trudeau a dit qu'elles se poursuivaient toujours au niveau des fonctionnaires. Mais il n'a pas voulu donner de détails, prétextant qu'il ne veut pas négocier en public. Il a répété qu'Ottawa ne veut à aucun prix abandonner son droit de faire des paiements directs aux citoyens canadiens. Il a bon espoir que tout va s'arranger, disant que M. Castonguay ne négocierait plus s'il n'avait pas confiance d'en venir à une entente. Il estime que les "précisions" reçues à ce jour du Québec ne sont pas satisfaisantes.

D'autre part, le premier ministre ne croit pas que le sort du Québec puisse être résolu par une seule élection provinciale. Advenant l'élection du Parti québécois, le gouvernement péquiste devrait négocier un certain nombre de choses dont, peut-être, un référendum, dit-il. Ce référendum s'adresserait à qui? demande un reporter. Cela ferait partie des négociations, répond l'homme politique. Mais il répète tout aussitôt qu'il ne croit pas à cette hypothèse et qu'il ne peut en parler sérieusement.

Sur un autre sujet, M. Trudeau dit ne pas suivre la "logique" de ceux qui s'opposent à la nouvelle politique d'aide aux cultures autres que française et anglaise au Canada. À son avis, c'est là tout le contraire d'un "melting pot", cette politique respectant les individus et les groupes. Il n'est pas au courant que Québec ne serait pas favorable à cette initiative. Il a conversé durant une heure, hier, avec le ministre des affaires culturelles, M. Cloutier, qui ne lui en a pas dit un mot. "C'est une façon anti-moderne de penser que de croire que ce qu'on donne à un groupe, on l'enlève à un autre. De la culture, il y en a pour tout le monde."

Voir page 6: M. Trudeau

René Lévesque exaspéré

Des règlements de comptes au sein du PQ?

par Michel Roy

Manifestement exaspéré par le climat de surchauffe politique et sociale qui règne à Montréal depuis la manifestation du 23 octobre, secoué par les critiques et les accusations dirigées contre son Parti, irrité par les outrances verbales des chefs syndicaux et de la gauche radicale, René Lévesque a donné hier soir une conférence de presse qui annonce le terme des règlements de comptes au PQ.

Ayant convoqué les journalistes en fin d'après-midi dans les salons de Jacques Hébert, quelques instants avant le lancement d'un ouvrage d'André Larocque intitulé "Défis au Parti québécois", le président du PQ a:

- démenti les informations publiées dimanche dans Québec-Presses sous la manchette "Déchirements au sein du PQ";

- déclaré que Robert Burns, député péquiste de Maisonneuve qui vient d'assimiler son Parti à "une aile un peu plus avancée du Parti libéral", peut "s'en aller s'il veut";

- invité à s'en aller les "éléments qui appuyaient le FLQ l'an dernier" et qui cherchent à "infiltrer" le PQ;

- déploré vivement le comportement des chefs syndicaux qui "sont en train d'éloigner les travailleurs de toute politisation véritable";

- rappelé à leurs responsabilités ceux qui, "à force de béatifier les terroristes", poussent des jeunes gens à commettre des actes insensés et à "gaspiller leur formation";

- souligné, enfin, que le Parti québécois s'est engagé à faire l'indépendance, "qui n'est qu'un moyen", en vue de réaliser des réformes "par des voies démocratiques"; que ce "pari sera tenu" malgré ceux qui n'y croient pas.

À peine M. Lévesque avait-il terminé son exposé qu'un perturbateur venu de l'extérieur, comme s'il voulait illustrer à sa manière le climat que le président du PQ venait de déplorer, a lancé au milieu des invités un sac de papier rempli d'une dizaine de gros rats blancs: en quelques instants, les petits

rongeurs affolés ont couru dans toutes les directions. Un message en grosses lettres rouges inscrit sur un papier parchemin enroulé se lisait comme suit: "Mort aux rats! Place aux souris!" M. Hébert, que rien n'étonne plus à l'occasion de ses lancements hebdomadaires, a refoulé adroitement les rats blancs vers la sortie.

Dans sa livraison de dimanche dernier, "Québec-Presses" affirmait qu'au moins trente associations de comités s'étaient

Voir page 2: Des règlements

■ André Larocque accuse le conseil exécutif du PQ d'abus de pouvoir (page 11)

Toronto devancera Montréal dès 1973

par Donat Valois, de la PC

OTTAWA (PC) — Des chiffres provisoires publiés hier par Statistique-Canada montrent que la région métropolitaine de Toronto, au rythme de croissance de sa population, sera plus peuplée que celle de Montréal dès 1973.

La division du recensement de SC, à Ottawa, estime à 16,3 pour cent le taux d'augmentation de la population de la région métropolitaine torontoise au cours de la période allant de 1966 à 1971. Celle de Montréal n'a été que de 5,8 pour cent.

Actuellement Montréal demeure à la fois la ville et la région métropolitaine la plus peuplée du Canada. La population de la région métropolitaine s'établissait à 2,720,413 habitants à la suite du recensement de 1971. En 1966, ce chiffre était de 2,570,960 habitants.

Quant à la population du Toronto métropolitain, elle s'élevait à 2,609,628 personnes après le dernier recensement, contre 2,244,833 en 1966.

La région de Vancouver dont la population a augmenté à un taux de 14,9 pour cent, compte 1,071,081 habitants contre 932,272 en 1966.

Parmi une liste de 22 régions métropolitaines importantes du Canada, Montréal se classe au 14e rang en ce qui a trait au rythme de croissance de la population.

Sudbury, en Ontario, est la région métropolitaine qui a connu l'augmentation de population la plus substantielle durant la période allant de 1966 à 1971, soit 21,6 pour cent. Sa population est passée de 141,847 à 172,456 habitants.

Calgary, en Alberta, vient au deuxième rang avec un pourcentage de croissance de 21, sa population ayant augmenté de 330,575 à 400,154 habitants.

De ces 22 régions, une seule a décroché en population. Il s'agit de Chicomitmi-Jonquière où la population a régressé de 132,954 à 131,924 habitants, soit une baisse de 0,8 pour cent.

Voir page 2: Toronto

Colère à l'UCC

QUÉBEC (PC) — La colère grondait hier chez les dirigeants de l'UCC, à la veille du 47e congrès annuel de trois jours qui doit débuter aujourd'hui à Québec.

Le président de l'Union catholique des cultivateurs, M. Albert Allain, a révélé lors d'une conférence de presse les principaux sujets de discussion qui seront soumis aux 250 délégués officiels.

Les deux principales questions seront la loi du syndicalisme agricole et la politique actuelle des grains de province.

M. Allain a laissé entendre que les congressistes devraient raidir leur position devant l'attitude du ministre québécois de l'Agriculture, M. Normand Toupin, relativement à la loi du syndicalisme agricole.

Ce projet de loi a déjà franchi l'étape

Voir page 2: Colère à l'UCC

Le bill 28 sera amendé

Pas de commissions unifiées avant 1975, dit Saint-Pierre

D'après les propos de M. Saint-Pierre, la restructuration scolaire sur l'île de Montréal se ferait maintenant selon l'échéancier suivant:

1. établissement d'un Conseil scolaire provisoire dès l'adoption du projet de loi 28 que le ministre espère voir sanctionné en décembre ou janvier.
2. élection d'un Conseil scolaire per-

manent dès juillet 1972, donc une année plus tôt que prévu dans le bill 28.

3. établissement des limites territoriales des commissions scolaires unifiées par le conseil scolaire de l'île qui ne serait pas tenu de respecter les divisions proposées dans le projet de loi 28.

4. élection des commissaires de ces commissions scolaires unifiées.

Une date limite sera établie pour l'unification des commissions scolaires. M. Saint-Pierre n'a pas encore arrêté cette date limite mais a mentionné que ce pourrait être 1975 ou 1976.

Le gouvernement se propose de retarder de deux ou trois ans l'établissement de commissions scolaires unifiées sur l'île de Montréal. Fixée en juillet 1973 dans le projet de loi 28, l'implantation de ces nouvelles structures scolaires ne se fera qu'en 1975 ou 1976.

Dans une entrevue accordée à la Gazette, le ministre de l'éducation, M. Guy Saint-Pierre a affirmé que le délai serait prolongé de deux ou trois ans afin d'éviter le "chaos administratif" que pourrait provoquer une implantation trop rapide des nouvelles structures.

Déposé en première lecture en juillet dernier, le projet de loi 28 propose le remplacement des 33 commissions scolaires confessionnelles actuelles par 11 commissions scolaires unifiées qui seraient chargées de dispenser l'enseignement français et anglais, catholique, protestant et "autre" sur l'île de Montréal.

Le projet de loi 28, qui est actuellement à l'étude devant la Commission parlementaire sur l'éducation, prévoyait l'établissement de ces commissions scolaires unifiées dès juillet 1973.

Le nouveau plan de M. Saint-Pierre prévoit une implantation immédiate du

conseil scolaire de l'île mais retarde à 1975 ou 1976 l'établissement des commissions scolaires unifiées.

Les comités de parents proposés dans le projet de loi, devront cependant être établis dès l'entrée en vigueur de la loi. M. Saint-Pierre espère ainsi voir les parents travailler ensemble pour évaluer

Voir page 6: Saint-Pierre

De Gaulle, il y a un an

PARIS — Il y a un an aujourd'hui que disparaissait le général de Gaulle, après une journée comme les autres, dans le silence et la solitude de Colombey-deux-Églises. C'était le 9 novembre 1970, à 19 heures 30.

Géant à la stature d'un Louis XIV, Charles de Gaulle fut beaucoup critiqué de son vivant. Il faut croire que seuls des admirateurs lui ont survécu.

Ainsi, depuis sa disparition, 1,500,000 personnes sont venues à Colombey se recueillir sur la tombe de l'ancien chef de l'État français, faisant de ce hameau de trois cents habitants un lieu de pèlerinage.

Pour célébrer le 1er anniversaire de la mort du général de Gaulle, une délégation de la fédération des Sociétés nationales

Voir page 2: De Gaulle

L'ALBANIE

2

par MILAJ DUBROVNIK

Attaquons-nous aux collines et aux montagnes

Le visiteur pressé apercevant les étudiants défricher les collines en application du mot d'ordre "Attaquons-nous aux collines et aux montagnes, embellissons-les et rendons-les aussi fertiles que les plaines", d'Enver Hoxha, mais qui aurait pu tout aussi bien être signé par Mao ou voyant le combinat textile de 4.000 ouvriers de Berat, porter le nom de Mao ou encore, visitant à Tirana, l'usine Staline de pièces détachées et la trouvant tout équipée de matériels chinois, ou même, croisant dans les rues les jeeps "made in China" de l'armée albanaise et, sur maints chantiers et maints barrages apercevant des experts aux yeux bridés arborant sur la poche gauche de la vareuse l'effigie de Mao, pourrait être tenté d'écrire que l'Albanie d'aujourd'hui n'est plus qu'un modèle réduit de la Chine populaire.

La réalité est bien différente. Et l'Albanie n'a pas conquis son indépendance les armes à la main, pour l'abandonner dans les bras d'une puissance étrangère, fût-elle sa meilleure alliée. Il ne faut d'ailleurs jamais oublier que personne, ni les Turcs, ni les Italiens, ni les Allemands, n'ont vraiment réussi, au cours des âges, à soumettre les Albanais.

Force est bien de constater cependant que l'économie albanaise n'a jamais été complètement indépendante. Hier, le roi Zog Ier se tournait vers l'Italie pour lui demander une aide militaire; la mainmise économique italienne sur le pays était même totale dès 1938.

Après la deuxième guerre mondiale environ la moitié du budget albanais était couvert par des crédits extérieurs, yougoslaves (1944-1948) puis sovié-

ques (1948-1961) et, depuis, chinois.

Partie du néant légué par l'ancien régime (ni chemin de fer ni source d'énergie autonome, ni université mais seulement trois lycées, ni usines d'importance: seulement quelques menuiseries, savonneries, biscuiteries, et une distillerie), la course du développement du pays ne peut être que positive!

En 1970, vingt-six ans après la "libération", les résultats sont impressionnants: l'espérance de vie doublée, 8 ans de scolarité obligatoire (avant guerre: 85 p. 100 d'analphabètes), un réseau ferré reliant entre elles toutes les grandes villes, tous les axes routiers asphaltés, les marais asséchés, la malaria éliminée, le pain, les services sociaux, le travail assurés à chacun, l'électrification quasiment achevée, les femmes traitées à l'égal des hommes

(fait remarquable dans un pays de tradition islamique) et installées à des postes de responsabilités, et surtout l'exceptionnelle propreté des villes et des villages.

Mais toute médaille a son revers. Et pour arracher leur pays au Moyen-Age et obtenir d'indéniables et brillants résultats d'aujourd'hui, les Albanais ont payé cher. Cette œuvre gigantesque eût été tout simplement remarquable si le sang n'avait coulé aussi abondamment.

Le fort accroissement de la population (3,2 p. 100 par an: taux le plus élevé d'Europe), l'urbanisation rapide, le développement important de l'industrie ne doivent cependant pas faire oublier que l'agriculture joue encore un rôle primordial dans l'économie albanaise. L'Albanie s'est arrachée à sa

Voir page 2: Albanie

suites
de la première
page

ALBANIE

condition séculaire en appliquant à la lettre les recettes de Lénine et de Staline. Dès leur prise du pouvoir, les dirigeants du P.C. albanais — le dernier né du Komintern puisque créé le 8 novembre 1941 — ont tenu à se lancer avec le zèle des néophytes dans la voie de la construction du socialisme.

La loi de réforme agraire (29 août 1945) porta confiscation de toutes les propriétés de plus de 20 hectares; elles furent redistribuées à 20.000 familles d'ouvriers agricoles qui devinrent ainsi propriétaires et à 30.000 petits exploitants qui virent alors agrandir leurs parcelles. Mais semblable émiettement rendant impossible toute planification, les regroupements furent imposés avec la loi sur les fermes collectives, en 1946. Les droits de propriété ont été ainsi repris aussitôt que concédés.

Les résistances furent impitoyablement brisées. Au lendemain du 3e Congrès du P.C. albanais en 1956, les fermes d'Etat (sovkhos) couvraient 9 p. 100 et les kolkhos 40 p. 100 de la superficie agricole; deux ans plus tard, ils atteignaient 87 p. 100; la collectivisation était quasiment achevée.

Aujourd'hui, l'exploitation privée a complètement disparu dans les campagnes. Et même dans les régions montagneuses où la collectivisation est en général, plus difficile.

La collectivisation n'a pas pour autant résolu tous les problèmes. Il s'en faut! Les contraintes qui pèsent sur la vie de tous les jours et l'hostilité des paysans enrôlés de force dans les sovkhos et les kolkhos font que le secteur d'Etat qui, seul, bénéficie de la modernisation de l'outillage et des méthodes, couvrant aujourd'hui 87 p. 100 de la surface ensencée, fournit seulement 59,7 p. 100 de la production agricole.

Taux faible comparé à celui des lopins individuels des kolkhosiens et qui ne représentent que 13 p. 100 de la superficie cultivée, assurent, hors de tout progrès technique, 40,3 p. 100 de la production agricole!

Ces lopins privés, entorse aux idéaux du communisme, ont été, au printemps de 1967, réduits de 60 p. 100 pour la superficie (tout membre d'un sovkhos ou d'un kolkhos disposait d'un tiers d'hectare), et de 50 p. 100 pour le bétail. Ce qui n'a guère amélioré la situation.

Le problème posé reste présente sans solution: pour nourrir une population croissant fortement chaque année (elle double en 25 ans) il est nécessaire, compte tenu des difficultés d'élargir rapidement les surfaces cultivables (les terres pouvant être récupérées se trouvant dans des lieux difficiles d'accès aux engins mécaniques, exigent ainsi un travail surhumain et fort long pour être mises en valeur) d'accroître les rendements proportionnellement à l'essor démographique. Les résultats connus à ce jour montrent que l'Albanie a encore de gros efforts à accomplir pour obtenir des rendements satisfaisants.

faits divers

par Jean-Pierre Charbonneau

Saisie d'un alambic

Une opération conjointe de l'escouade des alcools de la Sûreté du Québec et de la Gendarmerie royale de Saint-Jérôme a permis vers minuit dimanche soir le démantèlement d'une distillerie clandestine à Sainte-Anne-des-Plaines.

La saisie a été effectuée sur la ferme de M. Léo Fournel dans le rang Mascouche, à Sainte-Anne-des-Plaines.

Les policiers ont mis la main sur 200 gallons d'alcool frelaté prêts à être vendus sur le marché noir, ce qui aurait pu rapporter plus de \$2.000 aux trafiquants. Les liמים ont aussi saisi 7.600 gallons de moût, sorte de jus exprimé du fruit mais qui n'a pas encore subi la fermentation alcoolique.

A ces produits saisis, on doit de plus ajouter tout l'équipement qui servait à la fabrication de l'alcool frelaté.

Selon la police, cet alambic pouvait produire en moyenne 150 gallons d'alcool par jour. Lors de la descente policière l'alambic n'était pas en opération mais, il l'avait été quelques heures auparavant.

Un porte-parole de la Gendarmerie royale a déclaré que cet alambic n'était qu'un des maillons d'une vaste chaîne. Les propriétaires de cet alambic ne travaillent pas pour eux-mêmes mais pour des trafiquants professionnels.

Un homme a été arrêté à l'occasion de cette saisie et il comparaitra sous conviction sommaire et par voie de sommation, à Saint-Jérôme.



Dans le domaine industriel, le gouvernement est généreux en statistiques. Mais comme les données d'avant-guerre sont inexistantes, il est difficile d'établir des comparaisons. Que signifie par exemple, une augmentation de 180 p. 100 dans la production de meubles? Avant 1939, cette industrie n'existait pas.

"A la libération", l'industrie albanaise fournissait seulement 9,8 p. 100 de la production de toute l'économie. L'on dénombrerait à l'époque, 3.000 ouvriers travaillant 12 à 14 heures par jour. La planification va donc refléter les préoccupations des protecteurs successifs de l'Albanie.

Le premier Plan biennal (1947-1948) financé par la Yougoslavie et d'une ambition démesurée, s'achève par un échec. Le second Plan biennal (1949-1950) inspire des plans soviétiques, accorde la priorité à l'industrie. Le premier Plan quinquennal (1951-1955) ainsi que le deuxième quinquennat (1956-1960) portent encore la marque soviétique. Le Troisième Plan Quinquennal (1961-1965) et le quatrième quinquennat (1966-1970) reflètent nettement le soutien et les conceptions des Chinois qui, en apportant leurs habitudes vont modifier l'emprise soviétique. Un peu à la manière du coucou s'installant dans le nid de la mésange.

Sans entrer dans le détail de chacun de ces Plans, constatons cependant les importants efforts consentis depuis un quart de siècle par les Albanais — en dépit d'un isolement exceptionnel — pour sortir de leur séculaire sous-développement. Quelques chiffres vont nous permettre d'en mieux mesurer l'ampleur.

Production de houille: 331.000 t.; de fer: 400.000 t. (ce minerai n'était même pas extrait en 1939); chrome: vente de 310.000 t. à l'étranger; production de pétrole multipliée par 7 en vingt-cinq ans; elle doit atteindre 1.200.000 t. fin 1970. L'électrification du pays sera terminée cette année le barrage près de Shkodra, à lui seul, produira autant de Kw que toute les centrales albanaises existantes.

Développement sensible aussi dans les transports. Il a fallu attendre 1900 pour que les Turcs fassent construire quelques kilomètres de routes afin que l'Albanie ait un embryon de réseau routier, près de 1.000 km sont aujourd'hui en service, reliant entre eux les centres industriels et les vil·s principales. La circulation sur ces nouvelles routes est le fait de camions et d'autobus puisque les véhicules privés sont inexistantes.

En 1947, l'Albanie était le seul pays à ignorer le chemin de fer. C'est le 1er mai 1947 que fut entreprise la construction de la première voie ferrée. L'Albanie en compte aujourd'hui 151 km. Enserée au long de 730 km entre la Yougoslavie et la Grèce, l'Albanie a néanmoins une longue façade maritime de 470 km sur l'Adriatique. Aussi les Albanais surveillent-ils les mouvements de la flotte soviétique en Méditerranée avec autant de vigilance que les stratèges de l'OTAN... N'ayant aucun cargo digne de ce nom avant 1939, les Albanais disposent aujourd'hui de bâtiments capables de relier leurs deux grands ports de Vlora et Durrës à Changhaï en passant par Gibraltar et le cap de Bonne Espérance.

Mais il y a bien des ombres au tableau! Aussi les propos tenus par Enver Hoxha au 9e plénum du Comité central (28-30 décembre 1969) soulignent-ils la persistance de certaines difficultés économiques et expliquent-ils, à notre avis, les raisons pour lesquelles le gouvernement refuse de fournir des renseignements détaillés sur l'évolution de l'économie albanaise.

Les données que l'on peut réunir grâce au dépouillement de la presse et des rapports rendus publics, présentés lors

DE GAULLE

des Québécois et de la Fédération des Sociétés Saint-Jean Baptiste représentée par son président, M. Jacques-Yvan Morin, venue spécialement du Canada, va se rendre à Colombey-les-Deux-Eglises, vendredi, pour se recueillir sur la tombe de l'ancien président de la république.

Les visiteurs québécois y déposeront une plaque reproduisant la célèbre exclamation du général de Gaulle "Vive le Québec libre: Montréal 1967", ainsi qu'une gerbe de fleurs.

A ce propos, justement, c'est à l'occasion du "Vive le Québec libre" qu'on le critiqua le plus fort. Dans son exil, la pensée du général de Gaulle revenait dououreusement sur ce que beaucoup dirent ou écrivirent au retour de ce voyage. Comme ses familiers le rapportent, "C'est rage de certains disait-il à vouloir effacer la France à tout prix... l'affaire du Québec en a été la meilleure preuve et à tous les échelons... des Français qui tendaient les mains vers la France... C'est inimaginable! Et on a été jusqu'à penser que je ne tournais plus rond... Comment peut-on imaginer que de Gaulle soit resté indifférent devant les Canadiens français qui criaient 'vive la France' et chantaient La Marseillaise pendant que la musique jouait le God Save The Queen, et cela après tant d'années d'ingratitude de notre part"!

Toujours à propos de l'affaire du Québec, le général de Gaulle ajoutait: "On dit: c'est trop grand pour les Français. Mais moi je dis: 'ce n'est pas trop grand pour la France'".

Pour marquer ce premier anniversaire, une série de quatre timbres à l'effigie du général de Gaulle, émise par le ministère français des postes et télécommunications sera reproduite sur feuille d'or de 99/100 ems, en grandeur nature (26 x 40 mm).

Frappée par la Monnaie de Paris, cette émission retracera les grandes étapes de la vie du général. Elle aura un tirage limité à 1.500 séries, chaque timbre pouvant être acquis séparément. La série sera mise en vente au prix de \$360, un timbre coûtera \$90.

C'est la numismatique internationale, société dont le siège est à Paris, qui assurera la diffusion mondiale de la série par l'intermédiaire de grandes banques et d'établissements financiers.

des réunions du Comité central du parti ou de l'Assemblée nationale, restent, tous comptes faits, fragmentaires et difficilement contrôlables.

Comme son industrie et ses voies de communication, le commerce extérieur de l'Albanie était aussi fort peu développé. Et très déficitaire! L'Albanie qui est passée du stade agraire au stade semi-industriel a pu diversifier ainsi la structure de son commerce extérieur.

Alors qu'au lendemain de la dernière guerre, l'Albanie n'exportait que 25 articles, elle en offre maintenant plus de 100 et a même commencé l'exportation de produits industriels (fils de cuivre, clous, panneaux en éternit).

La structure par pays a évolué en fonction des impératifs de politique intérieure. Hier, 80 p. 100 des exportations albanaises étaient dirigées vers les pays socialistes, tandis que 90 p. 100 des importations en provenaient. Aujourd'hui, l'Albanie a signé des accords commerciaux avec des nations non communistes. Elle commerce ainsi avec 40 pays.

Quant aux relations commerciales avec la Chine, elles sont régies par un accord spécial qui couvre le Plan quinquennal. Le commerce avec l'Europe occidentale se développe sensiblement (10 millions de dollars en 1968).

Si les objectifs du quatrième Plan quinquennal (1966-1970) sont réalisés à la fin de 1970, l'Albanie aura alors réussi à amorcer son indépendance alimentaire; elle pourra aussi participer largement à la satisfaction de ses besoins personnels. Elle ne sera donc plus la Cendrillon du camp socialiste.

Demain: L'ouverture vers le monde. (Copyright by B.I.P.)

DES RÈGLEMENTS

"carrément dissociées de la position officielle des dirigeants du PQ qui ont refusé de participer à la grande manifestation populaire FTQ-CSN-CEQ contre La Presse, le 29 octobre".

La plus grande partie de l'article, signé Louis Fournier, était controuvée, affirme M. Lévesque qui déclare:

"Voici les faits. "Concernant Montréal-Est, il y a bien 15 comtés dans cette régionale du Parti... Ces comtés ont tenu une réunion conjointe de leurs membres les 17 et 18 septembre, soit 40 jours avant la manifestation du 29 octobre. On y vota unanimement une résolution appuyant les syndiqués en lockout de La Presse ainsi que le boycottage du journal, soit l'essentiel de la position déjà connue de l'Exécutif du Parti."

"Après quoi, les 14 et 26 octobre, le Conseil régional, composé statutairement des seuls présidents d'associations, endossait de plus le projet de manifestation. N'étaient représentés à la réunion finale du 26 octobre que 10 des 15 comtés."

"Après la manifestation, le seul signe de vie émanant de cette régionale fut un télégramme de félicitations adressé le 3 novembre au député Robert Burns par deux des trois membres de l'Exécutif régional..."

"Enfin, au niveau des comtés, quatre des 15, soit ceux de Laurier, Sainte-Marie, Mercier et Maisonneuve ont voulu faire connaître, par des motions de leurs propres dirigeants, soit des réactions favorables à l'attitude de M. Burns, soit des blâmes à l'endroit de l'Exécutif du Parti, ou les deux à la fois. En aucun cas n'y a-t-il eu réunion ou assemblée générale des membres. Le tout pour Montréal-Est, se résume donc, en ce moment, à deux membres indivi-

duels du Conseil régional et environ une quarantaine de personnes dans quatre comtés sur 16.

"Dans le cas de la régionale de Montréal-Sud, qui groupe 13 et non 15 comtés, poursuit M. Lévesque, il y a eu réunion du Conseil rassemblant 10 présidents seulement le 3 novembre, trois comtés étant absents. Une motion de félicitations au député Burns, sans aucun blâme à l'endroit de l'Exécutif y fut présentée par le représentant de Vaudreuil-Soulanges, lequel un disait aujourd'hui au téléphone qu'au moment de l'adopter la veille, les six membres présents à la réunion n'étaient vraiment pas très bien éclairés. Quoi qu'il en soit, cette motion fut adoptée par un vote de huit en faveur et deux contre, ces derniers étant Chamblay et Richelieu."

"Donc, aucun blâme que l'on sache. Seulement un télégramme voté par huit personnes, représentant autant de comtés, où, dans aucun cas, l'ensemble des membres n'a été consulté."

"Au total, environ une cinquantaine de personnes, représentant essentiellement elles-mêmes et parlant au nom de 12 des 28 associations des deux régions... carrément dissociées" de M. Louis Fournier et de Québec-Presse."

Il est vrai, reconnaît d'autre part M. Lévesque, que le président de l'Exécutif du PQ, M. Pierre Marois, a déclaré à Québec-Presse qu'il y avait "au moins autant de réactions favorables que défavorables à notre position."

M. Lévesque ajoute: "Comme il est normal en de telles circonstances, le nombre des opinions favorables augmentait maintenant à chaque jour qui passe."

M. Lévesque dément la nouvelle selon laquelle, toujours d'après Québec-Presse, M. Lucien Lessard, député péquiste du Saguenay, aurait donné son appui aux députés qui ont participé à la manifestation. M. Lessard, précise M. Lévesque, n'a reçu aucune communication de Québec-Presse, ni de quiconque, à ce sujet.

Enfin, ayant consulté M. Burns, le président du PQ confirme que les propos du député de Maisonneuve, cités dans Québec-Presse, sont authentiques. A son collègue, M. Lévesque reproche d'avoir révélé à la presse le compte rendu détaillé d'une réunion à huis clos de l'Exécutif national du Parti, dans la soirée du 29 octobre.

Pour finir, M. Lévesque annonce que "l'affaire" sera soumise et débattue au prochain conseil national du Parti, en décembre.

COLÈRE À L'UCC

pe de la première lecture et la Commission parlementaire de l'agriculture s'est réunie en trois occasions pour entendre diverses parties intéressées.

"Les agriculteurs se retrouvent face à l'inconnu, de dire M. Allain. Ils s'interrogent à savoir si le gouvernement se décidera un jour de mettre ce projet de loi en application".

Par ailleurs, le président de l'UCC a dit ne pas connaître le degré de résistance que pourra rencontrer ce bill 64, une fois connus les divers amendements devant lui être apportés.

Il faut s'attendre à ce que le congrès qui s'amorce mardi soit très

À Terre-Neuve:
résultats inchangés

ST-JOHN, Terre-Neuve (d'après CP) — Le dépouillement judiciaire de 19 des 41 districts électoraux de Terre-Neuve laisse inchangés les résultats des élections provinciales du 28 octobre.

Ainsi, les conservateurs de M. Frank Moores conservent leurs 21 sièges, alors que les libéraux du premier ministre Smallwood, au pouvoir depuis 22 ans, en détiennent 20. Pour sa part, M. Tom Burgess, leader du New Labrador Party, détient le 42e siège de la législature.

On s'attend que libéraux et conservateurs fassent un recours judiciaire dans St. Barbe sud et dans Baie de Verde ainsi que dans cinq autres districts où les deux partis contestent les résultats.

En attendant, M. Smallwood a annoncé la démission de six de ses sept ministres battus aux élections. Le premier ministre a expliqué que leur défaite était "clairement" démontrée.

Les candidats disposent de dix jours pour introduire un recours judiciaire aussitôt terminé le dépouillement judiciaire.

Dans l'intervalle, M. Smallwood gardera le pouvoir. Le 15 novembre il pourra participer à la conférence des premiers ministres à Ottawa.

énergique, voire intransigeant quant à l'importance pour l'Assemblée nationale de faire diligence, en éliminant toutes tracasseries de la procédure qui pourrait encore retarder la sanction d'un projet de loi amendé", a-t-il poursuivi.

M. Allain n'a pas écarté la possibilité de voir l'UCC intensifier les moyens de pression dont elle a usé avant l'adoption du bill 64 en première lecture, si le gouvernement refuse de bouger.

Quant à la question des grains de provende, M. Allain est d'avis que l'ancien ministre Robert Bourassa déproverait, M. Allain est d'avis que le premier ministre Robert Bourassa devrait lui-même prendre le dossier en main, pour aller négocier avec le gouvernement fédéral.

TORONTO

La région métropolitaine de Québec, la huitième plus importante du pays, a connu un taux de croissance de 9,3, sa population atteignant 476.232 en 1971 alors qu'elle n'était que de 435.787 en 1966.

La région Ottawa-Hull, la quatrième parmi les plus peuplées du pays a cru à un rythme de 12,7 pour cent, sa population passant de 529.105 à 596.176 habitants.

Les régions métropolitaines de Winnipeg, Hamilton, Edmonton et Niagara-St. Catharines dont les populations provisoires de 1971 seraient respectivement de 534.895, 495.864, 490.811 et 301.108 habitants entrent parmi les 10 autres plus importantes du Canada.

ATTENDANT

Suite de la page 3

dépenses policières.

Le gouvernement devra donc joindre au projet d'intégration de nouvelles dispositions financières et le comité exécutif de la CUM attend d'en connaître le contenu avant de préparer son budget.

C'est sensiblement le même scénario pour l'intégration des services d'évaluation des municipalités de la CUM, pour la définition de la responsabilité de la CUM en matière de promotion économique et pour l'éclaircissement de la responsabilité de la CUM dans le domaine de l'inspection des aliments.

Par ailleurs, M. Lucien Saulnier a déclaré au Devoir qu'il se tenait en contact avec le ministre des affaires municipales à propos du projet de loi sur l'évaluation foncière (bill 48).

Pourquoi la CUM n'a pas donné suite à sa demande d'être entendue par la soumission parlementaire qui étudie ce projet de loi? Parce que, a répondu M. Saulnier, le texte actuel du projet de loi n'est pas définitif de l'avis même du ministre et parce que la Communauté a déjà exprimé clairement son point de vue au gouvernement.

Le président du comité exécutif a ajouté qu'il veillait avec attention à ce que le bill 48 n'amène pas une réduction des revenus pour les municipalités et n'empêche pas la CUM de constituer le plus tôt possible un rôle d'évaluation unique pour tout son territoire.

"Des que le texte final du projet de loi sera connu, s'il y a des représentations publiques à faire, nous les ferons", a conclu M. Saulnier.

P. ROSE

Suite de la page 3

que malheureusement encore là aucune note n'a été prise.

Il aura donc fallu attendre la contre-preuve, étape que la Couronne peut sauter si elle le désire, pour savoir que Paul Rose avait déclaré à divers policiers être l'auteur de plusieurs hold-up, particulièrement de celui qu'on impute à Claude Morency et, dans ce cas particulier, qu'il l'aurait commis justement avec l'accusé Morency.

Aujourd'hui c'est le policier Sainte-Marie qui sera soumis à l'interrogatoire de Me Robert Lemieux qui n'a caché, hier, ni son étonnement ni sa colère devant de telles révélations.

LIBRE OPINION

Suite de la page 5

cipes, d'affirmer des intentions, de souligner des injustices criantes et de proférer des dénégations prophétiques; ces paroles n'auront de poids réel que si elles s'accompagnent pour chacun d'une prise de conscience plus vive de sa propre responsabilité et d'une action effective. Il est trop facile de rejeter sur les autres la responsabilité des injustices, si on ne perçoit pas en même temps comment on y participe soi-même et comment la conversion personnelle est d'abord nécessaire."

Elles en sont en or!

Les Obligations d'Epargne du Canada

7.19% RENDEMENT ANNUEL MOYEN À L'ÉCHÉANCE

...mais faites vite!

Après le 15 novembre, elles vous coûteront plus cher car vous devrez payer l'intérêt couru.

Pour protéger le droit de manifester et l'ordre public

La Ligue des droits veut une loi sur les manifestations

par Pierre Richard

Au cours d'une rencontre hier avec le ministre de la justice du Québec, M. Jérôme Choquette, les dirigeants de la Ligue des droits de l'homme ont demandé que le gouvernement mette au point une loi sur les manifestations qui aurait un double objectif: protéger le droit fondamental de manifester et protéger l'ordre public.

Inquiétée par les événements qui ont entouré la manifestation du 29 octobre dernier contre les propriétaires du quotidien La Presse, la Ligue des droits de l'homme du Québec a de plus réclaté une enquête immédiate et complète sur ces événements.

Au cours d'une conférence de presse, hier midi, M. Jacques Hébert, président de la Ligue, a précisé que son organisme est opposé à l'adoption d'une loi anti-casseurs comme celle en vigueur en France et à laquelle le ministre Choquette a fait allusion il y a quelques jours.

Notre principal souci, a expliqué l'un des dirigeants de la Ligue, est d'accorder une protection législative à tous les groupes et personnes impliqués dans une manifestation.

L'un des exemples les plus flagrants de ce manque de protection, selon la Ligue, est l'impossibilité pratique d'un manifestant de revenir légalement contre un policier qui l'a assailli. Ne portant pas leurs insignes et n'étant identifiés d'aucune manière, les policiers jouissent d'une impunité totale et peuvent s'en donner à cœur joie, a noté l'un des responsables de la Ligue.

De plus, selon la Ligue, une loi provinciale sur les manifestations éviterait que chaque municipalité y aille de son propre règlement, souvent au mépris de certains principes fondamentaux. A ce propos, M. Hébert a rappelé que la Ligue a déjà condamné le règlement 3926 anti-manifestation adopté par la Ville de Montréal à l'automne 1969.

Dans une allusion directe à la décision du maire Drapeau de recourir à ce règlement pour interdire la manifestation contre La Presse, la Ligue a déclaré: "Il est non moins clair que les attitudes de provocation, d'arrogance

auxquelles s'abandonnent des hommes publics, constituent en soi un foyer de désordre social."

Les dirigeants de la Ligue ont, de plus, insisté pour qu'une vaste consultation de tous les intéressés accompagne l'élaboration d'un projet de loi sur cette question.

L'élaboration de ce projet de loi est urgente, selon les dirigeants de la Ligue, qui posent la question suivante: "Jusqu'à quelles extrémités irréversibles allons-nous nous rendre si, d'une part, les manifestations à but démocratique se multiplient sans être régies de façon à ne pas mettre en péril la liberté et la vie même de nos citoyens, et si, d'autre part, les pouvoirs publics multiplient les ordonnances, le cas échéant surtout, d'une manière discrétionnaire et sans prudence morale?"

Quant à l'enquête sur les événements du 29 octobre dernier, la Ligue demande qu'elle soit menée par une commission ad hoc et qu'elle porte sur tous les aspects de la manifestation et sur tous les agissements des personnes et

des groupes impliqués à toutes les étapes du processus qui a conduit à ces événements.

Il est primordial, de souligner la Ligue, que cette enquête soit décrétée immédiatement et se poursuive à un rythme intense. A ce sujet, la Ligue a déploré que l'enquête de la Commission de police du Québec sur les agissements policiers lors de la fête populaire du 24 juin dernier, n'ait pas encore débuté.

Pour l'instant, la Ligue refuse de porter un jugement sur les responsabilités des événements violents du 29 octobre.

Selon la Ligue, le ministre de la justice devrait aussi veiller à réglementer les méthodes de contrôle des foules. Elle souligne, entre autres, qu'il "appartient à ceux qui organisent les manifestations et aux pouvoirs publics de prévoir à l'extrême les modalités de déroulement d'une manifestation et d'en informer massivement la population".

M. Lucien Saulnier

Attendant des réponses de Québec, la CUM ne peut présenter de budget

par Pierre Richard

Déjà en retard d'un mois, le budget de la Communauté urbaine de Montréal ne pourra pas être présenté tant que Québec n'aura pas pris de décisions précises sur un certain nombre de questions dont la principale est l'intégration des forces policières, a déclaré hier au Devoir M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de la CUM.

Selon la loi, le comité exécutif de la CUM devait déposer le budget pour l'année financière commençant le 1er janvier 1972, avant le 15 octobre dernier

et le Conseil de la CUM devait se réunir pour étudier ce budget avant le 15 novembre, soit lundi prochain.

Il y a deux semaines, l'Assemblée nationale était saisie d'un projet de loi visant, entre autres, à retarder au 15 novembre la date limite de présentation du budget et au 10 décembre la date limite pour la réunion du Conseil. Ce projet de loi n'a pas encore dépassé le stade de la première lecture.

Mais la nouvelle échéance du 15 novembre (lundi prochain) ne pourra pas

non plus être respectée, a confié M. Saulnier au Devoir. Selon lui, le gouvernement va modifier le calendrier contenu dans le projet de loi déposé le 26 octobre dernier.

M. Saulnier a précisé qu'il attendait "incessamment" des réponses du gouvernement sur l'intégration des forces policières, sur l'intégration des services d'évaluation, sur le mandat de la CUM en matière de promotion économique et sur la responsabilité de la CUM dans le domaine de l'inspection des aliments.

A chacune de ces réponses, sont liées diverses dispositions financières qui permettront à la CUM de faire face à de nouvelles responsabilités, a continué M. Saulnier.

C'est le fait que ces questions sont pour l'instant sans réponse, qui a empêché la présentation du budget de la CUM le 15 octobre et qui empêche toujours cette présentation, a expliqué M. Saulnier. Actuellement, la CUM doit prévoir dans son budget un partage entre les municipalités, des dépenses encourues par celles-ci, au cours de l'année précédente, dans le domaine policier. Mais si l'intégration est décrétée, la CUM devra alors dresser son propre budget pour son service policier.

Après de longues tergiversations, le ministre de la justice, M. Jérôme Choquette, a annoncé que le gouvernement avait l'intention d'opérer pour le 1er janvier 1972 l'intégration des forces policières sur le territoire de la CUM. Mais le projet de loi sur cette question n'a pas encore été déposé.

Par ailleurs, dans le projet de loi présenté le 26 octobre dernier, le gouvernement propose l'abrogation de l'article en vertu duquel il versait une subvention de \$3,00 par habitant à la CUM à titre de subvention pour la normalisation des

Suite à la page 2

Le hold-up à la caisse de l'U. de M.

P. Rose aurait incriminé Morency mais les policiers n'ont pas pris de notes

par Guy Deshaies

Paul Rose, quelques minutes après son arrestation, le 28 décembre dernier, à Saint-Luc, aurait déclaré à la police être l'auteur de huit vols à main armée dont celui de la caisse co-op de l'université de Montréal, perpétré le 28 mai 1970, et pour lequel Claude Morency subit actuellement son procès.

Au sujet de ce dernier hold-up, cependant, Paul Rose aurait précisé aux policiers qu'il était accompagné de son frère Jacques Rose et de Francis Simard et aussi des personnes qui sont présentement accusées d'avoir commis ce forfait dont, bien entendu, Claude Morency.

Ces révélations qui ne sont venues qu'en contre-preuve, hier, contre Claude Morency, ont été faites par le policier Gérard Rivard qui affirme avoir interrogé Paul Rose quelques minutes après son arrestation.

Rappels que Paul Rose a témoigné en défense au procès de Morency et a affirmé qu'il avait commis la "réquisition" à la caisse de l'U. de M. en compagnie de Jacques Lanctôt et de Marc Carboneau, tous deux présentement au exil à Cuba.

Chose étonnante, c'est que le policier Rivard, qui est attaché depuis 7 ans à l'escouade des vols à main armée, n'a pas cru bon de prendre des notes au sujet de la révélation que lui faisait alors Paul Rose, l'homme le plus intensément recherché à l'époque relativement à l'enlèvement et le meurtre de Pierre Laporte, révélations qui concernaient justement des vols à main armée.

Le policier a produit néanmoins une minuscule feuille de calendrier d'agenda au verso de laquelle il aurait indiqué les détails pertinents que lui fournissait Paul Rose. L'endroit du vol, le montant (choses connues alors) et aussi le nom des complices. Sur la feuille de calendrier, on peut lire à ce sujet les noms de Jacques Rose et de Francis Simard

que Paul Rose aurait mentionnés comme ses complices.

Le policier Rivard affirme que Rose, au sujet du vol à l'U. de M. a ajouté les noms des accusés dans cette affaire mais il n'a pas cru utile d'écrire ces noms sur la feuille. Il n'a pas songé non plus à faire faire une "déclaration" à Rose et la police n'a pas continué ses enquêtes au sujet des vols mentionnés par Rose et n'ont pas encore porté d'actes d'accusation contre lui.

Me Robert Lemieux, en contre-interrogatoire, de ce témoin Rivard, policier qui affirme avoir été le premier à interroger Paul Rose après l'arrestation de ce dernier, a dit à la cour sur le ton méprisant: "J'ai un peu la nausée..." Le juge Gay-Mathieu a alors averti l'avocat qu'il ne tolérerait pas pareilles remarques.

Le policier Rivard a dit que Paul Rose lui avait aussi parlé de l'enlèvement de Pierre Laporte et autres faits concernant l'affaire Cross-Laporte.

L'interrogatoire de Paul Rose, le 28 décembre, que le policier Rivard qualifie plutôt de "dialogue" a duré cinq heures.

Deux autres policiers sont venus dire à leur tour, toujours en contre-preuve, hier, qu'ils avaient eu l'occasion d'interroger Paul Rose par la suite et que ce dernier avait confessé les hold-up relevés par l'agent Rivard et avait ajouté à chaque fois les avoir commis, et surtout celui de l'U. de M., en compagnie de Jacques Rose et de Francis Simard et aussi de ceux qui sont présentement accusés de ce crime particulier.

Le policier Jean-Claude Boillard a, pour sa part, affirmé que Rose avait mentionné le nom de Morency. Ce policier déclare qu'il ne sait pas si son collègue, le sergent, Sainte-Marie, a pris des notes au cours de cet interrogatoire du 29 janvier qui portait sur



(Photo Le Devoir par Claude Léger)

photographe ("Allez plutôt photographier des chirurgiens, on ne les photographie jamais eux", dira Tati). "Quand on tourne, vous êtes obligé de loger dans de petits hôtels et de vous serrer la ceinture. Quand le film est terminé, pour épater les journalistes, on vous loge dans des hôtels de luxe. A penser que nous menons la belle vie."

Et enfin, une séquence digne de Cinépix, qui distribue "Trafic" au Canada. L'avant-première aura lieu jeudi prochain à Sainte-Foy au cinéma Le Canadien sous la présidence d'honneur du ministre des affaires culturelles, le Dr François Cloutier. On a donc réservé un wagon spécial pour que les journalistes de la métropole puissent assister à cette première nord-américaine. Et ce petit voyage en train s'effectuera en présence de... Jacques Tati. Aurait-on eu peur du "trafic"?

Séquence 1: Tati arrive à Montréal. A Dorval, les journalistes, les cameramen se pressent sur la passerelle qui doit les conduire jusqu'à la porte de l'avion. Mais le pilote, apparemment, manque son coup, et l'extrémité de la passerelle restera à plus de quatre pieds de la porte. Conclusion: Tati fera une courte apparition dans l'embarcadere de la porte, et tout le monde devra se précipiter ensuite à l'extérieur pour accueillir l'illustre passager qui aura dû emprunter la sortie arrière de l'avion. Avec le froid qu'il faisait, personne n'a trouvé cela drôle... sauf Tati.

Séquence 2: Tati à l'hôtel. Le chauffage se déregle: il gèle tout le nuit. A huit heures du matin on vient réparer le chauffage. Il recevra ensuite trois coups de téléphone qui, à la suite d'un malentendu, lui demandent d'aller réparer le chauffage dans trois autres chambres... Il a failli y aller, nous dira-t-il.

Séquence 3: Tati reçoit dans sa luxueuse chambre d'hôtel le journaliste du Devoir accompagné du

aujourd'hui

De 10 à 22 heures, au Temple Beth Shalom, 6666 Avenue Terrebonne, a lieu le bazar annuel du chapitre "l'Amitié" du B'NAI B'RITH.

De 10h30 à 15 heures, au Victoria Hall à Westmount, a lieu le bazar de Noël au profit de la garderie de jour de Sainte-Famille.

A 12h30, à l'hôtel Mont-Royal, M. Paul Dumont-Frenette, adjoint au vice-président de la radiodiffusion française de Radio-Canada, est le conférencier invité au déjeuner-causerie de la Chambre de commerce de Montréal.

A 12h30, au YMCA, 1441 rue Drummond, les Dames auxiliaires de l'Institut national canadien pour les aveugles organisent un "sandwich-dessert". Entrée \$3.00.

A 14 heures, à l'école Saint Pie X, 1075 rue Saint-Louis à Chomedey, reprennent les cours de danse pour jeunes de 9 à 13 ans et de 14 à 18 ans. Le prix de la leçon est de \$1.00.

De 15 à 17 heures, au 4652 Jeanne-Mance, le conseil d'administration organise une réception pour les parents, amis et bienfaiteurs de la Garderie Villeneuve.

A 16 heures, au Centre hospitalier universitaire, a lieu la cérémonie de collation des grades des diplômés de la Faculté de médecine de l'université de Sherbrooke.

A 16h45, en la chapelle du Collège Stanislas, 780 Boulevard D'Iberville à Outremont, l'Association des français libres, Les anciens combattants et l'Union nationale française, organisent la célébration d'une messe anniversaire de la mort du général de Gaulle. Le consul général de France sera présent.

De 17 à 19 heures, dans les bureaux des Editions HMH, a lieu le lancement d'un recueil de poèmes de Monique Bosco.

De 17 à 19 heures, au bureau du tourisme français, 1840 ouest Sherbrooke, MM. Max Chamon et Jean Pissel offrent le punch-soleil à tous les amateurs de chaleur en janvier... On y parlera de la Martinique.

A 17h30, dans les salons de la SSJB de Montréal, 1182 Saint-Laurent, a lieu la remise du prix Victor-Morin à M. Paul Blouin, réalisateur à Radio-Canada.

De 12 à 18 heures, demain ainsi que les 10 et 11 novembre, le petit zoo, qui abrite durant l'hiver les quelques 500 animaux du Jardins des Merveilles, est ouvert aux visiteurs.

A 18 heures, l'Association nationale des secrétaires (section Ville-Marie), tient son dîner mensuel à l'hôtel Reine-Elizabeth. Entrée \$4.75.

Aujourd'hui, demain et jeudi, la Corporation des bijoutiers du Québec tient son congrès à l'hôtel Le Baron de Sherbrooke. Le solliciter général du Québec, Me Roy Fourrier sera l'invité d'honneur au banquet de clôture qui aura lieu jeudi de 19 à 21h30.

La Chambre de commerce de Montréal

Déjeuner-causerie hebdomadaire
MARDI, 9 NOVEMBRE

M. PAUL DUMONT-FRENETTE
 vice-président de la Fédération Inter-Américaine des Sociétés de relations publiques pour l'Amérique du nord et adjoint au vice-président et directeur général de la radiodiffusion française de la Société Radio-Canada

Le sujet: "Les dimensions nouvelles de la communication"

Hôtel Sheraton Mont-Royal
 12 h. 30
 Le public est admis
 Renseignements: 866-2861

tout sur les événements d'octobre. L'autre policier, le caporal Denis Giguère, redit les mêmes choses eu égard à un interrogatoire qui se serait déroulé le 15 mars dernier et affirme

Suite à la page 2

Faites installer les
GOUTTIÈRES HO-DO
 Galvanisé • Cuivre • Aluminium Émaillé
 ESTIMATION GRATUITE
 MONTRÉAL 322-4160
 QUÉBEC 872-9244
 PRIMEAU MÉTAL INC.

CLOISONS DE BUREAU • ÉCRANS AMOVIBLES

Pouvant servir à tous les besoins: se posent facilement fonctionnelles et décoratives.	Choisis par les missions d'enseignement, pour leur efficacité, contre les bruits et pour leur solidité.	Divisions acceptées pour bureaux, laboratoires, écoles, bibliothèques, bureaux en général.	Fabriquées depuis une quinzaine d'années: démontées dans des centaines d'endroits.
--	---	--	--

Ont prouvé leur efficacité, et leur apparence.

M. BELANGER
 Designers - Décorateurs diplômés

FABRICANTS D'ÉBÉNISTERIE • BOISERIES ARCHITECTURALES • RÉNOVATION COMMERCIALE
 CLOISONS DE BUREAU AMOVIBLES • MURS DE GYPSE

5655 rue Christophe Colomb, Montréal 326. TÉL.: 274-3671

éditorial

Une justice malade

L'Etat québécois a admis enfin, il y a quelques semaines, que les pauvres ne reçoivent pas le même traitement que les nantis lorsque surviennent les problèmes judiciaires. Cette semaine, d'après de bonnes nouvelles nous parviennent: l'administration tout entière de la justice se porte assez mal merci. Cette conclusion se dégage d'elle-même d'une substantielle étude que vient de publier la Canadian Civil Liberties Association.

Notons au passage que tout nous oblige à laisser à ce groupement son nom anglais. En effet, il n'existe aucune version française du document et, ce qui est pire, il n'existe aucune intention de nous en offrir une.

Cet unilinguisme est d'autant plus regrettable que les fonds sortent d'une grande fondation américaine et que plusieurs des constatations publiées placent le Québec dans un jour blafard. L'enquête, en effet, porte sur les tribunaux de Halifax, Montréal, Toronto, Winnipeg et Vancouver, avec une insistance particulière sur Toronto et Winnipeg. A Montréal, le groupe a "rencontré ses pires difficultés". Les efforts de son personnel ont été constamment frustrés. L'étude rapporte qu'un juge de la Cour municipale a même menacé deux enquêteurs d'outrage au tribunal parce qu'ils circulaient un peu trop fréquemment entre la salle d'audience et les corridors adjacents. "Le juge s'est même enquis de la nature des activités des enquêteurs et il a fait suivre leurs explications de l'ordre de demeurer à leurs sièges."

Pour ne pas être en reste, la police s'en est prise à l'avocat responsable de l'enquête à Montréal parce qu'il interrogeait des personnes qui n'étaient pas ses clients. Malgré les explications, l'avocat ne réussit à peu près jamais à pénétrer dans les cellules de la ville de Montréal pour y interroger les prévenus.

Ceci dit à l'honneur de la métropole canadienne, l'enquête passe à des observations générales. Elle constate tout d'abord que, malgré les progrès accomplis du côté de la sommation, l'immense majorité des personnes qui comparaissent devant les cours de justice le font à la suite d'arrestations. Les progrès sont réels, mais lents. En 1961-1962, on s'en souviendra, le professeur Martin Friedland avait étudié 6.000 dossiers pour découvrir que 92% s'ouvraient sur une arrestation. En 1967-68, une fondation torontoise, la Amicus Foundation, évaluait à 80% le pourcentage de dossiers qui commencent par une arrestation. L'enquête de la Canadian Civil Liberties Association, qui porte sur les premiers mois de 1970, conclut que 72,8% des dossiers débutent par une arrestation, que 18,4% s'ouvrent sur une sommation et que 8,8% ne précisent pas la nature de la première pièce.

On peut se demander si toutes ces arrestations sont nécessaires. En effet, seulement 5% des accusés n'ont pu recouvrer leur liberté par voie de cautionnement ou par simple décision du tribunal. En d'autres termes, la décision prise par la police d'arrêter un prévenu et de le conduire au poste de police est renversée dans un nombre considérable de dossiers, soit par la police elle-même, soit par la cour.

On peut également se demander si la libération survient assez rapidement. En effet, 20% affirment n'avoir pu téléphoner à leur famille ou à un avocat. Bien plus, des 148 personnes qui sont parvenues à voir leur avocat pendant leur détention, 118 ou 79,7% durent attendre plus de 12 heures, 90 ou 68,8% plus de 24 heures, 51 ou 42,4% plus de trois jours. La conséquence, on le comprend, c'est que les interrogatoires par les policiers se sont déroulés avant la visite de l'avocat. 281 personnes fournissent des informations sur ces interrogatoires: 216 ont subi un interrogatoire avant d'avoir pu seulement consulter un avocat et seulement 64 ont évité cette situation.

On peut creuser davantage encore et les enquêteurs n'ont pas manqué de le faire. Ils constatent que 60% des personnes interrogées affirment, contrairement aux prétentions de la police, n'avoir jamais reçu la mise en garde traditionnelle et obligatoire. L'interprétation la plus plausible, qui ne qualifie personne de menteur, c'est que les policiers ont servi la mise en garde de façon routinière et inintelligible et que les prévenus n'y ont vu que du feu. Malgré la gravité de l'accusation, il faut en retenir quelque chose, car, ainsi que l'ont constaté les enquêteurs, on trouve la même affirmation chez ceux qui sont acquittés et chez les coupables. L'enquête privilégie les opinions des personnes innocentes, mais les critiques concordent de part et d'autre du verdict de culpabilité.

Une autre partie de l'enquête constitue un éloquent plaidoyer en faveur des avocats. Quoi que puissent penser les sceptiques, la présence de l'avocat aux côtés de l'accusé entraîne fréquemment une nette amélioration des chances de l'accusé. L'individu assisté d'un avocat sort blanc comme neige dans 20% des cas, tandis que l'accusé qui comparait seul ne parvient à cet heureux résultat que dans 9% des cas. 56% des accusés représentés par un avocat plaident coupable; 82% de ceux qui sont seuls se reconnaissent coupables. On peut pourtant penser que la proportion de coupables est au moins aussi considérable dans le groupe de ceux qui estiment avoir besoin d'aide!

Et, malgré les efforts tentés jusqu'à maintenant et malgré des chiffres qui montrent jusqu'à l'évidence que l'accusé gagne à requérir un avocat, une proportion effa-

rante des inculpés comparaissent seuls. L'enquête évalue ce pourcentage d'accusés laissés à eux-mêmes à 43% et constate que, même à Toronto qui bénéficie d'un régime d'assistance juridique extrêmement généreux et dispendieux, 26% des inculpés se retrouvent encore sans l'aide d'un conseiller légal.

Malgré ce déferlement de statistiques, chacun d'entre nous conserve peut-être l'impression que tout cela n'est pas grave. Il s'agit, dira-t-on, d'infractions mineures débouchant tout au plus sur quelques dollars d'amende ou quelques jours de prison. Détrompons-nous. Un certain nombre des accusés dont il est ici question ont été, de fait, de sentences substantielles. Or, parmi ceux qui reconnaissent leur culpabilité, 88% reçoivent leur sentence en moins de 20 minutes, 52% en moins de 10 minutes. Et quel genre de sentences? 79% de ceux qui reçoivent de six mois à deux ans de détention n'ont eu droit qu'à une séance de moins de 20 minutes et 37% ont connu leur triste destination en moins de 10 minutes.

Et cette machine frappe aussi volontiers le délinquant qui en est à sa première infraction que le récidiviste. Ainsi, 96 délinquants primaires reconnaissent leur culpabilité et reçoivent leur sentence — à 89% — en moins de 20 minutes. Et parmi les délinquants primaires qui reçoivent plus de six mois de détention, plus de 80% n'ont séjourné en cour qu'un maximum de 20 minutes et 44% n'ont pas dépassé 10 minutes.

Comment conserver bonne conscience devant ces chiffres? Comment ne pas admettre que la bataille pour un assainissement de la justice n'est pas gagnée? Il ne s'agit pas de minimiser les efforts tentés ni de blâmer avec simplisme ceux qui ont jusqu'à maintenant administré la justice. L'essentiel consiste à reconnaître la réalité: les gens sont arrêtés plutôt que simplement convoqués, on les relâche après d'inutiles heures de détention, on complique leurs relations avec les conseillers légaux, on ne les renseigne guère sur les droits, on les laisse trop fréquemment comparaître sans l'aide indispensable, on les passe en vitesse devant le tribunal et on ne fournit presque jamais au tribunal le rapport présentiel qui serait indispensable. Au Québec, et particulièrement à Montréal, on regardera même d'un oeil torve l'enquêteur qui osera aller voir comment la machine fonctionne.

C'est dans ce contexte qu'il faut situer le projet québécois de cliniques légales dans les milieux populaires. Car, si les chiffres généraux sont aussi oppressants, qu'on se demande dans quel état ils seraient si on les établissait à propos des seuls citoyens défavorisés.

Laurent LAPLANTE



— "Ça me touche les phrases boiteuses et les fautes d'orthographe" (Drapeau à CKAC)

lettres au DEVOIR

La politique du livre : mise au point du ministre Cloutier

Monsieur Raymond Carignan, Président de l'Association des Libraires du Québec.

J'ai pris connaissance avec beaucoup d'intérêt de votre article dans le supplément littéraire du Devoir, samedi le 30 octobre 1971. Je me permets cependant de vous apporter quelques précisions concernant deux points qui ne me paraissent pas tout à fait exacts.

En premier lieu, vous semblez croire que le voyage du premier ministre Bourassa à Paris a modifié la politique du livre annoncée par mon ministère. Il n'en est rien. C'est le ministère des Af-

aires culturelles qui, après de nombreuses consultations, a décidé de limiter la participation étrangère à 50%, de manière à ce que cette mesure protectionniste ne nuise pas à une ouverture qui me paraît essentielle dans le domaine du livre.

En second lieu, vous soulevez la question de la Fédération des Coopératives Étudiantes du Québec. À ce propos, je vous précise que ce n'est pas la Fédération qui a été agréée mais bien la librairie de cette Fédération dans la mesure où elle correspondait aux normes techniques exigées par la loi. De plus, il n'a jamais été

dans l'esprit de cette politique que d'éliminer quelque groupe que ce soit et s'il a été nécessaire de modifier l'arrêté en conseil original, c'est uniquement pour une question de formulation à la demande du ministère des Institutions financières, des compagnies et des coopératives.

En espérant que ces quelques explications vous paraîtront utiles, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments distingués.

François CLOUTIER
Ministre des affaires culturelles
Québec, le 4 novembre 1971.

Déçu de l'abstention du PQ

Je vous écris pour vous dire ma profonde déception devant une situation qui ne peut plus durer. Vendredi dernier, dans les rues de Montréal, s'est tenue une manifestation d'une très grande importance. Plus de 15.000 citoyens ont participé. Et nous sommes tous conscients de la haute valeur symbolique de cette manifestation.

Il y avait beaucoup de monde, ce soir-là. Les leaders syndicaux, les gars de La Presse, des facteurs, des chauffeurs d'autobus, de taxi, les gars de Lapalme, de Canadiar, des employés de l'Hydro, des pompiers, des étudiants, des professeurs, des chômeurs, et j'en passe. Le P.Q. était également présent: des exécutifs complets d'associations de comités, de très nombreux membres, des permanents. Il y avait également beaucoup de policiers.

Bref, pas mal de monde. Tout le monde? Non. Quelques-uns manquaient. Aux nouvelles de fin de soirée, on apprend que l'ex-

cécutif du P.Q. a décidé de ne pas participer à la manifestation "pour des raisons qu'il juge valables". Et le Devoir du 1er novembre nous dit que "... la participation effective (du P.Q.) était subordonnée à des garanties et à des précisions qu'il n'a pas obtenues". Seul le député Robert Burns a eu assez de couilles pour descendre dans la rue.

Dans la foule, des travailleurs scandaient: "René au pouvoir!". Malheureusement, voyez-vous, René et son équipe étaient en réunion. Consolerez-vous, vous avez leur appui moral.

Cette coupure fondamentale entre la pensée et l'action, c'est le plus grave problème du Parti Québécois et il va falloir le régler le plus tôt possible. Il va vous falloir déterminer si cette fameuse "image rassurante" — à coup de citations de Rockefeller et Neapoléon — pour bourgeois constipés va nous tenir lieu, encore longtemps, de philosophie politique, ou va falloir en repartir, de tout ça. Je connais

un sacré paquet de militants qui en ont gros sur le cœur.

La lutte de libération nationale sera longue et ardue, ne nous faisons plus d'illusions là-dessus. Plus ils seront contestés, plus les politiciens actuels s'accrocheront férocement au pouvoir et se redresseront... derrière... leurs... policiers-natracqueurs. Le Parti Québécois, s'il veut simplement continuer à vivre, et encore plus s'il désire se développer et prendre le pouvoir, ne pourra pas que tirer les marrons du feu. Il va falloir qu'il s'engage dans l'action, du sommet à la base.

Les 15.000 citoyens présents le 29 octobre n'oublieront jamais la loi 3926 de Drapeau, ni les matraqueurs insensés des policiers. Ils n'oublieront peut-être pas non plus, l'absence de quelques-uns, précisément de ceux qu'ils croyaient "de leur bord"...

Jean-Robert CHOQUET
militant du Parti Québécois
comité de Mercier
Montréal, le 3 novembre 1971

L'OSM et ses faux génies

Il y a dans nos murs des génies méconnus. Des gens pleins d'astuce et de bonne volonté, des anonymes hélas! des besogneux irréductibles, contraints de justifier leurs postes par n'importe quels moyens. L'imagination ne leur fait pas défaut, sauf peut-être de celle qui serait constructive, le discernement n'étant pas prioritaire chez eux.

Dans notre civilisation de confiture à la pectine (avec frais), on ne juge plus de la qualité d'un produit qu'avec le "bonus" qui l'accompagne. Nous avons eu le savon et la serviette jacquard, l'épicerie et le timbre Gold Star, l'œcuménisme et la messe à gogo, voilà quelques gens que nous avons la bonne foi et la loterie! Il fut même un temps où nous avions l'incroyable Hainneur de diriger l'orchestre pendant un quart d'heure.

J'extravague, dira-t-on. Cette situation ne surviendra jamais. Désolé, mais c'est précisément la situation où se trouve aujourd'hui le Canada. La clause protectionniste dont sont assortis les nouveaux crédits d'investissement de Washington, tout comme les avantages fiscaux qui seront consentis aux "DISC", les nouvelles sociétés américaines de vente à l'étranger, entraîneront fatalement une réduction des investissements américains à l'étranger.

Pour annuler ces avantages, les gouvernements d'Ottawa et de Québec devront nécessairement accroître les subventions qu'ils offrent déjà pour attirer les entreprises américaines au pays. Or, l'administration Nixon a signifié au gouvernement Trudeau, au cours des derniers mois, que ces subventions étaient déjà excessives, selon lui, et que la générosité canadienne constituait une des "doléances" auxquelles un accommodement devrait être trouvé avant que la surtaxe de 10 pour cent sur les importations canadiennes ne soit retirée.

Que faire alors? Selon la logique de M. Garneau, nous n'avons d'autre choix que d'aller travailler ailleurs. Certains s'y résigneront peut-être. Mais la plupart entendent continuer de vivre et de travailler au Québec. Et ils réclament de leurs gouvernements qu'ils leur donnent les moyens de la faire.

LE DEVOIR
Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910
Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan
Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy
Directeur de l'information: Jean Francoeur
Trésorier: Bernard Laroque

imaginez! C'est par trop timide, il faut aller plus loin, voyons, du dynamisme que diable! Passe encore pour cette fois, mais la prochaine, il faudra se surpasser! Je propose que lors de la prochaine campagne de souscription des œuvres de charité fédérée du maire Drapeau l'on ajoute un autre \$300.000.00 au profit des pauvres de la campagne au carrousel de la Ronde, un grand concert de musique de cirque, pardon, de cirque constance au "bandstand" de la susdite, (quelque chose comme le premier tableau de Pétrouchka, avec les acrobates de Renard passant le globe parmi la foule et le couronnement de Miss OSM pour clôturer la soirée. Quelle décadence! Spectacle poussé à outrance mais néanmoins dans les limites du possible, vu le marasme

actuel. Vite, profitons-en pour ouvrir toutes grandes les fenêtres et secouer la poussière de ces irresponsables et de ces incapables, pour balayer tous ces cons dehors. Qu'ils aillent s'agglutiner ailleurs, chez leurs bons amis les agences de publicité, (qu'ils traitent fort mal d'ailleurs) la Place des Arts n'est pas une corporation américaine. Si, d'aventure les agences de publicité leur refusent asile pour raisons d'incompétence, et pour qu'ils ne grossissent pas les rangs des chômeurs de Bourassa, ils pourront toujours vendre non pas de la musique aux musiciens, mais quelque chose comme des congélateurs aux esquimaux. Ou mieux encore de la terre noire (color added) aux habitants.

René BAILLON
Montréal
Montréal, le 5 novembre 1971

Il ne faut pas retarder le projet Benson

J'apprends par les journaux que le ministre des finances du Québec, M. Raymond Garneau, n'a pas perdu espoir qu'Ottawa se rende à sa demande de reporter à janvier 1973 la réforme fiscale qui devra entrer en vigueur en janvier 1972.

Je m'oppose fortement à cette insistance intempestive du politicien québécois si sa demande doit retarder entièrement la mise en pratique du projet de loi d'honorable Benson. Le contribuable qui verra ses exemptions d'impôt sur le salaire ou le revenu substantiellement majorées par cette réforme fiscale, perdrait tout l'avantage de la diminution de l'impôt si Ottawa consentait à la demande du gouvernement égoïste du Québec.

J'avais obtenu du ministre fé-

déral des finances qu'il tienne compte de ma suggestion de doubler le pourcentage de l'exemption touchant les dons et charités. Voilà que ce cher Raymond Garneau tente de faire retarder ces quelques allègements offerts au pauvre contribuable. Tient-il à se faire une réputation de "tauxés" impito-

yable? Tant pis si ses subordonnés sont incapables de se préparer à appliquer les modifications si opportunes du futur régime fiscal. Je souhaite bien que M. Benson persiste dans son refus.

Lucien LUSIGNAN
Ottawa, le 4 novembre 1971

M. Masse a manqué d'imagination

Je ne comprends pas très bien la décision de M. Marcel Masse de siéger désormais à l'Assemblée législative dite nationale comme "indépendant". Je lui aurais cru assez de sens politique pour saisir au vol l'occasion qu'on lui offrait de fonder un nouveau parti,

dont il serait le chef incontesté et qui porterait évidemment un nom assez bien connu: l'UNION NATIONALE...

Michel DUMAINE,
avocat
Saint-Hyacinthe, le 3 novembre 1971

À propos d'un discours de Raymond Garneau

par Claude LEMELIN

Le gouvernement Bourassa aurait-il commencé d'entrevoir, dans une pénombre qu'il faudrait éclairer au plus tôt, le fil conducteur de sa politique économique? Les propos cohérents et lucides du ministre québécois des finances au colloque de l'Institut canadien des affaires publiques nous permettent de l'espérer.

Le discours de M. Garneau tait certes une large part aux aspects conjoncturels de la situation économique du Québec — une part encore trop large, compte tenu des instruments privilégiés dont disposent les gouvernements provinciaux, sous l'empire de la constitution canadienne, pour encadrer l'activité économique. Les structures de l'économie pouvant être prises comme données en courte période, c'est en effet surtout le gouvernement central qui, par ses grandes politiques monétaires et budgétaires, peut déterminer le niveau général de la production et de l'emploi à six ou douze mois près. Sans doute une modulation plus serrée des dépenses et des rentrées fiscales des provinces pourrait-elle accroître l'efficacité des politiques fédérales. "Il est vrai que notre politique budgétaire n'a jamais été tellement anticyclique, du moins quant au volume global du budget", reconnaît M. Garneau. Peut-être, au surplus, pourrait-on ajuster davantage les interventions fédérales à la diversité des conjonctures économiques d'une région à l'autre du pays.

Reste que M. Garneau a raison de signaler le caractère incompréhensible de la plus grande part des dépenses publiques provinciales, ainsi que la quasi-impossibilité dans le

cadre financier actuel, de varier significativement le niveau des impôts et des emprunts provinciaux.

Le ministre des finances a donc raison de renvoyer à Ottawa (quand ce n'est à Washington) ceux qui affirment "que le gouvernement québécois, s'il le voulait vraiment, pourrait contrebalancer les effets de la conjoncture et assurer une croissance soutenue" et de conclure que "l'on doit compter davantage sur les ressources fédérales pour stabiliser l'économie".

Conclusion? En courte période, le gouvernement du Québec n'a pas les moyens de promettre la création de 100.000 emplois. En longue période, toutefois, c'est-à-dire à échéance de deux, trois ans et plus, Québec dispose de moyens importants (pas tous, les autres se trouvant à Ottawa) de mettre en place les structures économiques susceptibles de conduire au plein emploi — à condition que son partenaire vise le même objectif, en courte comme en longue période.

Le discours de M. Garneau indique que le gouvernement Bourassa a commencé de prendre conscience que son "avantage comparatif", en matière économique, se trouve du côté des politiques structurelles. À cet égard, deux objectifs reviennent constamment au premier rang: la réduction de l'écart économique entre le Québec et les provinces du Canada à l'ouest de l'Outaouais; et la relance des investissements du secteur privé, particulièrement ceux du secteur manufacturier, où le ministre observe une "pause inquiétante" en 1971 (selon les prévisions, seulement 14,6 pour cent de tous les in-

vestissements s'effectueront dans ce secteur, comparativement à jamais moins de 18 pour cent depuis cinq ans) qui rejette sur le secteur public le gros du fardeau de la croissance.

Pour atteindre ces objectifs, dont on déplorait le manque d'originalité si seulement on s'en rapprochait plutôt que de s'en éloigner, M. Garneau met carrément l'accent sur les "modifications structurelles", les "solutions à long terme", "la réorientation de notre structure industrielle". Le ministre se trouve donc dans le bon enclos; mais il ne parvient pas encore à en distinguer clairement le bon grain de l'ivraie. Je n'en veux pour preuve que ses remarques sur les investissements étrangers.

"La dépendance américaine", M. Garneau n'a pas craint de lâcher cette expression péjorative, malgré le laisser-venir sans réserve aucune qu'affiche officiellement le gouvernement Bourassa. Doit-on promouvoir le protectionnisme et le nationalisme économique, demande le ministre? Avant de répondre, le ministre signale à juste titre "l'attitude contradictoire", "l'ambiguïté" de nombreux citoyens à l'endroit du capital étranger; il signale à non moins juste titre qu'il faudrait définir clairement nos objectifs à cet égard.

Mais la réponse n'en est pas moins catégorique. Parce qu'il a besoin d'emplois nouveaux, parce qu'il veut "rattraper" le Canada anglais (M. Garneau ne précise pas duquel il s'agit, des provinces de l'Atlantique, de l'Ontario ou de la Saskatchewan) le Québec ne peut se passer des investissements étrangers.

Trois éventualités nous sont présentées comme s'il ne pouvait en exister d'autres: "ou bien les investisseurs étrangers viennent chez nous, ou bien nos jeunes devront aller travailler à l'étranger"... ou bien les Québécois financeront eux-mêmes, "par une baisse forcée de leur consommation", les investissements requis pour se fournir du travail à eux-mêmes.

Je m'empresse de signaler que cette dernière option, que M. Garneau semble considérer comme catastrophique, a correspondu au processus normal de développement économique dans la très grande majorité des sociétés; certains spécialistes soutiennent même que l'on ne peut parler de véritable développement à moins que l'expansion d'une économie soit contrôlée (et donc financée, du moins en longue période) par sa population. J'ajoute

propos d'actualité

"C'est d'abord et avant tout cet idéal de communion, de fraternité et d'unité, qui doit commencer à se réaliser ici-bas même s'il ne peut l'être pleinement que dans l'au-delà, qui amène le chrétien à rejeter tout élément de haine et de discord, tout ce qui divise, tout ce qui va à l'encontre de l'entente mutuelle et de l'amour. Et n'est-ce pas ce dont nous avons précisément besoin aujourd'hui? De nos jours, pouvons-nous nous permettre de rejeter l'Evangile et les enseignements du Christ comme s'ils n'étaient pas l'un des principaux facteurs d'unité et de paix à la disposition des hommes? Peut-on trouver en dehors de Dieu des liens d'unité et de fraternité comparables à ceux que l'on trouve en Lui?"

Les Forces armées canadiennes, notamment l'élément Terre, ont toujours été appelées à venir en aide au pouvoir civil, chaque fois qu'il était nécessaire, et les événements de l'an dernier ont démontré à quel point ce rôle pouvait devenir important. Une des tâches confiées aux trois groupements de combat ainsi qu'au Régiment aéroporté est d'appuyer, s'il y a lieu, des opérations de sécurité intérieure. En cas d'urgence, on pourrait faire appel à des forces terrestres supplémentaires en puisant à même les réserves ou les formations affectées à d'autres fonctions. La formation militaire que le soldat canadien reçoit actuellement le prépare d'une manière idéale à jouer ce rôle.

Libre blanc sur la politique de défense, août 1971.

(Homélie prononcée par Mgr. J.-A. Plourde, 20 octobre 1970)

La formation professionnelle

Comment ajuster éducation et travail dans une société d'équité?

par MADELEINE JOUBERT, directeur général de l'ICEA

De façon générale, il semble bien qu'au Québec l'on ait mis jusqu'ici davantage l'accent sur l'offre, c'est-à-dire les travailleurs que sur la demande d'emplois que peut générer une structure industrielle comme la nôtre. Il ne suffit pas de recycler la main-d'œuvre, mais il faut créer de l'emploi pour ces personnes recyclées comme pour les nouveaux arrivants sur le marché du travail. On le voit, on l'a dit, le Conseil économique le répète, les politiques de ressources humaines ne sont guère reliées aux programmes de développement industriel.

Saurons-nous répondre aux défis des années 70? Voyons, à partir des difficultés présentes quels réaménagements pourraient être envisagés, compte tenu des perspectives déjà énoncées qui impliquent nécessairement de développer des approches différentes et, je le répète, de "faire éclater" le système éducatif actuel pour le rapprocher de la vie où il puise son dynamisme et son ressourcement. Considérons, en outre, le problème selon trois types de clientèles: les jeunes, les adultes économiquement faibles et ceux qui sont déjà dans la course d'une promotion sociale.

Une stratégie différenciée selon les clientèles

Du côté des jeunes, l'absence de prévisions détaillées de main-d'œuvre à long terme et les conséquences désastreuses d'un choix professionnel définitif, dès l'adolescence, ne peuvent qu'inciter à rejeter une spécialisation hâtive.

C'est donc moins à une formation spécialisée trop rapide qu'il faut songer qu'à une solide formation générale, moins à une formation encyclopédique que de leur apprendre à apprendre, i.e. à développer chez eux des aptitudes et attitudes dont ils pourront bénéficier toute leur vie. La possibilité de puiser dans un tronc commun de famille de métiers ou de parenté de professions, vers laquelle on semble s'orienter aujourd'hui, devrait leur permettre d'acquiescer les habitudes et notions de base indispensables qui les achemineront très tôt, et j'insiste, sur le marché du travail.

On a créé jusqu'ici des polyvalentes, mais a-t-on réussi à former des hommes polyvalents, aptes à faire face aux exigences du futur? Ne faudrait-il pas alors arrêter l'expansion d'un système éducatif de plus en plus prolongé, sans interruption et à plein temps et, généraliser un système plus souple avec alternance entre les périodes d'étude et les périodes de travail? Dans une perspective d'éducation permanente, cette formule coopérative ou ce système "sandwich" paraît déterminant.

Le cas de l'adulte est différent. Lorsqu'il s'agit de l'économiquement faible, plutôt que de lui infliger en milieu sco-

Mlle Joubert traitait vendredi dernier, lors du colloque de l'Institut canadien des affaires publiques, de l'éducation et du travail dans une "société d'équité". Voici la deuxième partie de cet exposé du directeur de l'Institut canadien d'éducation des adultes, consacré aux perspectives d'avenir.

laire des programmes d'extension de l'enseignement aux jeunes, ne pourrait-on pas téléscoper au plus tôt la formation dite générale et lui donner la possibilité de se former dans son milieu, de s'exprimer, de comprendre et de contrôler son environnement et cela à partir de ses propres schémas de références. Tout en misant sur son expérience, on s'engagera à plein dans la voie de l'auto-éducation. Le Projet multi-media, du moins dans sa conception originale, se propose de répondre à de telles attentes en fournissant aux adultes, sans attaches, une "boîte à outils" qu'ils maîtriseront à leur guise.

A moins de ne s'en tenir qu'à des mesures palliatives à court terme d'absorption de surplus de main-d'œuvre non qualifiée, des orientations différentes deviennent nécessaires. Pour les économiquement faibles ne conviendrait-il pas alors d'établir une stratégie particulière au niveau de la formation professionnelle en fonction directe d'un emploi?

La mobilité professionnelle de cette catégorie de main-d'œuvre est beaucoup plus déterminée par le marché du travail et donc la conjoncture économique, que par l'éducation. Une formation sans perspective d'emploi pour ce type de clientèle ne peut que détruire la motivation et créer un blocage néfaste lorsqu'un apprentissage deviendra nécessaire dans une période de prospérité.

Outre cette stratégie particulière de formation professionnelle pour les économiquement faibles, il faut penser à une reorganisation de la formation professionnelle pour l'ensemble des travailleurs. Pour eux, tout autant que pour les jeunes, il importe d'assurer un va-et-vient continu entre l'éducation et le travail. A cet égard, des mesures comme les congés-éducation dans et hors l'entreprise ne devraient-elles pas faire l'objet d'une prochaine législation? (A ce propos, la Loi française sur la formation professionnelle continue, votée en juillet dernier, pourrait nous inspirer).

Pour ceux par ailleurs qui veulent retourner à plein temps en formation n'y aurait-il pas lieu de court-circuiter la formation académique générale de manière à leur permettre l'accès direct, après un minimum de prérequis, à la formation professionnelle des adultes aux trois paliers du système scolaire? Toute politique de formation de main-d'œuvre fait face aujourd'hui au problème de l'évolution technologique, de l'automation. La clientèle qui a déjà atteint un niveau équivalent à la fin du secondaire demeure capable d'y faire face, d'ajouter à sa formation.

Toutefois, les laissés-pour-compte qui, pour des raisons multiples, ont eu à quitter l'école avant de terminer le secondaire sont accablés à une situation tragique, bien qu'ils aient le même droit au travail. C'est de plus en plus le cas des jeunes travailleurs sans emploi de 16 à 25 ans. Devant cette situation, des choix politiques ne s'imposent-ils pas de manière à permettre et même à faciliter le développement de certains types d'entreprises nécessitant une formation accélérée en situation de travail?

La fonction éducative de la situation de travail

Après avoir misé pendant de nombreuses années sur la formation professionnelle en institution d'enseignement, on voit aujourd'hui à plusieurs indices l'émergence d'un mouvement contraire. En 1963, une enquête de l'ICEA sur le rôle de l'entreprise en éducation des adultes a révélé que jusqu'à ce jour, en raison d'un système d'enseignement qui n'arrivait pas à répondre efficacement et vite aux besoins de formation professionnelle, un certain nombre d'entreprises tentaient d'y suppléer.

Les législations C-49 (1960), C-278 (1967) ont opéré un revirement permettant l'expansion rapide de la formation professionnelle en institution. On peut se demander si à la période de flottement actuelle ne succèdera pas une volonté plus ferme de redonner à la situation de travail sa fonction éducative, mais dans une perspective bien différente de celle du début des années '60.

A ce propos, chose assez curieuse, et je dirais même paradoxale, une recherche réalisée par le Ministère de l'éducation sur la période 1966-1967, démontre que 44,8% des adultes en chômage ayant reçu une formation en industrie trouvent un emploi permanent et stable, alors que seulement 11,4% de ceux qui reçoivent une formation professionnelle dans les Commissions scolaires bénéficient du même avantage. Malgré cela au Québec, en 1969-1970, les crédits consentis pour la formation en industrie dans le cadre du Bill C-278 représentent le minimum pourcentage de 3,6% du budget global de la formation professionnelle, alors qu'effectivement 1,5% a été dépensé.

Le Huitième exposé annuel du Conseil économique du Canada souligne pourtant plusieurs arguments en faveur de ce type de formation:

"Une telle formation place le candidat au service d'une

entreprise particulière où il jouit des avantages financiers et psychologiques d'avoir une rémunération et un emploi pendant sa période de formation.

"Quant aux travailleurs désavantagés, il y a aussi de puissantes raisons en faveur de la formation dans l'industrie. Comme ce sont en général les travailleurs "désavantagés" ou les "chômeurs chroniques" qui ont reçu le moins d'instruction ou de formation, ou qui souffrent d'autres insuffisances, il est probable que, dans une salle de classe, ces travailleurs ressentent un blocage psychologique. En effet, dans la classe, ils retrouvent un milieu qui leur a déjà causé des déboires, alors qu'ils seraient, sans doute, beaucoup plus réceptifs dans l'atmosphère plus pratique de la formation dans l'industrie."

Pour que la formation professionnelle se fasse de plus en plus en industrie, il faudra toutefois changer certains règlements du Bill C-278 qui n'autorise pas la formation reliée à la production de biens vendables et comporte des exigences restrictives de formation trop générale. Le "mini-college" de la Sidbec-Desco est un exemple intéressant de formation propre à répondre aux exigences posées plus haut. Reste aussi le cas de la petite et moyenne entreprise que l'on retrouve en majorité au Québec. Des solutions comportant la possibilité de regroupements mériteraient d'être étudiées plus à fond. Un tel type de formation n'implique-t-il pas, tel l'exemple précité, que tous les acteurs concernés, syndicats, patrons, Etat, participent à l'élaboration des objectifs et à l'identification des besoins de formation?

Un réajustement des politiques en faveur d'une planification régionale

Cet ensemble de mesures, auxquelles on vient de référer, susceptibles de rendre plus flexible le système éducatif en fonction des différentes clientèles, de la modification de la conjoncture économique et de diverses caractéristiques régionales, devraient rendre possible une planification à court et à moyen termes, à ce niveau, par mode de concertation des agents impliqués. Un instrument tel que le Bill 49, par le truchement de ses Commissions de formation professionnelle, pourrait sans aucun doute permettre les opérations de prévision et constituer une alternative réaliste aux difficultés de planification à long terme pour l'ensemble du territoire.

L'absence de coordination du développement industriel est encore plus cruciale à Montréal. Comme aux Etats-Unis, c'est dans les grands centres urbains que se trouvent concentrés la main-d'œuvre et la clientèle du pré-emploi, i.e. là où les usines ferment ou se déplacent à la périphérie des villes. Ne pourrait-on prévoir, face à cette situation, une coordination des politiques sociales et des politiques de main-d'œuvre? Répétant les erreurs des grandes villes américaines, on s'achemine de plus en plus vers une paupérisation des centres-villes, faute de plan d'ensemble quant à la main-d'œuvre, au logement, au transport des travailleurs et au zonage des villes de banlieue qui parfois, s'opposent farouchement à une migration des travailleurs. C'est dans cette perspective que l'équipe de recherche de l'ICEA travaille actuellement en replaçant la question de la formation professionnelle dans le cadre du développement urbain.

Au Québec, le problème de coordination des politiques et prévisions se complique de la bataille des juridictions entre le Fédéral et le Provincial, de même qu'entre divers ministères. Le récent colloque régional de Montréal-sud sur la formation professionnelle montre bien que "plus on en parle, moins ça change". Si on veut arriver quelque peu à planifier la formation et répondre aux véritables besoins, on est en droit d'attendre que le Ministère du travail fournisse toute l'information sur la situation et les besoins en main-d'œuvre, sur l'emploi, l'évolution de la structure industrielle, données primordiales dans toute planification de politiques de ressources humaines. Or, on peut se demander si depuis les derniers six mois, les relations de travail, sûrement importantes, n'ont pas large prédominance sur les problèmes de formation de main-d'œuvre dans le Ministère concerné?

On se plaint avec raison de la ballade constante du travailleur du Centre de main-d'œuvre fédéral au provincial, en passant par la Commission d'assurance-chômage, le Service social, la Commission scolaire et que sais-je? La politique de main-d'œuvre présentant un caractère d'unicité, ne pourrait-on pas en venir à régler ce chevauchement de juridiction qui risque d'engendrer la poursuite d'objectifs différents et même contradictoires?

En conclusion, il convient de souligner que toute cette question éducation-travail apparaît encore plus complexe qu'elle ne l'était il y a quelques années.

Au cours de cet exposé, j'ai essayé de dégager quelques lignes d'action, soit: la nécessité d'établir une stratégie différenciée selon les catégories de clientèles et la conjoncture économique du moment; l'importance de redonner à la situation de travail la fonction éducative qu'on lui attribuit dans le passé, l'urgence de réajuster les politiques de formation et les politiques sociales en faveur d'une planification régionale, l'hypothèse d'une planification globale ayant semble-t-il été écartée.

A mon avis, ces mesures nous ramènent aux objectifs préables. Elles impliquent d'opter pour le développement d'une société d'équité qui ne renie pas pour autant des impératifs de croissance économique; choix certes difficiles, exigeant de nos gouvernants d'être à l'écoute constante de la population; choix qui ont aussi, nous l'avons vu, des incidences sur les types d'éducation à développer pour l'ensemble des Québécois, jeunes et adultes.

(i) Hardy-Roch, Marcelle, "Evaluation des cours de formation professionnelle des adultes offerts aux chômeurs", Québec, Direction générale de l'éducation permanente, septembre 1970, p. 114.

LIBRE OPINION

L'apport des policiers au syndicalisme

par JEAN-PAUL LEMAY, sergent

En 1944, alors que les grandes centrales syndicales actuelles, n'avaient pas toutes pris naissance, le syndicalisme policier prenait forme. Ce mouvement n'est pas né sans difficultés. Quelques hommes publics traitèrent même les dirigeants syndicaux d'être affiliés aux communistes. Le juge Brossard élimina alors tous les doutes possibles dans une sentence arbitrale reconnaissant aux policiers le droit d'avoir leur propre syndicat, en autant qu'il ne soit pas affilié aux autres mouvements ouvriers. Le principe évoqué était et demeure encore le même: aucune influence que ce soit de la part des travailleurs, des hommes d'affaire et des dirigeants politiques ne doivent intervenir dans le rôle du policier, qui est de maintenir l'ordre et la paix.

La Fraternité

La Fraternité des policiers de Montréal a-t-elle accompli son rôle auprès de ses membres? La Fraternité a fait énormément pour ses membres et elle est considérée, avec raison, comme l'un des syndicats les mieux organisés non seulement au Québec, mais dans toute l'Amérique du Nord. Qu'il nous soit permis de citer, au premier coup d'oeil, quelques points pour justifier cette affirmation.

La Fraternité des policiers de Montréal a amélioré énormément les conditions de travail de ses membres. Actuellement, on peut dire que l'influence politique, tant au point de vue engagement, ob-

tention d'un grade et d'une fonction est inexistante. Les années de service sont l'unique critère dans le choix des postes et des vacances. L'agent de la paix a le droit et le privilège d'être défendu par un représentant syndical lors d'un rapport disciplinaire. Chaque membre est protégé par une caisse de journées de maladie accumulables, par un système d'assurance-collective adéquate et par un fonds de secours en cas d'accident. En plus des privilèges précités, la convention collective couvre la sécurité du policier dans l'accomplissement de sa lourde tâche. Les différentes augmentations de salaire, parfois adéquates, parfois ridicules, lui a permis de faire face à l'augmentation du coût de la vie. Toutes ces conditions de travail ont été obtenues de peine et de misère par un système de négociation difficile obligeant les parties en dernier recours, à l'arbitrage — au lieu de la grève comme pour les autres mouvements syndicaux. Qu'il nous suffise de citer comme preuve le 7 octobre 1969, journée par excellence d'un dévouement de vingt-cinq années de frustrations syndicales.

En 1953, le président de la Fraternité des policiers de Montréal, M. Jean-Paul Lapointe, a contourné une sentence arbitrale idiote et injuste. Pendant que les autres corps de métier voyaient leur salaire augmenté, le juge Paquette décide de ne pas offrir d'augmentation aux policiers. Les membres demandèrent à leurs dirigeants syndicaux de réouvrir leurs négocia-

tions. Chose dite, chose faite. La contribution des policiers à leur caisse de retraite est réduite de dix pour cent à sept pour cent, et la contribution de la ville est augmentée de huit pour cent à onze pour cent. Les policiers obtiennent, de plus, le droit de gérer leur caisse de retraite. Où ont-ils placé cet argent? Ils l'ont investi dans des industries du Québec, dans des obligations du Québec, dans la construction de maisons pour leurs membres, (plus de \$25 millions, permettant ainsi à ces travailleurs dont la majorité sont syndiqués à la F.T.Q., d'obtenir du travail).

Nous pourrions continuer dans la même veine et parler de la construction du centre social, de l'établissement d'une caisse d'économie. Le mouvement syndicaliste a permis aux policiers de mieux accepter les inconvénients de leur métier tels que de porter un uniforme, de travailler le soir et la nuit et aussi les fins de semaine, de risquer leur vie pour la recherche des criminels, de recevoir des brimades ou autres objets lors de manifestations. Face à cela, il y a bien sûr de grandes joies comme celles de sauver une vie, d'aider les blessés, de remplacer le médecin lors d'accouchements, de renseigner le citoyen sur ses droits, de recevoir un sourire innocent de la part d'un enfant.

L'histoire

Qu'a fait la Fraternité des policiers de Montréal pour les autres syndiqués de la province de Québec? Lorsqu'elle le pouvait et que cela ne

venait pas en contradiction avec son rôle, la Fraternité a fait énormément pour tous les syndiqués de la province de Québec. Qu'il nous suffise de rappeler certains faits:

En 1944, c'est le syndicat des policiers qui a permis aux cols bleus et aux cols blancs de la ville de Montréal d'obtenir leur accréditation syndicale.

En 1950, le président du Syndicat des policiers de Montréal, M. Jean-Paul Lapointe, dirigeait le cartel syndical formé des cols bleus, des cols blancs et des pompiers, dont le but était d'orienter une action commune contre les mauvaises conditions de travail offertes par la ville de Montréal.

En 1954, la Fraternité des policiers de Montréal obligea M. Langlois, chef de la police, à placer des policiers devant les pôles, lors de l'élection municipale, afin que tout se passe dans l'ordre et pour empêcher le vol des boîtes de scrutin.

En 1964, lors de l'introduction de la régie des rentes du Québec, les policiers ont été les seuls syndicalistes présents et reçurent du premier ministre Lesage des félicitations pour avoir pris leurs responsabilités. (Messieurs Laberge et Pépin n'étaient pas présents. Le sujet en cours, qui traitait de toutes les caisses de retraite des syndiqués du Québec, n'était pas assez important pour eux.)

Au début de 1969, lors du célèbre bill 295, les policiers ont de nouveau fait front commun avec les autres syndiqués de la ville de Montréal pour lutter contre cette injustice. (Lors d'une assemblée de ce même front syndical tenue à l'arena Maurice Richard, M. Louis Laberge n'a-t-il pas louangé le Syndicat des policiers de Montréal?)

Le 7 octobre 1969, malgré leurs profondes frustrations, les policiers de Montréal n'ont pas accepté que M. Lucien Saulnier vienne leur adresser la parole au centre Paul-Sauvé...?

En novembre 1969, au congrès de la F.T.Q., M. Laberge n'a-t-il pas louangé pendant près de trente minutes M. Guy Marclé. (Pourquoi

l'avoir louangé aussi longuement alors que le sujet en cours traitait de la possibilité, pour la F.T.Q., de se joindre aux marcheurs contre le bill 63?)

En décembre 1969, lors de la présentation du bill 75 à l'Assemblée nationale, Messieurs Guy Marclé et Roger Lasnier, policiers de Montréal, ont représenté les quatorze syndicats de la ville dont ceux de la F.T.Q. et de la C.S.N.

En janvier 1970, M. Guy Marclé a été le seul syndicaliste invité par les étudiants de l'Université du Manitoba pour discuter avec eux du thème "Violence dans notre société".

Lors du conflit des employés de Lapalmé, l'exécutif de la Fraternité a fait paraître différents communiqués dans les postes de police, demandant à ces derniers de ne pas effectuer le travail de ces syndiqués en grève.

Lors du conflit de la Presse, sujet de la manifestation du 29 octobre, la Fraternité des policiers de Montréal a décidé d'appuyer ces syndiqués en ne fournissant plus d'informations à ce journal; ce n'est qu'après cela que le Parti Québécois et la F.T.Q. ont décidé de suivre la même trace.

Le syndicalisme policier n'est pas parfait. Loin de là. Il faudra y apporter des améliorations. Mais il n'est pas possible, d'autre part, d'accepter les vues de ceux qui, à la suite des derniers événements, ne veulent plus le reconnaître comme mouvement syndical. Il faut regretter que ce soit de la bouche de dirigeants syndicaux qu'une telle condamnation ait été formulée.

Où situer le syndicat des policiers?

Le syndicat des policiers de Montréal doit faire la jonction entre les fonctions d'un syndicat comme tel et le travail d'agent de la paix. Il est bien évident qu'ils ne peuvent pas avoir d'engagement politique global. Chaque membre a un opinion et ne doit l'exprimer que par les scrutins secrets des diverses élections. La Fraternité, comme syndicat, doit par contre exprimer ses vues sur les diverses législations qui trai-

M. Lemay est sergent dans la police de Montréal. Etudiant en science politique à l'Université du Québec, il s'est spécialisé dans l'examen du syndicalisme des policiers de Montréal. Dans cette libre opinion, il commente la condamnation qui a été formulée contre la Fraternité des policiers de Montréal, à la suite de la manifestation du 29 octobre, par certains dirigeants syndicaux. Les sous-titres sont du Devoir.

tent du domaine de la justice. La décision finale revient aux élus du peuple, et même si elle diffère grandement de celle des policiers, ils doivent l'accepter et appliquer la décision de l'autorité.

Nous croyons qu'il est préférable, pour les policiers étant donné leur travail particulier, de ne pas s'affilier à d'autres syndicats, même si le droit leur en était donné. Ceci ne doit pas empêcher les différents dirigeants syndicaux d'effectuer un échange de documents et d'informations. Dans le fond, les policiers sont une espèce de tampon entre les autorités en place et la population.

C'est à chacun de nous, policiers, autorités, citoyens, de s'interroger face à l'évolution sociale actuelle. Nous avons bien aimé la citation du pape Paul VI à ce sujet, dans sa lettre au cardinal Roy: "Que chacun s'examine pour voir ce qu'il a fait jusqu'ici et ce qu'il devait faire. Il ne suffit pas de rappeler des principes".

Suite à la page 2

33

Distribution Hurtubise H.M.H.

380 ouest, rue Craig, Montréal, 859 6381

ECRITS
DU CANADA
FRANÇAIS

Un panorama
de la littérature
canadienne-française

Théâtre **ANDRÉ LAURENDEAU** - Les deux valsesEssai **GRAZIA MERLER** - La réalité dans la prose d'Anne HébertPoésie **ANDRÉ RICARD - JEAN-GUY LACHANCE - MAURICE COMTOIS - GAËTAN DOSTIE**Texte ancien **Appel à la majorité silencieuse contre les PATRIOTES**
publiés en 1835

Le volume: \$3.00/Abonnement à 4 volumes: \$10.00

ESPAGNOL ITALIEN **ANGLAIS** ALLEMAND JAPONAIS

Après dix années d'expérience Globe est heureux de ses plus récentes améliorations apportées dans les cours intensifs, leçons privées, ou leçons en groupes, tels que ces cours pris chez-vous ou à la campagne.

VOUS ENREGISTREZ CHAQUE LEÇON DONNÉE PAR GLOBE, ainsi votre cours de conversation devient un travail complémentaire qui peut être facilement révisé à la maison.

Nous limitons maintenant nos groupes à quatre personnes. NOTRE SERVICE DE CASSETTE, LABORATOIRES DE LANGUE, MANUELS ET ENREGISTREMENT SONT TOUS INCLUS DANS LES HONORAIRES DU COURS.

Téléphonez-nous pour un service gratuit de consultation. Toutes les leçons sont déductibles de l'impôt.

Nous donnons CE QU'IL Y A DE MEILLEUR, et à des prix NON DISPENDIEUX.

Enregistrez-vous
dès maintenant
866-9731



suite 1538
1 Place
Ville Marie

Suite 1538, 1 Place Ville Marie

CHAMPAGNE
Veuve Clicquot

le choix des connaisseurs
depuis 1772

La Maison Veuve Clicquot-Ponsardin,
Reims, France

suites
de la première
page

SAINT-PIERRE

et comprendre les problèmes engendrés par le nouveau système.

Le projet de loi 28 accorde au gouvernement la possibilité de nommer deux commissaires supplémentaires si la minorité linguistique ou confessionnelle n'est pas suffisamment représentée parmi les 15 commissaires élus par la population pour chaque commission scolaire unifiée.

En réponse à ceux qui considèrent ce droit de gouvernement comme contraire à la démocratie électorale, M. Saint-Pierre répond qu'il faudra peut-être limiter les droits des commissaires nommés par le gouvernement. Ils deviendraient alors des observateurs sans droit de vote.

Le ministre de l'éducation a également manifesté son intention d'ajouter une nouvelle clause pour satisfaire les anglophones qui n'auraient pas suffisamment confiance dans le respect de leurs droits par la majorité francophone.

M. Saint-Pierre a cependant réitéré son adhésion au principe des commissions scolaires unifiées et son refus de voir s'implanter une restructuration basée sur des divisions linguistiques.

M. TRUDEAU

Quant à la réforme fiscale, le gouvernement a bien l'intention de la mettre en vigueur dès le début de 1972, et le Québec ne devrait pas entretenir l'espoir de pouvoir la reporter d'une autre année. Il est temps que cessent les incertitudes, a expliqué M. Trudeau.

Il croit d'autre part que de mettre un frein à l'investissement étranger au Québec entraînerait des conséquences inadmissibles pour la grande majorité des Canadiens.

S'exprimant à un débat avec les étudiants du Cégep Lévis-Lauzon, hier mardi, le premier ministre du pays a été interrogé par un professeur sur l'aide fournie aux sociétés étrangères déjà très fortes et qui, au Québec, maintiennent le français dans un état d'infériorité.

Cette intervention ayant été bruyamment applaudie, M. Trudeau a lancé: "Je ne sais pas si vos parents applaudiraient aussi fort."

Se débarrasser du capital étranger, dit-il, c'est la chose la plus facile qui soit. Cuba l'a fait en quinze jours, mais son niveau de vie a baissé et le capital américain a été remplacé par le capital russe, et maintenant par le capital chinois. Et Cuba n'est pas plus indépendant qu'avant.

"Mais continuez comme ça, lance-t-il aux dizaines d'étudiants qui maugréaient, ils vont (les investisseurs) avoir assez peur qu'ils vont tous s'en aller. On sera riche une semaine ou deux... Si vous n'en voulez pas du capital étranger, on n'en apportera pas, du moins dans la région Lévis-Lauzon."

ANTI-CASSEURS

On sait que cette éventualité a également été évoquée à l'Assemblée nationale par le ministre québécois de la justice, M. Jérôme Choquette. Une telle mesure, adoptée déjà en France, aurait pour effet principal de faire assumer par les organisateurs de manifestations les dégâts matériels et les actes criminels qui pourraient éventuellement en résulter.

Faisant un bref rappel des événements d'octobre '70 et de l'application de la loi des mesures de guerre par le gouvernement fédéral, le premier ministre Trudeau a reconnu qu'il valait mieux donner aux provinces une loi pénale qui leur permette de "s'administrer dans l'ordre".

Il en a profité pour expliquer qu'avec les moyens modernes de diffusion des idées et de la parole, les "harangueurs et les agitateurs" avaient, lors de manifestations qui auraient été autrefois anodines, des moyens bien plus puissants "de tourner une population vers l'émeute", donnant en exemple ce qui se passe au Pakistan, en Irlande et aux États-Unis.

"La violence urbaine est devenue chose quotidienne", a-t-il dit. Il faut donc s'assurer que la contestation ait la possibilité de s'exprimer par des voies démocratiques, tout en évitant qu'une "poignée de cellules puisse faire sombrer une société dans la terreur".

Un peu plus loin, M. Trudeau devait ajouter que se débarrasser du capital étranger à la façon de Castro ne serait pas accepté par les Canadiens et que la meilleure de la faire, c'est d'agir comme le gouvernement canadien a commencé de la faire. "Et vous pourrez continuer dans cette voie, si vous n'êtes pas plus matérialistes à 30 ans qu'à 20 ans."

Arrivé en fin d'avant-midi à Québec, le premier ministre s'est immédiatement dirigé vers le Cégep de la rive-sud, où l'attendaient plus de 700 étudiants. Les lieux avaient été soigneusement nettoyés et tous ceux qui arrivaient devaient montrer patte blanche. Les policiers étaient fort nombreux. Pour la circonstance, tous les cours avaient été suspendus de 11 heures à 14h30.

À la fin de la rencontre, il y eut quelques huées éparses, auxquelles, M. Trudeau répondit du tac au tac. Un téléphone se mettant à sonner au fond de la salle, il laissa tomber: "C'est l'appel à la bombe. Si ça saute, on va sauter tous ensemble!"

Tant et si bien qu'au bout d'une heure et demi de questions et de réponses, M. Trudeau a été chaleureusement applaudi par l'ensemble, les quelques "chou" étant à peine perceptibles. Il s'est bien tiré de cette incursion, l'une des rares chez les étudiants québécois depuis son accession au pouvoir.

Sur un autre sujet, M. Trudeau croit encore plus au volontariat qu'à des mesures coercitives pour contrer l'inflation et résorber le chômage.

A un étudiant qui lui demandait si le gouvernement ne recourrait pas au gel

des prix et des salaires, il a répondu qu'il n'écarterait aucune mesure en principe, mais que la façon de voir la démocratie du gouvernement n'inclutait pas un tel gel. Il s'agit de faire comprendre aux syndicats forts que s'ils obtiennent une hausse de salaires de dix pour cent, alors que la croissance réelle de l'économie n'est que de cinq pour cent, ils appauvrissent tous les autres salariés qui ne sont pas aussi forts.

M. Trudeau a noté que le danger de l'inflation persiste toujours et que pour y faire face, le gouvernement peut recourir au gel des coûts et des prix, ou encore exercer un contrôle absolu, comme en temps de guerre, ou compter sur le volontariat, comme il y a deux ans. C'est cette dernière mesure qu'Otawa favorise pour l'instant, tâchant de faire comprendre qu'on ne peut tirer plus de l'économie que l'on y met dedans. Augmenter les salaires de dix pour cent quand la productivité n'est que de cinq pour cent, c'est couper la valeur du dollar, faire perdre des marchés et augmenter le chômage.

Au sujet du bilinguisme, M. Trudeau a fait savoir que son gouvernement n'a pas adopté la recommandation qui lui avait été faite par la commission Duhamel de faire du Québec dans son entier un district bilingue. La langue française ne survivra au Québec, dit-il, que si elle est forte, si elle a une signification réelle, si elle est le véhicule d'un peuple qui progresse. A son avis, ce n'est pas par des protections légales et statutaires que le français survivra et prendra de la vigueur, mais par la vitalité et la vigueur d'un groupe désireux de préserver ses droits. Selon lui, la politique fédérale va dans ce sens.

Concernant les élections générales, le premier ministre a redit qu'il a l'intention de faire un terme "normal", ce qui voudrait dire qu'il n'y en aurait pas avant le début de l'été prochain. M. Trudeau ayant été élu en juin 1968, "Aussi étrange que cela puisse paraître, dit-il, nous ne sommes pas là pour le prestige ou le pouvoir. Nous pensons pouvoir servir le bien commun, et si nous sommes battus, ce ne sera pas un drame. Le pouvoir, sans avoir la chance de réaliser un programme, ça ne nous intéresse pas."

Si le Parti québécois est élu en 1974? A cette question hypothétique, M. Trudeau refuse de répondre. "C'est comme si on demandait à un athlète ce qui va lui arriver s'il va en enfer ou au ciel..." Cette réponse soulevant des réactions dans la salle, il ajoute aussitôt: "Les séparatistes n'ont qu'à penser qu'ils 'en sont au ciel!' Il dit ensuite ne pas connaître la politique du PQ advenant qu'il soit élu au Québec. L'indépendance, pour le PQ, ce n'est pas une chose absolue puisqu'il l'assortit d'un moyen terme qui est l'association avec le reste du Canada. Et si les Québécois, après avoir voté pour le PQ, donnaient également un mandat fédéraliste aux libéraux d'Otawa? Que ferait alors le PQ? "Je n'en sais rien, répond le premier ministre. Je crois que le pays tout entier nous appartient. Nous travaillons pour que le séparatisme n'arrive pas. S'ils sont élus, ils viendront nous parler et nous verrons ce que nous avons à dire".

M. Trudeau note que le PQ admet lui-même que le Québec ne peut vivre complètement indépendant. Et le Canada sans le Québec aurait de moins en moins de sens.

Répondant à une autre question, l'homme politique a noté que le Québec s'est affranchi tard des cadres — ou des carcans — que l'enseignement, et que la

révolution idéologique y a été plus soudaine qu'ailleurs. Mais cela ne l'empêche pas, parce qu'il y a là des valeurs nouvelles. Ainsi, la jeunesse du monde impose aux gouvernements de mettre l'accent sur la qualité de la vie plutôt que sur l'abondance des biens matériels, ce en quoi M. Trudeau est d'accord avec les jeunes. Ce qui leur manque, selon lui, ce n'est pas l'information, mais la connaissance en profondeur et la réflexion, qui permettraient aux jeunes de trouver de nouvelles valeurs qui guident. Ce qui leur manque, c'est la sagesse. Mais ça viendra, ajoute-t-il aussitôt.

Concernant la légalisation de la marijuana, le chef du gouvernement canadien a dit qu'il attendait le rapport de la commission LeDain avant de prendre position. A son avis, l'alcool est plus nocif que la mari pour la population canadienne. Quant à lui, il n'a besoin ni de l'un, ni de l'autre. "Mais un verre de bière, par exemple!", ajoute-t-il, goguenard.

M. Trudeau a dit que Québec n'a pas fait appel à Ottawa pour l'aider à financer le projet de la Baie James. Et s'il le faisait, les autres provinces en feraient autant pour développer leur Nord à elles. Au surplus, une telle aide pourrait être considérée par certains comme une façon de plus pour Ottawa de contrôler les affaires du Québec qui, de son côté, veut faire valoir son autonomie.

Comme il était interrogé sur la caisse électorale de son parti, M. Trudeau a dit que M. René Lévesque avait lui-même dépensé "pas mal d'argent" pour se faire élire dans Laurier. Un caméraman braquant alors ses "flashs" sur lui, M. Trudeau laisse tomber: "Je parle de Lévesque". C'est probablement Radio-Canada. Ce qui était le cas. Puis, mal à l'aise, il tenta de se reprendre, et ajouta que Radio-Canada s'était bien améliorée récemment!

LE SIÈGE

Le siège au NDP. Il avait contre lui, M. Lawrence Watson, le conservateur qui avait représenté ce comté au fédéral de 1963 à 1968. Les couleurs du parti libéral étaient défendues par un fermier de 61 ans, M. James Hocker, qui a siégé sept ans durant à la législature de la Saskatchewan.

Le dépouillement de 175 bureaux de vote sur un total de 214 donnait à Bill Knight 8,266 voix, contre 7,089 au conservateur et 5,506 au libéral.

Ces élections partielles revêtaient une importance particulière, chacun des partis en lice s'étant complu à en souligner le caractère symptomatique. C'est ainsi que le ministre de la justice, M. John Turner, inaugurant la campagne libérale, avait déclaré que les résultats dans Assiniboia démontreraient l'appui dont jouit le gouvernement dans sa politique du bien.

Pour le leader du NDP, M. David Lewis, la victoire de son candidat constitue une réputation de la politique "Trudeau-Lang" en matière agricole et de la politique "Trudeau-Benson" en matière économique.

A la veille des élections d'Assiniboia, les libéraux détenaient 2 des 13 sièges de la Saskatchewan au fédéral. La représentation libérale de la province à Ottawa se ramène maintenant à un seul député, M. Otto Lang, ministre de la main-d'œuvre.

Les néo-démocrates détiennent aujourd'hui 7 des 13 sièges, alors que les conservateurs en ont 5. La victoire de Bill Knight donne aux néo-démocrates leur 25e siège aux Communes.

La justice US devra faire vite

Si, lundi prochain, le procureur des États-Unis, n'a pas entrepris une procédure d'extradition contre un Français accusé de possession de drogues, le juge Antonio Lamer le libérera sous cautionnement.

Il s'agit d'un certain Michel Mastantano, 28 ans, président d'une compagnie de disque et qui récemment, selon les affirmations du représentant américain Me Myer Gross, s'est rendu à New York en compagnie de la comédienne montréalaise Danielle Ouimet.

Ce jeune homme, immigré au Canada, aurait, selon Me Gross, transporté 1,000 livres d'héroïne aux États-Unis et il a déjà été accusé d'importation de 140 livres d'héroïne par un jury américain.

Le juge Lamer a dit qu'il n'allait pas garder derrière les barreaux un individu sous prétexte que la justice américaine n'est pas pressée. Le magistrat a toutefois précisé que le cautionnement ne serait pas inférieur à \$20,000 sur immeubles.

Jugé inapte à subir son procès

Le juge Fernand Legault a promis à Paul Rose, hier, qu'il visiterait les lieux de détention de l'accusé afin de se rendre compte si, tel que le prétend celui-ci, il est vrai que Rose ne peut jouir de conditions raisonnables à la préparation de sa défense.

Hier, Paul Rose a fait valoir au magistrat qu'il avait des témoins à interroger et qu'il ne pouvait le faire dans la discrétion qui est de mise en pareille circonstance.

Paul Rose est détenu au 10e étage de l'édifice de la SQ, rue Parthenais, durant son procès.

D'autre part, M. Jean-Guy Boilard, procureur spécial de la Couronne pour ce procès d'enlèvement intenté contre Rose, a continué sa preuve en faisant témoigner des experts en ballistique, des experts en empreintes et des policiers qui ont mené l'enquête concernant l'enlèvement de Pierre Laporte, le 10 octobre 1970. Les témoignages ont surtout porté sur des armes trouvées près de la route, à Jacques-Cartier, par un employé de la ville et sur les divers objets trouvés au 5630 rue Armstrong, à Saint-Hubert, où Pierre Laporte aurait été séquestré.

Élections sanglantes aux Philippines

Le parti du président Marcos battu 7-1?

MANILLE (AP) — Les résultats partiels des sanglantes élections qui se sont déroulées hier aux Philippines donnent la victoire dans une proportion de 7 à 1 au parti libéral minoritaire contre le parti nationaliste du président Ferdinand Marcos.

Au moins 40 personnes ont été tuées hier, portant à près de 200 le nombre des morts attribuables au climat de violence qui a entouré la campagne.

Tous les candidats libéraux au Sénat avaient été blessés en août dernier, au cours d'une assemblée du parti, par l'explosion de grenades lancées contre l'estrade qu'ils occupaient. Plusieurs d'entre eux ont fait campagne en chaise roulante, avec ces plaques ou avec bandages.

Douze heures après la fermeture des bureaux de scrutin, deux réseaux de télévision rapportaient que les li-

béraux étaient en avance dans sept des huit élections au Sénat.

C'est le libéral Janito Salonga qui avait une avance d'un million de suffrages sur ses rivaux.

Mesures Nixon

L'augmentation

limitée à 5 1/2%

WASHINGTON (AFP) — Le Conseil des salaires américain — composé de représentants patronaux, syndicaux et des consommateurs — a décidé hier soir par dix voix contre cinq de limiter à 5-1/2 pour cent l'augmentation des salaires à la fin de la période de 90 jours de blocage des prix et salaires, a annoncé un représentant de la centrale AFL-CIO. Le Conseil institué pour collaborer à l'élaboration de la seconde phase de la politique économique du président Nixon ne prévoit pas de paiement rétroactif pour les augmentations de salaires "gelées" par la période de blocage qui se termine samedi soir à minuit.

Rapportant les propos de M. George Meany, président de l'AFL-CIO, le porte-parole de la centrale a déclaré: "ils ont abrogé nos contrats". Il a précisé qu'il ne fallait pas attendre de décision de la part des syndicats avant la convention de l'AFL-CIO, la semaine prochaine à Miami.

Avis légaux — Avis publics — Appels d'offres

AVIS est par les présentes donné que TECH-LEM, INC. a l'intention de demander la permission d'abandonner sa charte en conformité avec la Loi des compagnies de Québec.

RICHARD A. FLINK
Procureur de la compagnie.

Hydro-Québec

pour et au nom de la

Société de développement de la Baie James

APPEL D'OFFRES

SDBJ-71-10004

pour 10h30 a.m.

heure de Montréal

le mardi 30 novembre 1971

CONSTRUCTION DE LA ROUTE MATAGAMI-BAIE JAMES SECTION RIVIERE NOTTAWAY-LAC PIRIE (MILLE 88.14 AU MILLE 115.26)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25.00 pour chaque exemplaire complet, chaque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. en s'adressant au:

Directeur des Contrats

HYDRO-QUEBEC

75 ouest, boul. Dorchester

Bureau no 809

Montréal 128, Qué.

Canada

Un dépôt de soumission au montant de CENT MILLE DOLLARS (\$100,000) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à la Société de développement de la Baie James, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec, sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec agit au présent appel d'offres uniquement en sa qualité de mandataire de la Société de développement de la Baie James et non en sa qualité personnelle.

La Société de développement de la Baie James se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires

HYDRO-QUEBEC

B. LACASSE — W.E. JOHNSON

Montréal, le 1er novembre 1971

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 31 octobre, 1971 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à PERSONALIZED II OF CANADA LTD a été enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal le 27e jour de octobre 1971, sous le numéro 2369001. Ce se jour de novembre, 1971 LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

RICHARD A. FLINK
Procureur de la compagnie.

Hydro-Québec

pour et au nom de la

Société de développement de la Baie James

APPEL D'OFFRES

SDBJ-71-10003

pour 10h30 a.m.

heure de Montréal

le mardi 30 novembre 1971

CONSTRUCTION D'UN CHEMIN D'HIVER ENTRE LA RIVIERE RUPERT ET LA RIVIERE LA GRANDE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chaque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. en s'adressant au:

Directeur des Contrats

HYDRO-QUEBEC

75 ouest, boul. Dorchester

Bureau no 809

Montréal 128, Qué.

Canada

Un dépôt de soumission au montant de CINQUANTE MILLE DOLLARS (\$50,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à la Société de développement de la Baie James, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec agit au présent appel d'offres uniquement en sa qualité de mandataire de la Société de développement de la Baie James et non en sa qualité personnelle.

La Société de développement de la Baie James se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires

HYDRO-QUEBEC

B. LACASSE — W.E. JOHNSON

Montréal, le 1er novembre 1971

"AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 6 août 1968 par lequel Groundwater Development Corporation a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 28ème jour d'août 1968 sous le numéro 2085608. Banque de Montréal, le 9 novembre 1971.

RICHARD A. FLINK
Procureur de la compagnie.

Hydro-Québec

pour et au nom de la

Société de développement de la Baie James

APPEL D'OFFRES

SDBJ-71-10003

pour 10h30 a.m.

heure de Montréal

le mardi 30 novembre 1971

CONSTRUCTION D'UN CHEMIN D'HIVER ENTRE LA RIVIERE RUPERT ET LA RIVIERE LA GRANDE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chaque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. en s'adressant au:

Directeur des Contrats

HYDRO-QUEBEC

75 ouest, boul. Dorchester

Bureau no 809

Montréal 128, Qué.

Canada

Un dépôt de soumission au montant de CINQUANTE MILLE DOLLARS (\$50,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à la Société de développement de la Baie James, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec agit au présent appel d'offres uniquement en sa qualité de mandataire de la Société de développement de la Baie James et non en sa qualité personnelle.

La Société de développement de la Baie James se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires

HYDRO-QUEBEC

B. LACASSE — W.E. JOHNSON

Montréal, le 1er novembre 1971

AVIS est par les présentes donné conformément à l'article 1571D du Code civil, qu'un acte de transport de toutes les créances présentes et futures de Gérard Cusson faisant affaires sous les noms et raison sociale de l'imprimerie Gérard Eng, ayant sa seule place d'affaires au numéro 5300 Le Creuset, St-Leonard, en faveur de Banque Canadienne Nationale, en date du 15 juin 1971 a été enregistré à Montréal sous le numéro 2282849.

Bank Canadienne Nationale
Montréal, le 8 novembre 1971

CANADA

PROVINCE DE QUEBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE

(Division des Divorces)

GREFFE DES DIVORCES

DIVISION DE MONTRÉAL

No 12-017 527-71

THOMAS WILLIAMS, résident en la cité et district de Montréal,

Requérant,

Intimée

DAME LENORA JOSEPH WILLIAMS, autrui résident à 36 Cité Mansion route Nord, Lenora, Angleterre, présentement de lieux inconnus.

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimée DAME LENORA JOSEPH WILLIAMS est par les présentes requise de comparaitre dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été déposée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le Requêteur procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

Montréal, ce 2ème jour de novembre 1971

JACQUES PERRON

Régistrateur.

Mes Mendelson, Selick & Ass., 630 Dorchester Ouest, Montréal, Qué.

Stikeman Elliot, Tamaki, Mercer & Robb

Les procureurs du requérant

Montréal, le 3 novembre 1971.

Stikeman Elliot, Tamaki, Mercer & Robb

Les procureurs du requérant

Montréal, le 3 novembre 1971.

Stikeman Elliot, Tamaki, Mercer & Robb

Les procureurs du requérant

informations

Eire

Le premier ministre Jack Lynch joue le sort de son gouvernement

DUBLIN (AFP) — Sur le fond de tableau de plus en plus tragique de la guerre civile en Ulster, M. Jack Lynch, premier ministre de l'Eire, joue cette semaine le sort de son gouvernement.

L'avenir politique de M. Lynch, comme du "Fianna Fail" — parti au pouvoir fondé par M. Eamon de Valera, président de la république — dépendra du vote, demain, des 144 députés du "Dail" (parlement) sur une motion de défiance déposée par le parti d'opposition "Fine Gael" (conservateur).

Nommément dirigée contre M. James Gibbons, ministre de l'agriculture, cette motion vise en réalité toute la politique de M. Lynch à l'égard de la situation en Irlande du Nord, estimant les observateurs politiques.

Adversaire historique du parti d'Eamon de Valera, ennemi acharné de l'IIRA lors de la guerre civile de 1922, le "Fine Gael" ne cache guère qu'il est prêt à accepter la "pax britannica" en Ulster pour préserver l'équilibre politique et social actuel de l'Eire.

M. Lynch ne dispose au "Dail" que de deux voix de majorité. Son sort dépend dans une large mesure du vote de deux de ses anciens ministres, M. Charles Haughey et David Blaney, dont les sympathies pour les "provisoires" de l'IIRA sont connues.

Si MM. Maughey et Blaney, qui commandent les voix de deux autres députés, votaient contre le gouvernement, ils feraient certes tomber M. Lynch, mais ils risqueraient de porter un coup mortel au "Fianna Fail" (en gaélique, le combattant de la destinée), alors que leur parti et leur pays se trouvent à un moment décisif de leur histoire. Inversement, en "capitulant" devant M. Lynch ils perdraient une grande partie de leur crédit politique.

Pour le moment, les observateurs pensent que le sens de la solidarité et le désir d'exclure l'ennemi commun, le "Fine Gael", joueront en faveur de M. Lynch. Cependant, les passions sont toujours extrêmes dans la politique irlandaise et rien n'est acquis pour le premier ministre.

Dans cette situation confuse et chargée de danger, ni les députés ni l'opinion pu-

blique ne souhaitent des élections générales anticipées.

Les uns comme l'autre craignent, non sans quelque raison, que la campagne électorale ne constitue le prélude à une flambée de violence dans le sud. En effet, on peut penser que les "provisoires" de l'IIRA, qui respectent en Eire une "trêve"

Psychose de l'attentat à la bombe à Londres

LONDRES (AFP) — Londres est depuis huit jours en proie à une telle psychose de l'attentat à la bombe que l'explosion de simples pétards à l'aéroport de Londres-ouest hier matin a suffi pour déclencher aussitôt l'alerte générale.

De toute urgence, une unité de pompiers a été dépêchée sur les lieux afin de limiter éventuellement les dégâts, tandis que les experts en explosifs de Scotland Yard étaient tirés de leur lit pour déterminer la nature des deux "explosions" entendues par le personnel de l'aéroport.

Mais une heure de recherches fébriles au rez-de-chaussée du moderne bâtiment de verre, cible tout aussi tentante que la tour des postes, n'ont permis de retrouver qu'un vieux sac, un morceau de fil de fer, et un pétard désamorcé, abandonné tout près de la ligne de métro passant au bas de l'"air terminal". L'examen de la ligne elle-même a totalement rassuré les services de "secours".

Les auteurs de l'"attentat" ne devront être recherchés ni au sein de l'IIRA, ni dans la brigade de la colère, mais parmi quelques malicieux qui n'ont pas utilisé tous les pétards achetés vendredi dernier à l'occasion du "guy fawks day", journée des feux d'artifices, en commémoration de la conspiration des poudres au dix-septième siècle.

tacite avec le gouvernement de M. Lynch, ne soient tentés d'influencer l'issue du scrutin à coup de bombes et de mitrailleries si leurs "ennemis héréditaires" du "Fine Gael" avaient la moindre chance de remporter les élections.

Les Chinois arrivent

NEW YORK (AFP) — L'avant-garde de la délégation de la République populaire de Chine aux Nations unies, composée de six personnes, est arrivée hier en début d'après-midi à New York par avion venant de Paris.

Lorsque l'appareil s'est posé sur l'aéroport international Kennedy, un grand nombre de journalistes et photographes se trouvaient au bas de la passerelle des premières classes mais journalistes et photographes ne tardèrent pas à s'apercevoir que les délégués chinois allaient descendre par la sortie des deuxièmes classes située à l'arrière de l'avion.

C'est en effet en classe économique que les six chinois ont voyagé de Paris à New York.

Les journalistes n'ont compté que six valises accompagnant les délégués qui sont descendus dans un hôtel du centre de New York (hôtel Roosevelt) situé dans l'avenue Madison à la hauteur de la 46ème rue. Trois chambres leur avaient été réservées au 14ème étage. Leur prix varie de 30 à 44 dollars par jour. Il y avait une vingtaine de détectives de la police new yorkaise aux abords de l'hôtel lorsque la délégation est arrivée. La venue des délégués a quelque peu surpris la direction de l'hôtel car les chambres avaient été réservées par le représentant de l'Albanie à l'ONU.

Les premiers représentants officiels de la Chine populaire à mettre pied sur le sol américain depuis 1953 ne sont pas accessibles à la presse. Mais des leurs arrivées à New York ils ont été pris dans le moule américain au moins sous un aspect caractéristique: pour avoir de leurs nouvelles il suffit de téléphoner à une agence de "public relations", la

internationales

À un an des présidentielles

La campagne de Nixon est bien engagée

par Marc Hutten, de l'AFP

WASHINGTON — Dans un an, les Américains auront réélus le président Richard Nixon ou ils lui auront substitué un démocrate.

A douze mois des élections du sept novembre 1972, la plupart des observa-

teurs pensent que l'actuel occupant de la Maison Blanche réussira — sauf contretemps majeur — à obtenir un nouveau bail de quatre ans. D'ici à ce que le pays lui renouvelle, M. Nixon expère en effet avoir complètement désarmé l'opposition sur les deux plans où elle critiquait le plus fort: l'Indochine et l'économie.

Dans les six mois qui viennent, il s'apprête — dit-on — à réduire le corps expéditionnaire américain au Vietnam au niveau d'une quarantaine de milliers d'hommes chargés seulement, l'aviation mise à part, de la défense du périmètre de leurs bases.

Dans le domaine économique, le plan de stabilisation lancé le 15 août dernier

doit, en principe, produire les effets escomptés vers le milieu de l'année prochaine: ralentissement substantiel du coût de la vie, baisse du chômage et réajustement mondial des parités monétaires.

M. Nixon annoncera sa candidature à la réélection au début du mois de janvier, pense-t-on généralement. Mais sa campagne électorale est déjà en marche et le dernier sondage d'opinion de l'institut Gallup indique qu'elle est bien engagée: interrogés à la mi-octobre, les Américains se prononcent à 43 pour cent (contre 41 en août) pour M. Nixon, à 33 pour cent (contre 37 en août) pour le démocrate Edmund Muskie et à 13 pour cent (contre 10 en août) pour l'indépendant de droite George Wallace.

Retour de Saigon, Laird recommande d'accélérer les retraits des GI's

WASHINGTON (AFP) — M. Melvin Laird, secrétaire à la défense, a annoncé hier qu'il allait recommander au président Richard Nixon d'accélérer le retrait des troupes américaines du Sud-Vietnam.

M. Laird, qui rentrait d'une visite d'inspection de cinq jours au Sud-Vietnam, a déclaré aux journalistes à sa descente d'avion que le programme de vietnamisation avait progressé plus vite que prévu dans la plupart des domaines et qu'il était "encouragé".

Le secrétaire à la défense devait être reçu incessamment par le président Nixon qui doit faire avant le 15 novembre une déclaration télévisée sur la prochaine étape du désengagement américain au Vietnam. Le niveau des troupes américaines, qui est aujourd'hui de 191.000 hommes, doit baisser à 184.000 avant le 1er décembre selon le calendrier déjà annoncé par le président.

A sa descente d'avion, M. Laird n'a pas voulu dire combien de GI's seraient maintenus au Vietnam lorsque le corps expéditionnaire américain aura complètement cessé le rôle de combat qu'il a assumé en 1965. Mais les sources officielles

parlent en général d'un contingent de 40.000 hommes après l'été prochain.

Pendant le weekend, le porte-parole de la Maison Blanche a précisé que le président Nixon ne prendrait pas de décision sur la prochaine étape du désengagement américain avant d'avoir reçu le rapport de M. Laird. Les propos optimistes du secrétaire à la défense sur les progrès réalisés par les forces vietnamiennes confirment toutefois l'impression que les retraits de troupes vont être accélérés.

Pour réduire les effectifs américains à 40.000 hommes d'ici l'été prochain, il faudrait faire passer le rythme des retraits de 14.300 hommes par mois en moyenne à 17 ou 18.000 hommes par mois à partir du 1er décembre.

M. Laird a déclaré que l'aviation américaine demeurerait en action au Vietnam au moins aussi longtemps que des soldats américains s'y trouveront, mais il a prédit une réduction substantielle dans les activités de l'US air force à mesure que l'aviation sud-vietnamienne se renforce.

Le Marché commun décide d'ouvrir des négociations avec les pays de l'AELE non candidats à l'adhésion

BRUXELLES, Communautés européennes (AFP) — Les ministres des affaires étrangères des Six ont donné hier soir le "feu vert" pour l'ouverture de négociations avec les pays de l'AELE non-candidats à l'adhésion au Marché commun (Suède, Suisse, Autriche, Finlande, Islande, Portugal). L'objectif de ces négociations qui seront conduites pour la CEE par la Commission européenne, et qui vont débiter dans les prochaines semaines, sera la conclusion d'accords de libre-échange industriels.

Ces accords devront entrer en vigueur en même temps que le traité d'adhésion de la Grande-Bretagne et des autres candidats, c'est-à-dire le 1er janvier 1973.

Ce que la Communauté européenne propose aux pays de l'AELE — tous pays européens qui pour différentes raisons, essentiellement politiques, ne peuvent ou ne veulent pas entrer dans le Marché commun — c'est l'établissement de la libre circulation des produits industriels en 5 ans. Le désarmement douanier se ferait au même rythme que celui qui a été retenu dans le cadre de l'adhésion (5 fois 20 %).

Cette libre circulation ne souffrira aucune exception totale. Les Six entendent cependant dans trois secteurs sensibles obtenir soit une période de transition plus longue (papiers et cartons, sidérurgie), soit l'aménagement de certaines pratiques dans les pays de

l'AELE pour libéraliser les échanges en 5 ans (horlogerie dans le cas de la Suisse). D'autres "produits sensibles" avaient été répertoriés par les Etats-membres, notamment la France (ferro-alliages en particulier), mais le conseil des Six a seulement décidé de charger la Commission, à leur sujet, d'une "mission de sondage" auprès des pays de l'AELE.

En contrepartie de cette libre circulation, la CEE ne demande pas aux pays de l'AELE d'harmoniser leurs politiques et leurs législations, avec celles de la communauté, ni même par exemple d'adopter le tarif extérieur commun (ils ont cependant décidé de se doter d'une clause de sauvegarde pour protéger leur marché en cas d'exportations massives des pays de l'AELE). Ceci tient au fait que les Six — et les dix de la communauté élargie, les quatre candidats étant consultés aujourd'hui — entendent conserver leur complète autonomie de décision, pour éviter la paralysie de la communauté et, à terme, sa réduction à une zone de libre échange.

Si les pays de l'AELE veulent de leur propre initiative, procéder aux harmonisations qu'ils jugent nécessaires, la Communauté accueillera favorablement de telles décisions. Elle est d'avis qu'il faut donner à ces accords de libre échange un "caractère évolutif".

Dans le domaine agricole, la négocia-

tion reste très ouverte. En effet, les Six ont donné à la Commission européenne une liste de produits (fruits et légumes, sucre, vins, céréales) à propos desquels ils souhaitent obtenir des concessions des pays de l'AELE pour faciliter leurs exportations. Mais dans leur esprit ces concessions agricoles des pays de l'AELE seraient la contrepartie des avantages qu'ils leur donnent avec la libre circulation industrielle. Aussi n'est-il pas question que les Six acceptent d'octroyer, dans le secteur agricole, des contreparties aux pays de l'AELE. La commission a donc été chargée d'explorer les possibilités d'accords agricoles, dans cette limite.

La décision du conseil des six d'ouvrir les négociations avec les pays de l'AELE a été prise malgré les pressions de dernière minute exercées officiellement par les Etats-Unis. Washington considère — et l'a souligné dans des démarches effectuées vendredi auprès de toutes les capitales européennes — que les accords envisagés seraient "discriminatoires" envers les Etats-Unis et les autres pays tiers. Le gouvernement américain se réserve, a-t-il dit, de "défendre vigoureusement ses intérêts commerciaux". Les Européens, pour leur part, remarquent que les accords de libre-échange sont parfaitement conformes au GATT et que, d'ailleurs, ils bénéficieraient aux échanges internationaux.

Tito rentre à Belgrade

BELGRADE (AFP) — Le maréchal Tito, chef de l'Etat yougoslave, est rentré hier soir à Belgrade, à l'issue d'un

VOTRE DENTIER
vous inspire
des craintes?

Vous ne serez plus incommodé par votre dentier si vous utilisez la denture adhésive FASTEETH. Non acide, FASTEETH fait tenir les dentiers plus fermement et plus longtemps, facilite la mastication, garde votre sourire aux aliments. Pour votre santé, votre dentier doit tenir fermement en place. Voyez votre dentiste régulièrement. Utilisez FASTEETH.

ANGLAIS ESPAGNOL
apprenez
VITE ET BIEN
CHEZ L.P.S.
Montréal, Place Bonaventure
878-2821
Québec, 500, Grande Allée
529-0331

Je suis intéressé(e) par les cours L.P.S.
Sans engagement de ma part, veuillez:
☐ Me procurer de plus amples renseignements sur les cours L.P.S.
☐ Réserver la date du... à... heures
pour passer un test de classification
NOM
ADRESSE
VILLE
TEL... LD. 13-11-71

voyage commencé le 26 octobre dernier et qui l'a conduit successivement aux Etats-Unis, au Canada et en Grande-Bretagne.

A sa descente d'avion, le maréchal Tito a évoqué les résultats de ces trois visites: Etats-Unis: affirmant que ces entretiens avec le président Nixon et ses collaborateurs ont été "très utiles et substantiels", le maréchal Tito a indiqué qu'il était tombé d'accord avec ses interlocuteurs pour développer entre les deux pays "des relations multiformes et mutuellement

profitables, qui constituent (...) un facteur de paix et de stabilité en Europe, et au delà". Les relations yougoslavo-américaines se trouvent "haussées à un degré supérieur", a-t-il dit.

Canada: qualifiés d'"utiles et très amicaux", les entretiens avec M. Pierre Elliott Trudeau, ont révélé "une grande proximité de vues au sujet d'un grand nombre de problèmes internationaux". La déclaration commune yougoslavo-canadienne est un document "significatif et substantiel".

Sept mois de prison pour une coquille typographique

ATHENES (AFP) — Le directeur du quotidien athénien de langue française et anglaise "Athens News", M. Iannis Horn, a été condamné hier à sept mois de prison ferme. M. Horn était accusé d'avoir publié un article avec "un titre trompeur" lors de la visite officielle en Grèce au mois d'octobre dernier du vice-président des Etats-Unis, M. Spiro Agnew.

"Athens News" avait titré: "des bombes et des écoliers convoqués pour la circonstance accueillent M. Agnew". Or,

l'article qui suivait ne faisait pas allusion à ces incidents qui figuraient dans d'autres colonnes et pages du journal. Trois journalistes, dont un ancien secrétaire d'Etat M. Georges Drossos, étaient venus témoigner en arguant du cas de force majeure créé par une erreur typographique.

M. Horn, qui a fait appel, a été laissé en liberté provisoire, mais il devra payer une amende de 10.000 drachmes et l'"Athens News" sera privé pendant un mois de la détache sur le papier journal.

J'ai mes Obligations d'Epargne du Canada...et vous?



La Banque de Montréal vous conseille les Obligations d'Epargne du Canada. Elles sont rentables et garanties par toutes les ressources du pays. De plus, elles ont un rendement annuel moyen à l'échéance de 7.19%. Achetez les vôtres à la Banque de Montréal. Adressez-vous à l'une de nos succursales et renseignez-vous. Nous sommes en mesure de vous indiquer quel genre d'Obligations d'Epargne du Canada vous convient le mieux: les obligations avec coupons ou les obligations entièrement nominatives. Renseignez-vous sur la façon de les acheter au moyen du Mode d'Epargne mensuelle. Nous pouvons vous expliquer les deux genres d'intérêts payés: l'intérêt annuel ou l'intérêt composé. Nous voulons faire un peu plus que de vous vendre des obligations. C'est ça la différence à la Banque de Montréal.

Qu'est-ce qu'on peut faire pour vous?



Banque de Montréal

La Première Banque Canadienne

La conférence des 77 prend fin

La "déclaration de Lima" est plus concrète que la charte d'Alger

LIMA (AFP) — Après trois semaines de travaux et 36 heures de négociations "au finish" menées presque sans interruption, la conférence ministérielle du groupe des "77" pays du tiers monde réunie à Lima a été clôturée hier par une assemblée plénière qui s'est tenue juste avant l'aube. Les ministres et chefs de délégation des 95 pays du tiers monde représentés dans la capitale péruvienne ont adopté par acclamation un texte intitulé "déclaration, principes et programme d'action de Lima" qui leur servira de base de négociations face aux pays industrialisés, lors de la prochaine réunion de la conférence des Nations unies qui se tiendra en avril à Santiago du Chili.

La prolongation de 24 heures a permis à la conférence de trouver des compromis sur la plupart des points de divergence qui opposaient encore certains pays africains, asiatiques ou latino-américains. "Ces divergences, a déclaré le général Edgardo Mercado

Jarrick, ministre péruvien des affaires étrangères dans son discours de clôture, viennent essentiellement de l'actuelle structure de production des "77". Cette structure qui résulte de la domination colonialiste ou impérialiste nous a obligés à spécialiser nos économies dans l'exportation de produits de base qui parfois se font concurrence entre eux".

"La déclaration de Lima, a poursuivi le ministre péruvien, souligne la nécessité d'éliminer tout obstacle étranger à nos efforts pour parvenir à un changement de structures. Elle condamne par exemple la course aux armements des super-puissances, le colonialisme, la discrimination raciale, l'occupation des territoires ainsi que les moyens de pression extérieurs".

Auparavant, MM. Hernan Santa Cruz, ambassadeur du Chili, coordonnateur du groupe latino-américain, Wilson O. Lutara, ministre de l'Ouganda, coordonnateur du groupe africain et Nevil Kankarajne, ambassadeur de

Ceylan, porte-parole du groupe asiatique, ont tous trois, à la tribune de la conférence, souligné l'importance des résultats obtenus par les "77" à l'issue de leurs deux semaines de travaux.

La déclaration de Lima, qui comporte 22 chapitres, marque de l'avis de la majorité des délégués, un pas important dans l'unification des pays en voie de développement. C'est, déclarent-ils en effet, un document plus "concret" et plus "réaliste" que la charte d'Alger, adoptée en 1967 lors de la première conférence ministérielle des "77". Cependant, contrairement aux principes de ce groupe, l'introduction d'une réserve des pays africains sur le problème du financement a été acceptée dans le document final.

De plus, de nombreux compromis — notamment sur les problèmes monétaires, les produits de base et les mesures spéciales pour les moins avancés — ont affaibli les positions que certains entendaient défendre face aux pays industrialisés.

Castro arrive au Chili demain

SANTIAGO, Chili (AFP) — M. Fidel Castro foulera le sol chilien pour la première fois demain. Cette nouvelle, donnée hier matin par le ministère chilien des Affaires étrangères, met fin au suspense qui entourait depuis plusieurs semaines la venue du dirigeant cubain.

M. Castro avait été invité par le gouvernement de l'Union populaire présidé par M. Salvador Allende, au lendemain du rétablissement des relations diplomatiques entre Santiago et La Havane.

L'initiative chilienne de ne plus ignorer Cuba malgré le blocus voté en 1964 par l'OEA a constitué un important événement diplomatique dont M. Castro entend célébrer le premier anniversaire avec solennité.

Bien que la durée exacte du séjour du premier ministre cubain ne soit pas encore connue, on estime qu'il lui faudra rester au Chili au moins dix jours pour accomplir le programme de visite prévu. Il doit notamment voir la plus grande partie des installations minières, industrielles et agricoles du pays.

Dans les milieux spécialisés,

on note que la rencontre entre MM. Castro et Allende, outre son importance politique, offrira plus d'un aspect spectaculaire. C'est en effet deux styles de révolutionnaires latino-américains qui seront en présence.

L'un, celui de Fidel Castro, s'apparente à la méthode violente de prise du pouvoir pour l'instauration du socialisme. L'autre personnalise par Salvador Allende, représente une innovation en Amérique latine. M. Allende, parvenu au pouvoir légalement estime qu'il est possible de créer une société socialiste en respectant la constitution et les libertés individuelles.

Moins d'étudiants dans les universités

Les inscriptions dans les universités des provinces anglaises du Canada sont inférieures à ce qu'on prévoyait.

Une étude faite auprès de 40 universités par l'Association des Universités et Collèges du Canada indique qu'en moyenne les inscriptions pour 1971-1972 sont de 2 à 3% inférieures à l'augmentation de 5% qui avait été prévue.

La situation varie cependant d'une région à l'autre, les universités de l'ouest enregistrant

L'ouverture à l'Est se poursuit

Le chef de la diplomatie vaticane se rend à Varsovie

CITE DU VATICAN (AFP) — Mgr Agostino Casaroli, chef de la diplomatie vaticane, se rendra à Varsovie pour une visite d'une semaine en Pologne, apprend-on de source diplomatique. Il aura des entretiens avec les dirigeants polonais et visitera plusieurs cités polonaises.

Ce voyage, selon les milieux diplomatiques, confirme que le réquisitoire du cardinal ukrainien Jospil Slipij n'a rien changé à la politique de Paul VI à l'égard des pays de l'Est.

Mgr Agostino Casaroli quittera Rome demain pour une semaine. On s'attend que le cardinal Stefan Wyszyński, primat de Pologne, venu à Rome pour le synode, regagnera Varsovie entre-temps et rencontrera le chef de la diplomatie vaticane au terme de la négociation.

La poursuite de la "normalisation" des rapports entre le Saint-Siège et la Pologne et l'établissement éventuel de relations diplomatiques entre eux, des la ratification de l'accord entre Bonn et Varsovie, figureraient à l'ordre du jour. Mais une partie

du séjour de Mgr Casaroli sera de caractère strictement religieux. Il comportera la visite de plusieurs diocèses provinciaux.

Mgr Casaroli sera accompagné de Mgr Gabriele Montalvo, qui sera son assistant et son interprète. Son interlocuteur "de travail" sera le vice-ministre, M. Alexandre Skarzyski, qui ouvrit les premiers pourparlers avec le Vatican en avril dernier.

Venu à Rome pour la béatification de son compatriote Maximilien Kolbe, M. Skarzyski a rencontré Paul VI le 17 octobre dernier, avant de retrouver Mgr Casaroli, le substitut de la secrétairerie d'Etat, Mgr Giovanni Benelli, et le cardinal Wyszyński à un "déjeuner de travail" offert par l'ambassadeur de Pologne au Quirinal, M. Wojciech Chabasinski.

Mgr Casaroli s'est déjà rendu à Moscou au début de l'année. Il est allé en Pologne deux fois, mais avant d'être nommé secrétaire du Conseil pour les affaires publiques de l'Eglise. Un autre ami personnel du souverain pontife, Mgr Sergio Pignedoli, a visité la Pologne et l'URSS il y a environ un an.

res à l'augmentation de 5% qui avait été prévue.

La situation varie cependant d'une région à l'autre, les universités de l'ouest enregistrant

des diminutions, celles de l'est des hausses et celles de l'Ontario demeurant stationnaires.

Ces fluctuations dans les inscriptions ont une inci-

dence directe sur le nombre de professeurs à embaucher (ou à congédier) et sur les subventions reçues des gouvernements.

PETITES ANNONCES RÉGULIÈRES

844-3361

• Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots.
• Tout mot supplémentaire est de 0.03
• L'heure de tarification est midi pour l'édition du lendemain

PETITES ANNONCES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être corrigée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 844-3361.

PETITES ANNONCES ENCADRÉES

844-3361

• Le prix des petites annonces encadrées est de \$4.20 le pouce de hauteur.
• L'heure de tarification est midi pour l'édition du lendemain

AIDE DOMESTIQUE DEMANDÉE

Aide familiale 5 jours par semaine, doit coucher. Chez avocat, un enfant \$35. Tél. 733-3698.

11-11-71

Aide générale, \$200 par mois. Vieux-Montréal. Logée, références. Tél. 737-2620.

12-11-71

A LOUER

À louer TELEVISIONS 19" portables, \$9.00 et plus par mois. Tél. 259-2344.

13-11-71

AMEUBLEMENT A VENDRE

Abandonnerais ameublement, 3 pièces, neuf, à l'entrepôt, seulement \$285. Aucun comptant. Tél. 728-3985.

17-11-71

HOMME DEMANDE

LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

Une banque internationale au service du Québec recherche

JEUNES HOMMES

de 20 à 25 ans avec expérience bancaire. Possibilités d'avancement intéressantes.

S'adresser au:

Service du Personnel
284-5422-23-24

15-11-71

TARIFICATEUR

"Underwriter"

Une compagnie en pleine expansion est à la recherche d'un tarificateur. Le Candidat doit être âgé de 20 à 25 ans, avoir une bonne connaissance technique de l'assurance-vie et être particulièrement intéressé à se perfectionner dans ce domaine.

Nous vous offrons:

- Responsabilités progressives au niveau des décisions.
- Diversité du travail.
- Remunération en fonction de l'expérience et des qualifications.

Les candidats intéressés sont priés de communiquer avec:

Aeterna-Vie, Compagnie d'Assurance,
Service du personnel,
1184 ouest, rue Ste-Catherine,
Montréal 110.
Tél: 866-8816

10-11-71

BILINGUE

Linotypiste - Correcteur d'épreuves

Demande par une imprimerie bien connue produisant du travail de haute qualité. L'opérateur devra être un opérateur de 1re classe et devra pouvoir corriger des épreuves en français et en anglais. Cette position permanente offre un salaire élevé, un plan de retraite de la compagnie, des congés payés après un an de service, ainsi que toute une gamme d'autres bénéfices marginaux.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Mortimer Limited
95, rue Beech
Ottawa, Ont.
Attention: M. John Ladas

IBM
DIVISION MATÉRIEL DE BUREAU
MISE EN MARCHÉ

Voici une occasion intéressante pour ceux qui veulent réussir en tant que représentants des ventes pour la Compagnie IBM, Division Matériel de bureau.

Dans ce secteur en pleine expansion, le défi consiste à découvrir et implanter des méthodes améliorant les communications essentielles dans un bureau. C'est ce qu'on appelle "traitement du mot" - l'utilisation d'équipement et de méthodes modernes pour augmenter l'efficacité. Ainsi, les hommes d'affaires gagneront un temps précieux pour se consacrer d'avantage aux questions importantes.

En tant que représentant des ventes pour la Compagnie IBM, on vous confie un territoire exclusif (au terme de notre programme complet de formation). Vous gardez, au niveau de la direction, des contacts directs avec nos clients actuels et éventuels, étudiant leurs besoins en communications d'affaires et les conseillant sur le genre d'équipement requis.

Un milieu de travail stimulant, une rémunération intéressante et des possibilités de promotion avantageuses, un aperçu des avantages qu'on vous offre. Si vous êtes bilingue et possédez une formation universitaire ainsi qu'une certaine expérience dans le monde des affaires, composez immédiatement 874-7566.

M. G. Giroux
IBM Canada Ltd.
1255, Boul. Laird
Ville Mont-Royal
Montréal 304, Québec

AMEUBLEMENT A VENDRE

AMEUBLEMENT NEUF COMPLET, 3 pièces mobilières chambre Scandinave, 9 tiroirs, miroir, chiffonnet, lit, cuisine, 5 morceaux arboriste, chesterfield faisant lit, moderne avec chaise, table-café, lampes, oreillers. Le tout \$295. Accepterait \$12 par mois. 738-4761. 3541 Van Horne, appt. 1.

12-11-71

APPELLEMENT A LOUER

RUE SHERBROOKE près parc Baldwin, 4 1/2 pièces, chauffées, fermées, eau chaude, tapis partout. Adultes seulement. Tél. Claude Grenier 844-2573 ou 658-4944.

13-11-71

COTE STE-CATHERINE 5265, près Décarie, grand 4 1/2, public, réfrigérateur, four, adultes. Tél. 737-6201 ou 484-9343.

15-11-71

AVENUE DU PARC 5462, angle St-Viateur, adjacent Outremont, 3 1/2 - \$78. Façades rues, 4 fenêtres, taxes eau, chauffage, eau chaude payée. Meublé \$6.00 supplémentaire.

16-11-71

ST-JOSEPH EST, 4 1/2 pièces, équipées, conciergerie, chauffées, \$95. Immeubles Rêlé, courtiers 484-7875 ou 525-5210.

15-11-71

APPELLEMENT A SOUS-LOUER

Centre-ville à sous-louer décembre ou après, quittant Montréal, 4 1/2 de luxe, spacieux, éclairé, grand foyer, salon 20', balcon, garage, meubles, tapis disponibles. Tél. 845-0624.

10-11-71

A VENDRE

Détonateur de métal et minéral, payé \$150., laisserais \$75. Tél. 627-4462.

12-11-71

AUTO A VENDRE

RENAULT R8S, 1971, 8.000 milles, très bonne condition. Tél: 322-0119.

10-11-71

PEUGEOT 204, 1969, 25.000 milles, état parfait, urgent cause départ. Tél: 663-5599.

11-11-71

COMET 1965, bonne condition, particulier \$375. Tél: 288-9928.

12-11-71

Vous cherchez une bonne voiture? MERCEDES BENZ, 220S, sedan, 4 portes, nouveau servofrein, nouvel embrayage, AM-FM, toit ouvrant, intérieur cuir, beaucoup d'extras. Tél: 738-1434 après 5 p.m.

13-11-71

CHAMBRE A LOUER

N.D.G. chambre avec salle de bain privée et entrée privée, près autobus. Tél: 481-3758.

15-11-71

COTE-DES-NEIGES: Jean Brilant, genre appartement, meublé, cuisinette, téléphone, fille seulement. Tél: 738-0207.

11-11-71

OUTREMONT: grande chambre, privilège de la cuisine, pour dame âgée. Tél: 272-2138.

12-11-71

HOMME OU FEMME DEMANDE

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE LIGNERY
BIBLIOTECHNIEN (NE)

EXIGENCES: Diplôme en bibliothécaire ou expérience équivalente. Maîtriser la dactylographie.

AFFECTATION: Service des Bibliothèques.

SALAIRE: Selon les qualifications et l'expérience, en conformité avec la convention collective des employés professionnels et de bureau de la Régionale.

S'ADRESSER À:

La Commission Scolaire Régionale Lignery
Les Services au Personnel
1250 boul. Ste-Élisabeth
La Prairie, Qué.
Tél.: 659-9181 - poste 54

COURS PRIVÉS

Étudiante à Vincent d'Indy, donnerait cours de piano à débutants. Demandez Sylvie 845-5844 après 4 p.m.

11-11-71

Langue chinoise, cours privés aux petits groupes, par professeur chinois avec expérience et discipline linguistique au Canada. Prix modique avec efficacité. Tél.: 259-1603.

12-11-71

Professeur européen donne cours d'allemand. Méthode audio-visuelle. \$2.00 de l'heure. Tél.: 737-6057.

11-11-71

ÉCOLE D'ART DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
Natalina Pinto
Cours pour débutantes, intermédiaires ou avancées.

- CROCHET
- BRODERIE
- TAPISSERIE

Cours de 6 semaines.
Début des cours: 15 novembre
Inscriptions: lundi à jeudi
9-12 h - vendredi: 13-18 h.

1396 O., Ste-Catherine,
chambre 412, Montréal
Tél.: 861-4988

12-11-71

CHALET A LOUER

LUXUEUX style Suisse. Ste-Agathe, près pentes, 5 1/2, chauffé, éclairé, déneigé, foyer, TV, tapis ameublement cède du Québec. Saison. Tél.: 254-6728.

22-11-71

ST-ALPHONSE DE RODRIGUEZ: chalet meublé, 5 pièces, chauffage central, idéal pour amateurs de ski, skidoo, saison \$650.00. Tél: 581-0631 soir seulement.

10-11-71

DUPLEX A LOUER

SOISSONS: près Université Montréal, centre d'achats, Wilderton, luxueux duplex entièrement meublé, chauffé, eau chaude, 6 1/2 grandes pièces, 3 chambres, propre immédiatement. Service conciergerie. Tél.: 737-4425, 521-5112.

10-11-71

ESPACE COMMERCIAL A LOUER

PLAZA ST-HUBERT: logement 5 pièces, 220, bien éclairé, idéal pour bureau ou commerce. Grand stationnement arrière, sous-sol pour entreposage. Près métro. Visible sur rendez-vous 625-0392.

15-11-71

FEMME DEMANDÉE

SCOLARITÉ 12 ans. 3 ans d'expérience et plus dans étude légale. Tél.: 878-9381.

13-11-71

Mme Deslandes

11-11-71

FEMME DEMANDÉE

Avons besoin de candidates pour possibilité de figuration au cinéma, à la TV ou pour des commerciaux. Travail à temps partiel seulement. Devenez membre de Ciné-Casting Inc. Appelez pour rendez-vous 871-1148.

15-11-71

SECRÉTAIRE LEGALE avec expérience. Rive-Sud. Tél.: 679-7280.

15-11-71

STENO-DACTYLO

Personne d'expérience, parfaitement bilingue demandée comme secrétaire privée senior, dans un bureau d'assurances.

Appelez Mme Lapierre

288-1132

12-11-71

SECRÉTAIRE BILINGUE

Requise pour département du personnel d'un hôtel de villégiature.

Appelez 861-0187
D.G. Décarie

11-11-71

GARDERIE

Garderais enfants en pension, 7 jours par semaine. Tél.: 627-4462.

10-11-71

GARAGE DEMANDÉ

Cherche garage chauffé pour hiver aux environs de Wilderton. Soissons, Plantagenet. Tél.: 341-4359.

10-11-71

HOMME DEMANDÉ

Mécanicien d'expérience requis avec expérience générale: diesel, gaz, électricité. Bon salaire. Appelez pour rendez-vous 352-7730.

10-11-71

Avons besoin de candidats pour possibilité de figuration au cinéma, à la TV ou pour des commerciaux. Travail à temps partiel seulement. Devenez membre de Ciné-Casting Inc. Appelez pour rendez-vous 871-1148.

15-11-71

A temps partiel et sans risque, commencez votre propre commerce de cosmétique. Occasion idéale pour le mari et l'épouse de vous faire un surplus d'argent. Sans obligation, pour rendez-vous 323-2676.

11-11-71

LOGEMENT A LOUER

COTE-DES-NEIGES: libre fin décembre à sous-louer, 6 1/2 beau haut duplex, rue calme, près Collège Marie de France. \$210, par mois, garage, taxes et chauffage compris. Tél: 342-5934 avant 5 p.m. et 342-1795 après 5 p.m.

11-11-71

OCCASION D'AFFAIRES

OCCASION EXCEPTIONNELLE

Nous recherchons des hommes responsables pour prendre charge de nos succursales en amélioration de maisons pour localités suivantes:

Montréal-Est,
Montréal-Ouest,
Montréal-Nord,
Laval,
Rive Sud,
St-Hyacinthe,
Drummondville,
St-Jean d'Iberville.

Lachute,
Sorel,
Ste-Adèle,
Trois-Rivières,
Sherbrooke,
Victoriaville,
Québec,
Shawinigan.

Les personnes demandées doivent être spécialisées en amélioration de maisons et avoir un passé irréprochable.

Les 1001 Rénovations 254-6051

LEBLANC & FILS INC. demandez E. LeBlanc pour rendez-vous.

10-11-71

Opératrice de perforation

Êtes-vous à la recherche d'un emploi et songez-vous à travailler le soir à temps partiel?

Si vous avez de l'expérience en perforation ou possédez la formation nécessaire, IBM offre des postes intéressants aux candidates bilingues désireuses de travailler le soir à temps partiel.

Si notre offre vous intéresse, prière de composer le numéro 874-6433 ou d'écrire à l'adresse suivante:

Mlle M. Bougie,
IBM Canada Ltée,
5, Place Ville-Marie,
Montréal 113, P.Q.

10-11-71

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

EXIGENCES: • Excellente connaissance du français et de l'anglais parlé et écrit.
• 12 ans de scolarité
• Esprit d'initiative remarquable
• Très grande capacité d'organisation
• Âge: entre 25 et 30 ans

Les candidates devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 13 novembre au:

arts

spectacles

A Pro Musica

Szeryng descend aux enfers

par Jacques Thériault

Henryk Szeryng était l'invité de la Société Pro Musica. Selon son habitude, il est arrivé à Montréal sans crier gare, son violon sous le bras, une valise remplie de partitions sous l'autre. Dimanche après-midi, il s'est retrouvé sur la scène du théâtre Maisonneuve en compagnie du pianiste montréalais Charles Reiner, défiant du même coup les mélomanes et les compositeurs qui figuraient au programme: Beethoven, Bach, Schumann et Brahms.

Il fallait, en effet, un minimum de confiance en Szeryng pour ne pas rester sur la défensive. Comme nous allions entendre un programme uniquement composé de pages traditionnelles, on s'attendait normalement à ce que le violoniste mexicain se surpasse, qu'il incarne un certain bonheur, qu'il s'impose avec une virtuosité transcendante, qu'il fasse tout simplement revivre les oeuvres. Or, ce récital a démontré qu'on avait eu raison de croire qu'il se passerait quelque chose d'inattendu.

Bien sûr, le miracle ne s'est pas produit au moment de son entrée en scène. Il a fallu attendre l'exécution de la "Partita no. 3 en mi majeur" pour violon seul de Bach. Non pas tellement

parce que la "Sonate en ré majeur op. 12 no. 1" de Beethoven a été jouée d'une façon un peu mécanique, mais bien plutôt parce que le pianiste Charles Reiner n'a pas donné sa pleine mesure. A tel point que les deux hommes ont dépensé plus d'énergie à tenter de jouer ensemble qu'à traduire les données musicales de la sonate. Et, il en a été à peu près de même dans la "Sonate en sol majeur op. 78" de Brahms qu'on a entendue à la toute fin du récital: bien que Reiner se soit comporté avec un peu plus d'enthousiasme, de verve et de style, on n'a pas vraiment senti qu'il était concerné par la musique, qu'il était dominé par une émotivité profonde.

Somme toute, c'est dans la Partita de Bach et dans la "Sonate en la mineur op. 105" de Schumann que le prestigieux interprète nous a le plus touché. Solide technicien du violon, Szeryng a doté cette oeuvre difficile de Bach d'une vitalité généreuse, d'une sonorité chaude, pleine, mordante, variée en couleur, voire d'une somptuosité assez rare aussi bien dans les tracés légers que dans la puissance. On aurait dit un diable, ou encore une réincarnation d'Orphée. On se demandait jusqu'où il irait, comment les

auditeurs pourraient échapper au pouvoir incantatoire de son instrument, comment ils arriveraient à oublier de tels moments musicaux. C'était assez pour que Bach se retourne dans sa tombe! Et le plus étonnant dans tout cela, c'est que Szeryng semblait jouer pour son bon plaisir, avec une facilité déconcertante, sans donner l'impression que la partition lui demandait des efforts surhumains. D'autres que lui auraient fait des faux pas, et cela aurait été normal en raison de l'ampleur du défi musical. Or, Szeryng s'en est sorti indemne, sans une seule petite faute de goût, sans un seul frémissement violonistique qui ne soit pas justifié par la partition.

En compagnie de Charles Reiner cette fois, il a traduit l'oeuvre scintillante de Schumann avec autant de soin, et l'accord entre les interprètes a été plus heureuse. Mordant à belles dents dans la musique, ils ont su prouver qu'on pouvait encore subjuguer une salle entière en s'attachant aux anciens, si toutefois on savait donner l'impression de la re-création, si on n'était pas uniquement préoccupé par le seul désir de briller. Mais de tels moments sont rares.



Une quarantaine de tableaux du peintre québécois Serge Soucy sont actuellement exposés au Café Campus de l'Université de Montréal. L'exposition se tiendra le 26 novembre; elle sera ensuite présentée, du 12 janvier au 17 février 1972, au Centre culturel de Verdun.

Szeryng en 33 tours...

Au cours des dernières semaines, trois nouveaux microsillons d'Henryk Szeryng ont été déposés chez les disquaires québécois. Publiés par la maison Philips et gravés avec un soin minutieux, ces nouveautés pourraient intéresser tous ceux que la formidable technique du violoniste fascine.

Le plus intéressant comprend la "Symphonie espagnole" de Lalo et "Tzigane" de Ravel (6500 195). A propos de ce disque, il convient surtout de parler de découverte: celle de l'interprète qui triomphe magistralement de deux oeuvres qui soumettent tout violoniste à une épreuve redoutable. La réussite de Szeryng est d'autant plus frappante qu'il avait déjà enregistré la "Symphonie espagnole" de Lalo (sur étiquette à bon marché, Camden Classic), que cette première version s'avère déjà fort belle et que cette dernière l'est encore à un plus haut degré. Son interprétation est d'une grande finesse et d'un style impeccable, d'une vigueur et d'une netteté exemplaires. Dans le "Tzigane" de Ravel, on aurait toutefois préféré qu'il soit un peu plus mordant, mais sa technique violonistique demeure irréprochable.

Je ne saurais trop recommander également le disque qui est consacré à Saint-Saëns; il contient le "Concerto pour violon no. 3", "Havanaise" et "Introduction et rondo capriccioso" (6580 016). Son jeu, simple et musical, rayonne et nous émeut aussi parce qu'il est d'une clarté incomparable.

Sur ces deux premiers disques, Szeryng joue en compagnie de l'Orchestre national de l'Opéra de Monte-Carlo, sous la direction d'Edouard van Remoortel. Cette phalange de musiciens et le chef qui la dirige ne sont peut-être pas très connus des discophiles, mais ils se comportent avec verve, élégance et souplesse.

Le dernier disque est moins réussi. Il est consacré aux "Quatre saisons" de Vivaldi (6580 002), enregistré avec le concours de l'English Chamber Orchestra. Les résultats de la rencontre de ces musiciens sont, cependant, très décevants. Ils donnent l'impression de jouer avec routine, en faisant à peu près fi de la vie intérieure de l'oeuvre. On préférera la version "électrique" de l'Academy of St-Martin-in-the-Fields (sur Argos), ou celle plus traditionnelle, mais combien vivante, de l'ensemble I Musici (sur Philips).

J. L.

La sculpture esquimaude à travers les âges...

VANCOUVER (PC) — Une collection de 405 sculptures esquimaudes, considérée comme l'une des plus représentatives, sera en montre à compter de mardi à Vancouver. Par la suite, elle fera l'objet d'expositions à Paris, Copenhague, Londres, Philadelphie et Ottawa.

Les pièces, réalisées par 117 artistes de 24 régions du Nord canadien, proviennent de collections privées et gouvernementales à titre de prêts.

Mme Doris Shadobit, conservateur du Musée de Vancouver, et membre du Conseil Canadien pour les arts esquimaux, avait conçu ce projet d'assembler une collection en vue d'une tournée d'expositions.

Ces oeuvres reproduisent l'histoire de la sculpture esquimaude à travers les âges. Dans un secteur de l'exposition, on présente des pièces de la pré-histoire et de caractère historique, comprenant des découvertes archéologiques.

A la mi-février 1972, l'exposition s'ouvrira au Grand Palais de Paris, puis à Copenhague, en avril.

La collection sera en montre

au British Museum de Londres en juillet prochain, et au Musée des arts de Philadelphie en octobre.

Enfin, les sculptures esquimaudes seront présentées au Musée de l'Homme à Ottawa, en janvier 1973.

échos

FESTIVAL: Les Festivals de Musique du Québec présenteront samedi, le 4 décembre prochain à 20-00 heures, un récital de leurs gagnants 1971 à la Salle Claude Champagne. Les participants seront: La Chorale St-Clement de Ville Mont-Royal, Louis Lortie, pianiste de Montréal, Marie Lefrère, contralto de St-Barthélemy de Berthier, et William Tritt, pianiste de Valois.

A l'occasion de ce récital, les Festivals de Musique du Québec remettront aux gagnants de la section de Montréal, les bourses régionales et provinciales pour un montant total de \$20,000.00.

"Jesus-Christ Superstar" sera présenté à Montréal

L'opéra-rock "Jesus-Christ Superstar" sera présenté au Forum de Montréal, mercredi le 24 novembre prochain.

L'ouvrage sera présenté dans sa version originale, sous la direction des auteurs, Andrew Lloyd Webber et Tim Rice. La distribution comprendra vingt-cinq participants

et une section orchestrale complète.

"Jesus-Christ Superstar" relate les sept derniers jours de la vie de Jésus-Christ, dans une optique moderne. Ce spectacle rock a été acclamé par les critiques comme étant un événement musical d'importance.

télévision

CBFT 6	CFTM 10
9.00 En mouvement	8.30 Mire-Musique
9.15 Les Orléans	8.40 Horaire-Bienvenue
9.30 Verso	8.45 Mini-Annonces
10.00 Les centis tours de Centour	9.00 Bonjour Montréal
10.15 La Souris verte	10.00 Au p'tit minin
10.30 Francis au paradis perdu	11.00 Escadille sous-marine
11.00 Le train bleu s'arrête treize fois	11.30 Super bolide
11.30 Riquet belles oreilles	12.00 Ciné-Mardi
12.00 Les grands voyages	"Déplacement de mineurs" (drame-François 1959)
"Métropoles en liberté: Caracas	2.00 Banco. Banco.
12.15 Un coin de France	2.30 Pour vous mesdames
"Les Commings"	4.00 Capitaine Bonhomme
12.30 Bou-Bou dans l'métro	4.30 Homme à la valise
Cinéma	5.30 Studio 10
"Le cadid de Champignon" (comédie-François 1966)	6.00 Madame est servie
3.00 Femme d'aujourd'hui	7.00 Le 10 vous informe
4.00 Robino	Les commentaires de Me
4.30 Sol et Gobel	7.30 Auguste Choquette
5.00 Daniel Boone	7.50 Hawaii 5-0
6.00 Le gourmet farfelu	8.30 Symphonies
6.30 Téléjournal	9.00 Aventures de l'Ouest
6.50 Nouvelles du sport	10.00 Au secours mon amour
7.00 Format 30	10.30 Les nouvelles T.V.A.
7.30 La dynastie des Forcés	11.00 La couleur du temps
8.00 Pensez vite	11.15 En pantoufles
8.30 Rue des pignons	"Le roi pirate" (aventures-Américain 1953)
9.30 Le monde de Marcel Dubé	12.45 Dernière édition
"Entre midi et soir"	12.50 Fin des émissions
10.00 Prenez le volant!	
10.30 Téléjournal	
10.50 Nouvelles du sport	
11.00 Ce soir, Jean-Pierre	
11.30 Ciné-Club	
"Mémoires du sous-développement" (drame psychologique-Cubain 1967)	
1.15 Téléjournal	

CBFT 6	CFTM 10
9.00 En mouvement	8.30 Mire-Musique
9.15 Les Orléans	8.40 Horaire-Bienvenue
9.30 Verso	8.45 Mini-Annonces
10.00 Les centis tours de Centour	9.00 Bonjour Montréal
10.15 La Souris verte	10.00 Au p'tit minin
10.30 Francis au paradis perdu	11.00 Escadille sous-marine
11.00 Le train bleu s'arrête treize fois	11.30 Super bolide
11.30 Riquet belles oreilles	12.00 Ciné-Mardi
12.00 Les grands voyages	"Déplacement de mineurs" (drame-François 1959)
"Métropoles en liberté: Caracas	2.00 Banco. Banco.
12.15 Un coin de France	2.30 Pour vous mesdames
"Les Commings"	4.00 Capitaine Bonhomme
12.30 Bou-Bou dans l'métro	4.30 Homme à la valise
Cinéma	5.30 Studio 10
"Le cadid de Champignon" (comédie-François 1966)	6.00 Madame est servie
3.00 Femme d'aujourd'hui	7.00 Le 10 vous informe
4.00 Robino	Les commentaires de Me
4.30 Sol et Gobel	7.30 Auguste Choquette
5.00 Daniel Boone	7.50 Hawaii 5-0
6.00 Le gourmet farfelu	8.30 Symphonies
6.30 Téléjournal	9.00 Aventures de l'Ouest
6.50 Nouvelles du sport	10.00 Au secours mon amour
7.00 Format 30	10.30 Les nouvelles T.V.A.
7.30 La dynastie des Forcés	11.00 La couleur du temps
8.00 Pensez vite	11.15 En pantoufles
8.30 Rue des pignons	"Le roi pirate" (aventures-Américain 1953)
9.30 Le monde de Marcel Dubé	12.45 Dernière édition
"Entre midi et soir"	12.50 Fin des émissions
10.00 Prenez le volant!	
10.30 Téléjournal	
10.50 Nouvelles du sport	
11.00 Ce soir, Jean-Pierre	
11.30 Ciné-Club	
"Mémoires du sous-développement" (drame psychologique-Cubain 1967)	
1.15 Téléjournal	

CBFT 6	CFTM 10
9.00 En mouvement	8.30 Mire-Musique
9.15 Les Orléans	8.40 Horaire-Bienvenue
9.30 Verso	8.45 Mini-Annonces
10.00 Les centis tours de Centour	9.00 Bonjour Montréal
10.15 La Souris verte	10.00 Au p'tit minin
10.30 Francis au paradis perdu	11.00 Escadille sous-marine
11.00 Le train bleu s'arrête treize fois	11.30 Super bolide
11.30 Riquet belles oreilles	12.00 Ciné-Mardi
12.00 Les grands voyages	"Déplacement de mineurs" (drame-François 1959)
"Métropoles en liberté: Caracas	2.00 Banco. Banco.
12.15 Un coin de France	2.30 Pour vous mesdames
"Les Commings"	4.00 Capitaine Bonhomme
12.30 Bou-Bou dans l'métro	4.30 Homme à la valise
Cinéma	5.30 Studio 10
"Le cadid de Champignon" (comédie-François 1966)	6.00 Madame est servie
3.00 Femme d'aujourd'hui	7.00 Le 10 vous informe
4.00 Robino	Les commentaires de Me
4.30 Sol et Gobel	7.30 Auguste Choquette
5.00 Daniel Boone	7.50 Hawaii 5-0
6.00 Le gourmet farfelu	8.30 Symphonies
6.30 Téléjournal	9.00 Aventures de l'Ouest
6.50 Nouvelles du sport	10.00 Au secours mon amour
7.00 Format 30	10.30 Les nouvelles T.V.A.
7.30 La dynastie des Forcés	11.00 La couleur du temps
8.00 Pensez vite	11.15 En pantoufles
8.30 Rue des pignons	"Le roi pirate" (aventures-Américain 1953)
9.30 Le monde de Marcel Dubé	12.45 Dernière édition
"Entre midi et soir"	12.50 Fin des émissions
10.00 Prenez le volant!	
10.30 Téléjournal	
10.50 Nouvelles du sport	
11.00 Ce soir, Jean-Pierre	
11.30 Ciné-Club	
"Mémoires du sous-développement" (drame psychologique-Cubain 1967)	
1.15 Téléjournal	

CBFT 6	CFTM 10
9.00 En mouvement	8.30 Mire-Musique
9.15 Les Orléans	8.40 Horaire-Bienvenue
9.30 Verso	8.45 Mini-Annonces
10.00 Les centis tours de Centour	9.00 Bonjour Montréal
10.15 La Souris verte	10.00 Au p'tit minin
10.30 Francis au paradis perdu	11.00 Escadille sous-marine
11.00 Le train bleu s'arrête treize fois	11.30 Super bolide
11.30 Riquet belles oreilles	12.00 Ciné-Mardi
12.00 Les grands voyages	"Déplacement de mineurs" (drame-François 1959)
"Métropoles en liberté: Caracas	2.00 Banco. Banco.
12.15 Un coin de France	2.30 Pour vous mesdames
"Les Commings"	4.00 Capitaine Bonhomme
12.30 Bou-Bou dans l'métro	4.30 Homme à la valise
Cinéma	5.30 Studio 10
"Le cadid de Champignon" (comédie-François 1966)	6.00 Madame est servie
3.00 Femme d'aujourd'hui	7.00 Le 10 vous informe
4.00 Robino	Les commentaires de Me
4.30 Sol et Gobel	7.30 Auguste Choquette
5.00 Daniel Boone	7.50 Hawaii 5-0
6.00 Le gourmet farfelu	8.30 Symphonies
6.30 Téléjournal	9.00 Aventures de l'Ouest
6.50 Nouvelles du sport	10.00 Au secours mon amour
7.00 Format 30	10.30 Les nouvelles T.V.A.
7.30 La dynastie des Forcés	11.00 La couleur du temps
8.00 Pensez vite	11.15 En pantoufles
8.30 Rue des pignons	"Le roi pirate" (aventures-Américain 1953)
9.30 Le monde de Marcel Dubé	12.45 Dernière édition
"Entre midi et soir"	12.50 Fin des émissions
10.00 Prenez le volant!	
10.30 Téléjournal	
10.50 Nouvelles du sport	
11.00 Ce soir, Jean-Pierre	
11.30 Ciné-Club	
"Mémoires du sous-développement" (drame psychologique-Cubain 1967)	
1.15 Téléjournal	

CBFT 6	CFTM 10
9.00 En mouvement	8.30 Mire-Musique
9.15 Les Orléans	8.40 Horaire-Bienvenue
9.30 Verso	8.45 Mini-Annonces
10.00 Les centis tours de Centour	9.00 Bonjour Montréal
10.15 La Souris verte	10.00 Au p'tit minin
10.30 Francis au paradis perdu	11.00 Escadille sous-marine
11.00 Le train bleu s'arrête treize fois	11.30 Super bolide
11.30 Riquet belles oreilles	12.00 Ciné-Mardi
12.00 Les grands voyages	"Déplacement de mineurs" (drame-François 1959)
"Métropoles en liberté: Caracas	2.00 Banco. Banco.
12.15 Un coin de France	2.30 Pour vous mesdames
"Les Commings"	4.00 Capitaine Bonhomme
12.30 Bou-Bou dans l'métro	4.30 Homme à la valise
Cinéma	5.30 Studio 10
"Le cadid de Champignon" (comédie-François 1966)	6.00 Madame est servie
3.00 Femme d'aujourd'hui	7.00 Le 10 vous informe
4.00 Robino	Les commentaires de Me
4.30 Sol et Gobel	7.30 Auguste Choquette
5.00 Daniel Boone	7.50 Hawaii 5-0
6.00 Le gourmet farfelu	8.30 Symphonies
6.30 Téléjournal	9.00 Aventures de l'Ouest
6.50 Nouvelles du sport	10.00 Au secours mon amour
7.00 Format 30	10.30 Les nouvelles T.V.A.
7.30 La dynastie des Forcés	11.00 La couleur du temps
8.00 Pensez vite	11.15 En pantoufles
8.30 Rue des pignons	"Le roi pirate" (aventures-Américain 1953)
9.30 Le monde de Marcel Dubé	12.45 Dernière édition
"Entre midi et soir"	12.50 Fin des émissions
10.00 Prenez le volant!	
10.30 Téléjournal	
10.50 Nouvelles du sport	
11.00 Ce soir, Jean-Pierre	
11.30 Ciné-Club	
"Mémoires du sous-développement" (drame psychologique-Cubain 1967)	
1.15 Téléjournal	

CBFT 6	CFTM 10
9.00 En mouvement	8.30 Mire-Musique
9.15 Les Orléans	8.40 Horaire-Bienvenue
9.30 Verso	8.45 Mini-Annonces
10.00 Les centis tours de Centour	9.00 Bonjour Montréal
10.15 La Souris verte	10.00 Au p'tit minin
10.30 Francis au paradis perdu	11.00 Escadille sous-marine
11.00 Le train bleu s'arrête treize fois	11.30 Super bolide
11.30 Riquet belles oreilles	12.00 Ciné-Mardi
12.00 Les grands voyages	"Déplacement de mineurs" (drame-François 1959)
"Métropoles en liberté: Caracas	2.00 Banco. Banco.
12.15 Un coin de France	2.30 Pour vous mesdames
"Les Commings"	4.00 Capitaine Bonhomme
12.30 Bou-Bou dans l'métro	4.30 Homme à la valise
Cinéma	5.30 Studio 10
"Le cadid de Champignon" (comédie-François 1966)	6.00 Madame est servie
3.00 Femme d'aujourd'hui	7.00 Le 10 vous informe
4.00 Robino	Les commentaires de Me
4.30 Sol et Gobel	7.30 Auguste Choquette
5.00 Daniel Boone	7.50 Hawaii 5-0
6.00 Le gourmet farfelu	8.30 Symphonies
6.30 Téléjournal	9.00 Aventures de l'Ouest
6.50 Nouvelles du sport	10.00 Au secours mon amour
7.00 Format 30	10.30 Les nouvelles T.V.A.
7.30 La dynastie des Forcés	11.00 La couleur du temps
8.00 Pensez vite	11.15 En pantoufles
8.30 Rue des pignons	"Le roi pirate" (aventures-Américain 1953)
9.30 Le monde de Marcel Dubé	12.45 Dernière édition
"Entre midi et soir"	12.50 Fin des émissions
10.00 Prenez le volant!	
10.30 Téléjournal	
10.50 Nouvelles du sport	
11.00 Ce soir, Jean-Pierre	
11.30 Ciné-Club	
"Mémoires du sous-développement" (drame psychologique-Cubain 1967)	
1.15 Téléjournal	

CBFT 6	CFTM 10
9.00 En mouvement	8.30 Mire-Musique
9.15 Les Orléans	8.40 Horaire-Bienvenue
9.30 Verso	8.45 Mini-Annonces
10.00 Les centis tours de Centour	9.00 Bonjour Montréal
10.15 La Souris verte	10.00 Au p'tit minin
10.30 Francis au paradis perdu	11.00 Escadille sous-marine
11.00 Le train bleu s'arrête treize fois	11.30 Super bolide
11.30 Riquet belles oreilles	12.00 Ciné-Mardi
12.00 Les grands voyages	"Déplacement de mineurs" (drame-François 1959)
"Métropoles en liberté: Caracas	2.00 Banco. Banco.
12.15 Un coin de France	2.30 Pour vous mesdames
"Les Commings"	4.00 Capitaine Bonhomme
12.30 Bou-Bou dans l'métro	4.30 Homme à la valise
Cinéma	5.30 Studio 10
"Le cadid de Champignon" (comédie-François 1966)	6.00 Madame est servie
3.00 Femme d'aujourd'hui	7.00 Le 10 vous informe
4.00 Robino	Les commentaires de Me
4.30 Sol et Gobel	7.30 Auguste Choquette
5.00 Daniel Boone	7.50 Hawaii 5-0
6.00 Le gourmet farfelu	8.30 Symphonies
6.30 Téléjournal	9.00 Aventures de l'Ouest
6.50 Nouvelles du sport	10.00 Au secours mon amour
7.00 Format 30	10.30 Les nouvelles T.V.A.
7.30 La dynastie des Forcés	11.00 La couleur du temps
8.00 Pensez vite	11.15 En pantoufles
8.30 Rue des pignons	"Le roi pirate" (aventures-Américain 1953)
9.30 Le monde de Marcel Dubé	12.45 Dernière édition
"Entre midi et soir"	12.50 Fin des émissions
10.00 Prenez le volant!	
10.30 Téléjournal	
10.50 Nouvelles du sport	
11.00 Ce soir, Jean-Pierre	
11.30 Ciné-Club	
"Mémoires du sous-développement" (drame psychologique-Cubain 1967)	
1.15 Téléjournal	

CBFT 6	CFTM 10
9.00 En mouvement	8.30 Mire-Musique
9.15 Les Orléans	8.40 Horaire-Bienvenue
9.30 Verso	8.45 Mini-Annonces
10.00 Les centis tours de Centour	9.00 Bonjour Montréal
10.15 La Souris verte	10.00 Au p'tit minin
10.30 Francis au paradis perdu	11.00 Escadille sous-marine
11.00 Le train bleu s'arrête treize fois	11.30 Super bolide
11.30 Riquet belles oreilles	12.00 Ciné-Mardi
12.00 Les grands voyages	"Déplacement de mineurs" (drame-François 1959)
"Métropoles en liberté: Caracas	2.00 Banco. Banco.
12.15 Un coin de France	2.30 Pour vous mesdames
"Les Commings"	4.00 Capitaine Bonhomme
12.30 Bou-Bou dans l'métro	4.30 Homme à la valise
Cinéma	5.30 Studio 10
"Le cadid de Champignon" (comédie-François 1966)	6.00 Madame est servie
3.00 Femme d'aujourd'hui	7.

M. Lester B. Pearson

Pour éviter une situation fâcheuse, aplanir vite les conflits Canada-EU

TORONTO (PC) — L'ancien premier ministre Lester Pearson a recommandé hier au Canada et aux États-Unis de faire montre de bonne volonté et de compréhension en vue de trouver une solution à leurs divergences "de plus en plus graves et complexes". Si ces problèmes ne sont pas résolus, dit-il, "nous allons nous trouver dans une fâcheuse situation".

Parlant devant les délégués à la réunion annuelle de la Société des actualités, M. Pearson a souligné que les deux pays ont des relations identiques, fondées sur des croyances de base, qui ne doivent être affaiblies par aucune initiative d'outre-frontière.

M. Pearson a rappelé que les récentes mesures économiques décrétées par les États-Unis ont suscité de nouveaux problèmes au Canada.

"Nous pouvons résoudre ces problèmes par la bonne volonté et la compréhension par une vue précise des intérêts et avantages à long terme qu'ils présentent pour nos deux pays qui, tout en étant indépendants, n'en sont pas moins très étroitement associés."

"Mais si nous ne faisons pas preuve de bonne volonté et de compréhension, la situation s'aggravera parce que les problèmes entre les deux pays se compliquent de plus en plus. J'espère que les derniers événements l'ont démontré de façon péremptoire".

M. Pearson est actuellement président de l'International Broadcast Institute, dont la tâche est d'étudier l'influence des mass media sur la société.

L'ancien premier ministre a exhorté les États-Unis à tenter de comprendre mieux la nature des problèmes qu'ils ont soulevés. Quant au Canada, il doit "garder la tête froide, éviter les réactions émotives et afficher un jugement fondé sur une compréhension précise des intérêts canadiens."

"Il doit également se montrer déterminé à défendre ces intérêts sans jérémiades et sans provocation, mais avec fermeté".

Il a expliqué à l'auditoire, composé en grande partie de délégués américains, que le Canada est résolu à maintenir son identité comme nation distincte, notamment parce qu'il croit que la meilleure façon de contribuer à la paix et à la sécurité internationale est de constituer une fédération canadienne forte et unie.

"Pendant que nous nous inquiétons avec raison de la main-mise américaine, je crois que nous devrions plutôt nous soucier davantage de savoir si nous aurons une identité et un front commun à opposer à cette main-mise".

Le texte du discours de M. Pearson a été remis d'avance aux media d'information.



M. Lester B. Pearson

Déplorant le manque de dynamisme

Des syndicalistes veulent redorer le blason de la FTQ à Montréal

par Gisèle Tremblay

Une équipe de candidats à l'exécutif présentera le 18 novembre prochain aux élections du Conseil du travail de Montréal (CTM, FTQ) un programme d'action destiné à réveiller le dynamisme de cette structure syndicale qui, depuis quelques années, se meut dans l'ombre de l'organisation rivale, le Conseil central de Montréal (CCM).

L'équipe comprendrait notamment MM. Marcel Perreault, président du Syndicat des postiers; Emile Boudreau, des Métallurgistes; et Pierre Gagné, du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP).

Le programme, en voie d'élaboration, ne peut encore être divulgué. On sait seulement qu'il proposera une nouvelle orientation et sans doute aussi des changements de structure propres à promouvoir une plus grande participation des délégués.

Le Conseil du travail de Montréal regroupe les quelque 150.000 syndiqués de la région métropolitaine affiliés à la FTQ, soit plus de la moitié des effectifs de la centrale.

En principe, environ 800 délégués des syndicats FTQ forment l'assemblée de ce conseil. En réalité, de 60 à 80 délégués participent aux réunions bi-mensuelles où peu de

décisions importantes sont prises de sorte que la presse s'est peu à peu désintéressée de ces rencontres.

Les conseils régionaux de la FTQ, comme ceux de la CSN, ont notamment l'action politique dans leur secteur. Le conseil du travail de Montréal a joué cependant un rôle mineur dans les prises de position politiques de la FTQ, ces dernières années.

Alors que les orientations politiques de la FTQ étaient souvent suivies par des problèmes sociaux surgis à Montréal même, le CTM n'en demeure pas moins absent des décisions. Il est généralement perçu comme conservateur et attaché à un type d'action traditionnel.

Pendant ce temps, le Conseil central de Montréal (CCM), dont le président est M. Michel Chartrand, a manifesté en maintes occasions son autonomie vis-à-vis de la CSN, au point que ses initiatives l'ont conduit à des affrontements avec la centrale. Pour tant, avec ses 65.000 membres, le Conseil central représente à la CSN moins de la moitié des effectifs.

L'enjeu des élections à la direction du CTM, revêt une importance particulière sans

la mesure où deux semaines plus tard, le 30 novembre, la FTQ doit tenir son congrès biennal.

Or, à la suite des événements qui ont bouleversé le monde syndical depuis la dramatique manifestation contre La Presse le 29 octobre, les responsables de la FTQ, le président Louis Laberge en tête, ont l'intention de radicaliser l'action politique de la

centrale et de renforcer le front commun avec la CSN et la CEQ.

Si alors le CTM est déjà pourvu d'une direction dynamique et déterminée à réaliser des réformes, les mesures qu'adoptera le congrès seront sans doute plus facilement traduites dans les faits là où la FTQ est la plus forte, c'est-à-dire à Montréal.

"Mon oncle Antoine" enfin

C'est maintenant officiel: ce film de Claude Jutra dont on a tant parlé et qu'on a espéré plus voir, prendra l'affiche le 18 novembre au cinéma St-Denis. C'est ce que nous ont annoncé, hier soir, l'Office national du film Gendron Film France-Film et Claude Jutra lors d'un coquetel de presse "à la québécoise" qui avait lieu aux Écuries d'Youville.

On se rappelle que ce film avait reçu huit prix lors du dernier Palmarès du film canadien. On s'était alors interrogé sur les raisons qui pouvaient bien en retarder la diffusion commerciale puisque le film était prêt depuis le mois de mars dernier.

Il est intéressant de noter

que les Torontois verront "Mon Oncle Antoine" une semaine avant les Montréalais, puisqu'il prend l'affiche dès jeudi dans la Ville-Reine.

"Mon Oncle Antoine" est un film de Claude Jutra, d'après un scénario de Clément Peron. À la caméra: Michel Brault. Devant la caméra: Jean Duceppe, Olivette Thibault, Monique Mercure, le jeune Jacques Gagnon, et... Claude Jutra.

Nouvel avion de transport soviétique

MOSCOU (AFP) — Un nouvel avion de transport, le IL-76, effectuait des essais en Union soviétique, a annoncé hier matin, l'agence Tass.

Cet avion, dont le plafond de vol est de 42.000 pieds, peut être utilisé comme long et moyen courrier et transporter une charge de 40 tonnes sur 3.200 milles à près de 550 mph.

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 6.00 p.m. heure de tombée.

BELLAVANCE, Claude. Accidentellement à Drummondville, le 7 novembre 1971 à l'âge de 23 ans, est décédé. M. Claude Bellavance (R.F.E.C.) étudiant des Beaux-Arts de l'Université Laval de Québec. Fils de feu Léo Bellavance et de Claire Petherly, originaire de Longueuil. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 novembre. Le convoi funéraire partira du Salon B. Francoeur & Fils No. 70 boul. Lemoyne à 9 heures 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre de Longueuil où le service sera célébré à 10.00 heures. Et de là au cimetière de Longueuil, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARRIÈRE Bernadette. A Montréal, le 7 novembre 1971 à l'âge de 83 ans, est décédée Bernadette Brossard, épouse de J. Ernest Carrière. Outre son époux elle laisse dans le deuil 8 enfants: Jean, Paul, Emile, Ernest, Cécile, Pierrette, Thérèse, Jeannette ainsi que 32 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 10 novembre. Le convoi funéraire partira du Salon funéraire J. C. Filatrault No. 76 Boul. Dussault, Laval-des-Rapides, pour se rendre à l'église du Bon-Pasteur où le service sera célébré à 10.00 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHATELAIN Arthur. A Montréal, le 8 novembre 1971 à l'âge de 71 ans, est décédé. M. Arthur Chatain, époux de Hélène Farrell. Outre son épouse il laisse dans le deuil 3 filles: Céline, Noëlle et Monique. Les funérailles auront lieu jeudi le 11 novembre. Le convoi funéraire partira du Sa-

"On est au coton"

L'ONF justifie son interdiction

Un documentaire de deux heures de l'Office national du film sur l'industrie du textile du Québec ne sera pas projeté parce qu'il contient des "éléments qui ne correspondent pas à la réalité", a décidé M. Sydney Newman, commissaire du gouvernement à la cinématographie.

Dans une lettre ouverte à M. André L'Heureux, directeur du secrétariat d'action politique de la Confédération des syndicats nationaux, qui a critiqué, appuyé par 30 syndicats, la décision du commissaire, M. Newman écrit:

"Dans un film de fiction-dramatique, film d'amour, etc. - l'interprétation de la réalité est admissible. Mais le documentaire qui est à la base de la réputation de l'Office exige le rigueur dans le traitement des faits. Dans un film comme "On est au coton", ce traitement des faits doit être inattaquable et ce dans les moindres détails. Si l'Office remporte plus de 70 prix par année, c'est justement à cause de cette rigueur qu'il s'est imposée en évitant toute forme de propagande."

Dans sa lettre, M. Newman énumère les objections qu'il voit à la distribution du film controversé. Il signale que le documentaire donne une fautive idée des salaires gagnés par les ouvriers québécois du textile, qu'il laisse l'impression que les ouvriers du textile du Québec deviennent sourds à force de travailler exclusivement sur des métiers à tisser désuets tandis que les Japonais utilisent des métiers silencieux.

M. Newman reproche également au film réalisé par Denys Arcand, de mettre l'accent sur un homme atteint de silicose, ce qui, dit-il, fausse la vérité parce que le film donne ainsi l'impression que l'incidence de cette maladie dans l'industrie est beaucoup plus élevée qu'en réalité.

"Pour un film de cette longueur, écrit encore le commissaire à la cinématographie, il est étrange que des économistes et d'autres personnes compétentes puissent dire que le film néglige de traiter un point essentiel responsable du problème de l'industrie du textile, à savoir celui des importations au Canada de produits

provenant de pays où les échelles de salaire sont inférieures aux nôtres."

M. Newman souligne que le film tel qu'il a été réalisé constitue un tout et que, pour cette raison, il est impossible

d'en retrancher les "statistiques inexactes" dans un effort pour sauver le documentaire.

"L'Office, conclut M. Newman, ne peut laisser sortir ce film. Un seul film pourrait porter atteinte à la réputation

et à l'intégrité de tous nos cinéastes. C'est une question à laquelle j'attache beaucoup d'importance. Certains parlent de censure. Moi, j'appelle cela assumer mes responsabilités."

LE B747 D'AIR FRANCE UN RESTAURANT QUI VOUS MÈNE À PARIS

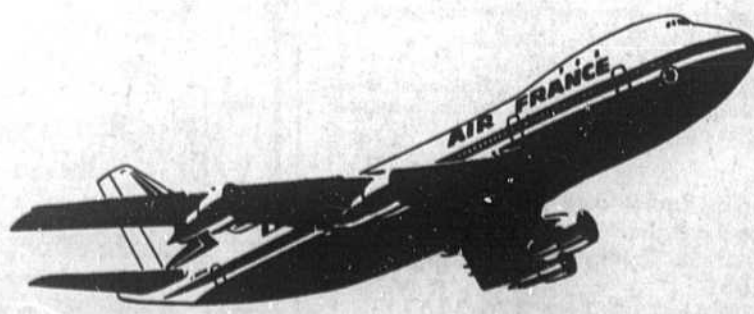


Le B747 d'Air France, c'est une des plus célèbres tables de France, courue par les gourmets du monde entier. Un restaurant de classe qui ne peut se permettre de perdre une seule "étoile".

Gastronomie Air France Dégustez une ou plusieurs coupes de champagne, cuvée grand siècle Veuve Laurent Perrier, ou encore de Ruinart Brut 1964. Enchaînez avec du caviar ou un hérisson de foie gras frais. Que diriez-vous ensuite d'un suprême de faisan au champagne, accompagné d'un Beaufort cru 1964? À moins que vous ne préfériez les délices de sole au vermouth, arrosées d'un Chablis 1966, un blanc sec qui se laisse boire tout seul. En classe économique: entrée de saumon froid sauce Vincent, suivie d'un caneton à la bigarade.

Salade, fromages, pâtisseries et café de Colombie.

Confort B747, ambiance et gastronomie Air France... tout ça sans supplément D'Orly, correspondances faciles vers toutes les grandes villes d'Europe. Consultez votre agent de voyage ou Air France.



AIR FRANCE

Voici la station-wagon, traction avant, la plus perfectionnée au monde.



Elle est unique parce qu'elle est une traction avant dotée d'un essieu arrière autocorrecteur qui lui donne une parfaite adhérence et une stabilité extraordinaire. Elle est unique parce qu'elle possède une longueur de chargement qui la situe en tête de sa catégorie: un levier d'opération facile dégage un plancher plat de 5 1/2 pi. Venez essayer sa transmission automatique 3 vitesses de type nord américain. Elle est unique parce qu'elle est munie d'un répartiteur de freinage sur les roues arrière selon la charge. Ce qui la rend très

fiable. La Renault 12 station-wagon a un moteur 1600cc. Elle est unique, mais son prix demeure bien ordinaire. Venez vous en rendre compte maintenant.



RENAULT CRÉMAZIE

350 est, rue Crémazie, Montréal

Tel.: 387-3781

Un lancement aux Éditions du Jour

André Larocque accuse le conseil exécutif du PQ d'abus de pouvoir

par Pierre-L. O'Neill

Le chef de cabinet adjoint de l'aile parlementaire du Parti québécois, M. André Larocque, accuse le conseil exécutif d'abus de pouvoir et réclame un leadership authentiquement collégial.

Candidat à la présidence du Parti québécois, au congrès de février 1971, André Larocque lance hier aux Éditions du Jour un ouvrage intitulé "Défis au Parti Québécois".

Essentiellement, il s'agit d'une reprise plus élaborée des idées exprimées dans un manifeste publié à la veille de sa cuisante défaite aux mains de René Lévesque.

Il préconise notamment une décentralisation des pouvoirs de décisions, un respect plus rigoureux de la constitution du parti et une participation plus authentique.

Selon M. Larocque, le Parti québécois doit devenir un service public, une université populaire.

"Toute la conception d'un parti politique comme un service public n'est que l'expression idéologique de tout ce qui est impliqué dans les structures actuelles".

Après deux ans de fonctionnement, écrit-il, il me semble que certains aspects du travail du conseil exécutif, au lieu de se clarifier, tendent à prendre une orientation sensiblement différente de celle adoptée par les membres au congrès de fondation et réaffirmée encore plus clairement au deuxième congrès national.

Tout en se rendant à l'évidence que le parti doit pouvoir bénéficier d'un leadership moral incarné dans son président et que le conseil exécutif gagne à compter le plus grand

nombre de figures prestigieuses André Larocque estime néanmoins vital pour le P.Q. de se distinguer clairement des partis traditionnels par un leadership authentiquement collégial.

Il soutient en outre que certaines attitudes des dirigeants du parti ont pour effet de fausser le mandat des membres élus par le congrès. A cet égard, il souligne que l'extension des pouvoirs du président du conseil exécutif, au point de rendre confus, d'amoindrir ou à plus forte raison d'éliminer l'initiative de membres élus par un congrès, constitue un abus de pouvoir par le conseil exécutif.

"On doit se demander si le parti ne se donne pas un secrétaire-général à son insu, et ce qui est plus dangereux, un secrétaire-général nommé par l'exécutif et non pas élu par le congrès".

Parmi les éléments de solution susceptibles de remédier à la situation, André Larocque propose que les membres du conseil exécutif nommément élus par le congrès (président du parti, vice-président, trésorier et conseiller au programme) soient tenus de faire rapport nommément au congrès suivant, de même qu'au conseil national.

De façon générale, concernant les structures du parti ainsi que les responsabilités et fonctions impliquées, André Larocque est d'avis que la direction nationale n'a assumé qu'une "mince partie" des engagements pris au congrès de fondation d'octobre 1968.

Au chapitre de la participation, André Larocque rappelle que le Parti québécois doit ap-

partenir à ses membres qui doivent prendre les décisions majeures, "et la plus vitale de toutes, celle de définir le programme officiel et les orientations fondamentales du parti".

"La crainte excessive qu'ont certains des structures, écrit-il, risque fort d'être plutôt le refus ou l'incapacité d'assumer les pouvoirs et les responsabilités qu'elles impliquent".

Concernant la diffusion de l'idéologie péquiste, il propose que le conseil exécutif national prenne les moyens pour que le programme du parti cesse d'être un objet rare, en dehors des moments électoraux.

L'auteur est d'avis que le parti politique dont l'activité essentielle consiste à attendre le succès électoral et qui entretemps s'occupe à la fabrication de slogans simplificateurs pour maintenir sa popularité ou à se taire pour éviter d'être compromis, "ce parti politique-là n'apporte rien à la société qu'il encombre".

Quant au Parti québécois, André Larocque croit que les nerfs à gagner les élections gagneraient à prendre un peu de temps pour réfléchir; "peut-être s'apercevront-ils que leur initiative de renverser la hiérarchie des valeurs que le parti s'est donnée, peut justement leur garantir mieux que tout autre moyen, la défaite électorale".

Enfin, soulignant par ailleurs la présence au Québec de nouveaux hommes et groupes de droite, André Larocque craint

qu'un certain nombre d'attitudes et d'agissements "qui ont cours dans un certain nombre de coins du Parti québécois risquent grandement de paralyser, ou au minimum de ralentir une action politique qui soit authentiquement de gauche".

Dépouillement total d'église

OVADA (AFP) — L'église paroissiale de Montaldo Bormina, près d'OVADA dans le Piémont, a été totalement dépouillée de tout ce qu'elle contenait de tableaux et objets sacrés de valeur.

C'est le 109ème vol commis dans une église en Italie depuis le début de l'année. L'église de Montaldo Bormina, qui date du XVIIème siècle et est dédiée à Saint Michel Archange, constituait un véritable petit musée d'art.

Les malfaiteurs ont emporté, entre autres choses, six candélabres de bronze et quatorze tableaux aux cadres précieux qui composaient le chemin de croix de la paroisse. Ces tableaux, de très bonne facture, remonteraient au XVème siècle. En outre, les voleurs ont démonté une énorme armoire en noyer de style baroque qui se trouvait dans la sacristie. Ils ont emporté les vingt panneaux sculptés qui la composaient.

Il est difficile d'estimer la valeur commerciale des objets volés, mais selon l'inspecteur des beaux-arts qui s'est rendu sur les lieux, le dommage est très important.

Les bandits ont opéré pendant la nuit après s'être faits enfermer dans l'église.

Une étude du Conseil des sciences

Pourtant doté d'un sol plein de richesse, le Canada manque d'experts en ce domaine

OTTAWA (PC) — Le Canada devrait s'intéresser davantage et consacrer beaucoup plus d'argent au domaine des sciences de la terre.

Celles-ci représentent plus d'intérêt pour le Canada que toute autre discipline scientifique, car l'industrie minière et pétrolière contribue largement à sa richesse et à son commerce extérieur.

De plus, l'exploitation des richesses minérales est un facteur important du développement régional, notamment celui du Nord canadien. Elle permet au Canada — le deuxième plus vaste pays au monde après l'URSS — de mieux affirmer ses droits à la souveraineté dans l'Arctique et "de revendiquer le million et demi de milles carrés que constituent les étendues de la plateforme continentale".

Il existe une pénurie d'experts dans ce domaine des sciences de la terre au Canada et les institutions d'enseignement du pays devraient s'efforcer d'y remédier au plus tôt.

Ces remarques et recommandations sont le fruit d'une étude intitulée "Les sciences de la terre au service du pays", publiée hier par le Conseil des sciences du Canada, à Ottawa. L'étude, continue dans un rapport de près de 400 pages, couronne trois années de recherches menées par un groupe de 12 hommes de sciences canadiens ayant à leur tête le professeur Roger A. Blais, directeur de la recherche à l'École polytechnique de Montréal.

Le groupe suggère que les sciences de la terre soient enseignées au niveau de la 8ème ou 9ème année, suivies d'un cours facultatif plus avancé en 12ème ou 13ème année.

Car, estime-t-il, la faiblesse des effectifs étudiants en sciences de la terre dans les universités canadiennes provient surtout de l'ignorance des élèves de l'enseignement secondaire à leur sujet.

"Lors de l'inscription à l'université il est souvent trop tard pour choisir ces domaines qui sont si importants pour notre pays".

L'étude souligne que, par comparaison aux 18,000 enseignants des sciences de la terre des États-Unis, moins de 100 professeurs enseignent la géologie ou les sciences de la terre dans les

écoles secondaires de tout le Canada.

Le document précise que les universités canadiennes ne forment pas suffisamment de spécialistes pour répondre aux besoins de la plupart des domaines géoscientifiques.

En 1968, par exemple, elles n'ont formé que 35 pour cent des géologues et 27 pour cent des ingénieurs miniers requis par l'industrie, les secteurs publics et les universités elles-mêmes.

C'est actuellement l'immigration qui fournit l'apport le plus considérable aux effectifs géo-scientifiques du Canada, note-t-on dans le rapport. Le nombre des géologues immigrés au Canada est en effet passé de 58 en 1962 à 336 en 1968. De ce dernier grou-

pe, 146 venaient des pays européens et 98 des États-Unis.

La situation était sensiblement la même du côté des ingénieurs miniers: en 1968, il en est entré 174 au Canada à titre d'immigrants, au lieu de 45 en 1962; 92 venaient de l'Europe et 42 des États-Unis.

Au cours de l'année 1968, les universités canadiennes accordaient des diplômes à 503 étudiants en géologie, géophysique, géographie physique et génie minier.

Durant cette année, près 45 pour cent des étudiants en sciences de la terre dans les universités canadiennes étaient des étrangers, soit ni Canadiens ni immigrants.

Raffinerie de \$600 millions

Le contrat Onassis annulé par le gouvernement grec

ATHENES (AFP) — Un communiqué officiel a confirmé hier soir la décision du gouvernement grec d'annuler le contrat conclu par l'armateur Aristote Onassis pour la construction d'une raffinerie de pétrole à Aspropyrgos, à l'ouest d'Athènes, moyennant un investissement global de six cents millions de dollars dans divers complexes industriels à créer. La charge d'exécuter ce contrat sera confiée à la banque de développement industriel ETVA.

M. Aristote Onassis, candidat à la création de cette troisième raffinerie de pétrole en Grèce, avait constitué en 1968 la Société Omega, qui emporta l'adjudication en 1970 contre l'armateur Stavros Niarchos.

Peu après cette adjudication, M. Onassis demandait la révision des clauses de son contrat en raison du prix du fret pétrolier et des hausses de salaires. L'affaire fut portée en surarbitrage devant le président du Conseil d'Etat suisse,

mais M. Onassis et sa société Omega avaient dû déposer une caution de sept millions de dollars.

Devant l'urgence des réalisations industrielles attendues, le gouvernement grec a préféré recourir à un compromis, et confier le soin d'exécuter le contrat à la banque de développement industriel.

Le communiqué officiel publié lundi soir ne précise pas si M. Onassis et sa société pourront récupérer la caution de sept millions de dollars.

Coco mortel

DJAKARTA (AFP) — Une noix de coco a coûté la vie à une Javanaise de 60 ans qui lavait son linge sous un palmier, à proximité de sa maison.

Secouée par le vent, la noix de coco lui est tombée sur la tête, d'une hauteur de 10 mètres.

Vous avez
jusqu'au
15 novembre
pour acheter
des Obligations
d'épargne du Canada
sans payer
l'intérêt couru.

Entrez nous voir ou appelez-nous!

Greenshields

4 Place Ville-Marie
Tél.: 861-3831



Côte nord et côte sud

WASHINGTON (AFP) — Les réserves exploitables de pétrole sur la côte sud de l'Alaska seraient bien supérieures et bien meilleur marché que celles de la côte nord, estime le sénateur William Proxmire (démocrate-Wisconsin) dans un rapport préparé pour une commission du congrès.

Le sénateur relance ainsi la controverse sur l'opportunité de construire un oléoduc entre la côte nord et la côte sud de l'Alaska pour l'exploitation des gisements de pétrole découverts dans la baie de Prudhoe.

Les milieux pétroliers, qui ont engagé des investissements importants depuis deux ans en concessions, explorations et constructions préliminaires sur la côte nord, sont impatients de rentabiliser ces investissements, affirme le sénateur, et délaissent de ce fait les gisements de la côte sud qui pourraient être exploités directement, par pétroliers, sans que la construction d'un oléoduc soit nécessaire. Le prix du pétrole rendu aux États-Unis se révélerait, selon le sénateur, moins élevé pour le consommateur.

Le projet d'un oléoduc à travers l'Alaska, qui est vivement critiqué par les défenseurs de l'environnement, n'a toujours pas reçu l'autorisation du département américain de l'intérieur.

Le CN vous renseigne

Demande de documentation sur les emplacements industriels

Si vous vous proposez d'implanter une usine ou d'étendre votre champ d'action au Canada, communiquez d'abord avec le CN. Postez ce bon et nous nous mettrons en rapport avec vous. Nous vous préparerons une étude complète des emplacements industriels les plus avantageux pour votre entreprise. Le CN recueillera rapidement les renseignements dont vous

avez besoin et vous les communiquera confidentiellement. Vous pourrez alors tirer des conclusions et prendre une décision. Cette étude absolument objective comprendra une documentation sur la main-d'œuvre, les facilités de transport, les taxes, les dégrèvements fiscaux, les matières premières, la géologie, etc. Ce service est gratuit.

Monsieur L. MacIsaac
Chef de l'expansion industrielle
Service de la recherche et du développement
Canadien National
C.P. 8100, Montréal (101), Qué.

Nom Titre
Compagnie
Adresse
Ville Tél.



D-71-11

Obtenez-vous tout l'intérêt auquel vous avez droit?

Soyez-en sûr: renseignez-vous dès aujourd'hui auprès des conseillers de Canada Permanent, et obtenez jusqu'à 7 3/4% d'intérêt sur nos certificats de placement garanti et débiteurs.

C'est un placement de tout repos. Capital et intérêts sont garantis par l'actif de \$3 milliards que possède et administre Canada Permanent, Incorporée en 1855 et dirigée selon les lois fédérales.

**Fiducie
Canada
Permanent**

M. Yves Gagné, gérant, service de l'épargne
600 o., boul. Dorchester, Montréal 101, 861-8855

(Intérêt maximum, période de 5 ans)
Sujet à changement.



la source de meilleurs renseignements

Théâtre

Les Parisiens découvrent Jean-Claude Grumberg

par Michel Bélaïr

PARIS — Le succès d'un spectacle est toujours lié à une foule de facteurs de plusieurs ordres. De fait, il est rare que tous les éléments d'une production concordent, convergent dans le sens de la réalisation idéale de toutes les données du spectacle. Lorsque cela se produit, lorsque l'on en arrive à combler le fossé de l'intentionnalité, c'est-à-dire cette sorte de décalage que l'on peut toujours noter entre les intentions et les conditions de réalisation d'une production théâtrale, l'on est placé en face d'une réussite exceptionnelle. Je sors tout juste de l'un de ces moments privilégiés après avoir assisté à "Amorphe d'Ottenburg" au théâtre de l'Odéon.

L'assassinat, principe de gestion

Première pièce de Jean-Claude Grumberg, "Amorphe d'Ottenburg" a reçu ici un accueil mitigé: certains disent y voir une copie de Ghelderode alors que d'autres (et j'en suis) prétendent que c'est là un texte et une production particulièrement remarquables. Je ne vois pas, pour ma part, sinon peut-être le contexte dramatique d'"Escorial", en qui Ghelderode aurait pu influencer Grumberg: le premier exploite des formes théâtrales plus denses et plus lourdes alors que le jeune auteur français aborde son sujet avec plus de légèreté. Les deux se rejoignent peut-être par un certain cynisme, mais s'il fallait répertorier tous les dramaturges qui exploitent des thèmes ou des particularités communes, l'on n'en finirait pas d'établir des filiations plus ou moins justifiables. Ce qu'il faut retenir du texte de Grumberg, c'est plutôt sa tonalité originale et son langage.

Tragédie historique, sorte de "Diable et le bon Dieu" (puisque l'on en est aux comparaisons) où le "bon Dieu" serait absent. "Amorphe d'Ottenburg" est une fable politico-dramatique se déroulant au Moyen-Âge. La pièce raconte l'histoire d'un homme laid et diminué qui,

par ambition et goût du pouvoir, tue sa famille et quelque vingt-sept mille (27.000!) vieillards, infirmes, assoiffés et autres bouches inutiles. Ce débile mental fort actif est dirigé dans ses ébats par un précepteur bossu qui est en fait l'instigateur de tous ces assassinats. Là où le texte est intéressant, c'est quand les crimes d'Amorphe deviennent connus et que sont perçus ne peut plus faire comme s'ils n'existaient pas ou comme s'ils étaient imputables à d'autres. Le roi se livre alors à une démonstration théorique fort convaincante: dans un jargon technocratique emprunté tout aussi bien aux théories économicistes marxistes qu'aux critères de rentabilité des économicistes capitalistes, il prouve le bien-fondé de l'action de son fils. Pourquoi nourrir des bouches inutiles? De possibles opposants? L'assassinat est un moyen de gestion fort rentable. Tout le monde admet, tout le monde acquiesce sauf le fils cadet qui s'enfuit et qui fomenta la révolte dans la population terrorisée. Tout le monde ou presque sera tué. Amorphe renversé et le fils cadet reprendra le pouvoir; mais il gardera pourtant "l'économiciste" bossu dont il ne peut se passer. Texte assez cynique on le voit qui montre que l'on en revient toujours aux mêmes aliénations. "Amorphe d'Ottenburg" est particulièrement mis en relief par la mise en scène absolument extraordinaire de Jean-Paul Roussillon.

Colorant jusque dans les moindres détails chacune des touches les plus noires du texte, elle réussit même par moments à donner des sursauts froids tant elle implique de vérité. Je pense en particulier à la scène finale (où le bossu est "réintégré") et à cette sculpture vivante qu'est la toile du fond: pendant tout le spectacle des hommes s'y débattaient comme dans une toile d'araignée qui serait faite de cordages, scandant ainsi les moments forts du spectacle. De même pour l'éclairage, les costumes, le dispositif scénique remarquable: tout concourt à illustrer de la plus extraordinaire façon un texte déjà particulièrement fort.

Production extraordinaire à tous les égards "Amorphe d'Ottenburg" ne connaît finalement que quatre ou cinq minutes de fléchissement sur une durée totale de deux heures! Réussite exceptionnelle due en grande partie à une mise en scène presque "idéale".

(Collaboration spéciale)

LE QUÉBEC C'EST MOI

LE FESTIVAL DES FILMS à 99¢

CE SOIR (MARDI) SEULEMENT!
à 99¢ seulement
7:00 JUSTINE en français
Anouk Aimée, Anna Karina
de Christian de Chalonge
9:30 L'ALLIANCE en français
Anna Karina, Jean-Claude Carrière

demain 7:00 "Q-BEC MY LOVE"
demain 9:30 "SOPHIE DE 6 à 9"

1248 Bernard **OUTREMONT**
277-4145

DERNIER SOIR: CE SOIR!
JACK NICHOLSON
"5 EASY PIECES"
réalisé par Bob Rafelson
EN FRANÇAIS à 7:30
v.o. anglaise à 9:30

des demain: "MIDNIGHT COWBOY"
5280 St-Laurent
277-3233 **verdi**

11^e SEMAINE

un drôle de rire
dans
un drôle de film
LE DISTRAIT

un film de
PIERRE RICHARD

ELYSÉE
35 MILTON 842-8053
SALLE EISENSTEIN

LE COURAGE DE GORDA DANS SA
RECHERCHE D'UN NOUVEAU LANGAGE
NE PEUT ÊTRE SOUS-ESTIMÉ.
CINÉMA - 170

ANNE WIAZEMSKI
VENT D'EST
de JEAN-LUC GODARD

INTELLIGENCE CRÉATRICE

C'est possible de développer notre plein potentiel mental afin d'utiliser au maximum notre INTELLIGENCE CRÉATRICE dans notre activité quotidienne par la pratique de la Méditation Transcendante, technique simple et naturelle enseignée dans le monde entier par Maharishi Mahesh Yogi.

Les effets physiologiques sont maintenant scientifiquement vérifiés - prouvant que le repos acquis par cette technique est pleinement bénéfique.

Des personnes qualifiées donneront une conférence d'introduction publique en français qui aura lieu au:

YMCA, 144 Drummond
Budge Hall, mardi le 9 nov.
à 8h. P.M.

CEGEP du Vieux-Montréal
244 Sherbrooke est, local 143,
mercredi le 10 nov., à 8h. P.M.

Maharishi Mahesh Yogi
Sous les auspices de A.I.M.T.
Association Internationale
de Méditation Transcendante.
Information: 871-1298
ADMISSION GRATUITE

Les Années Folles, Folles, Folles!
...Un Film
Fou, Fou, Fou!

BRIGITTE BARDOT

BOULEVARD DU RHUM

avec LINO VENTURA dans un film de ROBERT ENRICO «EN COULEUR»

ALOUETTE
318 STE CATHERINE Q. 861-2807

NOIRAIRES: 12.50, 2.40, 4.30,
7.00, 9.10 P.M. DERNIER PRO-
GRAMME COMPLET 9.05 P.M.

"le film qu'il faut avoir vu"

3 DERNIERS SOIRS! après
FELLINI ANTONI PASOLINI
maintenant
voici enfin
BERTOLUCCI

le conformiste
en couleurs
EN FRANÇAIS
JEAN LOUIS TRINTIGNANT
STEFANIA SANDRELLI DOMINIQUE SANDA
le nouveau film de Bernardo Bertolucci et PIERRE CLEMENTI

tous les soirs 7h.30 9h.30
samedi 7h.30 9h.45 **Comédie Canadienne**
dim. 3h.30 5h.30 7h.30 9h.30 84 ouest, Ste-Catherine 861-3478

les maudits sauvages

Pierre Dufresne
Nicole Filion

Studio B:
Sem. Début des représentations à 5.20

Studio A: Même horaire

en couleurs
en anglais

"kes"

un film de
Kenneth Loach
avec
David Bradley

Les Cinémas du Vieux Montréal
100 rue St-Jacques
TEL 861-7863

chère janet rosenberg cher monsieur kooning

de stanley eveling
adaptation de kate eveling
et michel laune
mise en scène
paul buissonneau
avec
louise latraverse
et
georges groulx

théâtre de quat'sous
100 est rue des pins
à partir du 11 novembre
845-7277

barouf à chioggia
de goldoni

Mise en scène:
GIOVANI POLI

Jean-Marie Lemieux
Mireille Lachance
Guy Hoffman
Françoise Perraud
Jean Perraud
Marthe Choquette
Georges Carrière
Arlette Sanders
Hubert Gagnon
Léonie Scoffie
Victor Desy
Ronald France
Jacques Thidale

Res.: 844-1793
4664, rue St-Denis
Metro Laurier, sortie Gifford

ENRICO MACIAS
5-6-7-11-12-13-14
NOV.

SEMAINE:
2.50, 3.50, 4.50, 5.00, 6.00
SAMEDI:
3.00, 4.00, 5.00, 5.50, 6.50

Billets également en vente chez
Sauvé Frères, 6554 St-Hubert
aux Galeries d'Anjou
et aux comptoirs TRS

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tel. 842-2112

un bateau
que dieu sait qui avait monté
et qui flottait comme il pouvait
c'est-à-dire mal

d'Alain Pontaut
avec Nathalie Naubert,
Jacques Galipeau,
Jacques Godin

Seulement
5 représentations
Réservations: 288-6139

Mise en scène: Jean-Louis Roux
Décors et costumes: Mark Negin

THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tel. 842-2112

"Un chef-d'œuvre" le Figaro

VIVA LA MUERTE

8e Sem.

Version Française

Arrabal

1206 E. STE CATHERINE
525-8600

PREMIERE NORD-AMERICAINE
commençant vendredi 12 nov. à MONTREAL CINEMA VENDOME VICTORIA

Trafic
un film de Jacques Tati

9^e sem

AIMER... ET RIRE!

18 ANS Adultes

Y'A PLUS DE TROU A PERCÉ!

représentation à: 10.20, 12.25, 2.35, 4.40, 7.00, 9.20

CINEMA PARISIEN

5^e sem

la maison sous les arbres

POUR TOUS

IMPERIAL

1430 Bleury 288 7102

PLACE DES ARTS

8^e sem

LE PLUS CHABROLESQUE DES CHABROL!

18 ANS Adultes

LA RUPTURE

Stéphane Audran
Jean Pierre Cassel

1245 255 5.10 7.20 9.30

VENDOME
CINEMA DE LA PLACE VICTORIA

L'OSM À L'ÉGLISE NOTRE-DAME
le mercredi 10 novembre
à 8h.30 p.m.

AU PUPITRE
FRANZ-PAUL DECKER

SOLISTE
E. POWER BIGGS

le célèbre organiste de réputation internationale

L'église Notre-Dame est le cadre idéal pour un concert de musique pour orgue et orchestre.

Plus que jamais, l'église Notre-Dame est facile d'accès, située à proximité de la station de métro Place d'Armes.

PROGRAMME
Haydn: Concerto pour orgue no 2 en do mineur
Poulenc: Concerto pour orgue, cordes et tymbales
Saint-Saëns: Symphonie no 3 en do mineur, op. 78

Billets en vente aux guichets de la Place des Arts et à l'Eglise Notre-Dame

Nef: \$3.00 — \$4.00 — \$5.00
Jubé I: \$3.00 — \$4.00
Jubé II: \$2.00 — \$3.00

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL

PLANETARIUM DOW

LA PLANÈTE ROUGE
du 6 octobre au 28 novembre

Marlene JOBERT **Jean-Paul BELMONDO**

LES MARIÉS
de **L'An Deux**

musique de MICHEL LEGRAND HORAIRES: 12.00-2.00-4.00-8.00-10.10

CINEMA DE PARIS FLEUR DE LYS
861-2996 288-3303

18 ANS Adultes

LE MARIAGE COLLECTIF

2^e sem.

CANADIEN 523 5180 **PLAZA** 274 6155

Cinemas ODEON

LE FILM QUI FAIT L'UNANIMITE
'Le Souffle au Cœur'

EN COULEURS

avec LEA MASSARI
BENOIT FERREUX
DANIEL GELIN

DE LOUIS MALLE

1.00 - 3.05 - 5.15 - 7.25 - 9.30

CREMAZIE
ST-DENIS-CREMAZIE 388 4210

PALME D'OR Festival de Cannes **Julie CHRISTIE** **ALAN DATES**

Le Messager
(THE GO-BETWEEN) EN COULEURS

7:30 - 9:30 5:30 - 7:30 - 9:30
VERSION FRANÇAISE VERSION ORIGINALE

le DAUPHIN **PLACE DU CANADA**

BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-4000 VIA CHATEAU CHAMPLAIN 861-4595

7.30-9.35 **le DAUPHIN** **FRANÇOIS TRUFFAUT**
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-4000 **l'enfant SAUVAGE**

"À ne pas manquer"

L'ENSEMBLE NATIONAL DU SÉNÉGAL

2 autres représentations seulement
Ce soir et merc. 9, 10 nov. 8:30 p.m.
SALLE WILFRID PELLETIER

présente

UN FESTIVAL INTERNATIONAL

Du SÉNÉGAL FÉRIE SÉNÉGALAISE
"À ne pas manquer" New York Times, 28 oct. 1971
Salle Wilfrid Pelletier 8, 9, 10 nov. 8:30 p.m.
Billets: \$3.00, 3.50, 4.50, 5.50, 6.50

Du MAROC L'ENSEMBLE NATIONAL DU MAROC
Instruments exotiques, "Hommes Bleus" du Sahara
Salle Wilfrid Pelletier 15 novembre 8:30 p.m.
Billets: \$3.00, 4.00, 5.00, 5.50, 6.50

Du TCHÉCOSLOVAQUIE LE THÉÂTRE NOIR DE PRAGUE
Théâtre de pantomime qui utilise musique et effets sonores. Peut être vu, admiré et compris par tous les peuples du monde.
Salle Maisonneuve 26, 27, novembre 8:30 p.m.
Billets: \$3.00, 4.00, 5.00, 6.50
Mot. dim. 28 nov. 2:30 p.m. \$2.50, 3.50, 4.00, 5.00

Du POLOGNE Witold MALCUZYNSKI - le distingué pianiste
Salle Wilfrid Pelletier, mardi 30 nov., 8:30 p.m.
Billets: \$2.50, 3.00, 4.00, 5.00, 6.00

Du CAMBODGE BALLET CLASSIQUE KHMER
L'Orient dans toute sa splendeur
Salle Wilfrid Pelletier, dimanche 5. déc., 8:30 p.m.
Billets: \$3.00, 3.50, 4.50, 5.50, 6.50

En vente: Guichets Place des Arts: CCA 1822, ouest Sherbrooke (guichets sous-sol); également agences: Archambault, 500, est Ste-Catherine; Sauvé Frères, 6554, St-Hubert & Galeries d'Anjou; Caisse Populaire, 4200, Adam & 2620, bd Rosemont; Ecole Conduite Metro, Station Metro, Longueuil; Btl. Legault 1087 Notre-Dame, Lachine; Bonder 1188, ouest Bernard; Btl. Charlebois 2115, est Jean-Talbot; Galopex Musique 1480, est Fleury; Lib. Adonick 10827, bd Pie IX; Phar. Nuckle, Centre d'Achat Local, 11600 bd LaCasse; Le Perrot; Salon Marie Line, 590, Ingrid, Fabreville; Aub. Coupou, 176, St-Eustache, St-Eustache.

Âge d'Or et étudiants (1.00) se présenter en personne à CCA seulement.

LOCATION PAR TÉLÉPHONE: 932-2171

PLACE DES ARTS

Une conclusion du Conseil de développement social

Il faut assurer un revenu régulier aux familles à parent unique

par Renée Rowan

Les parents seuls (veufs, divorcés, séparés, délaissés et célibataires) ont besoin d'un revenu qui soit suffisant, assuré, régulier, quelle que soit la source de ce revenu (assistance sociale, pension alimentaire, salaire). Un projet-pilote de revenu garanti pourrait d'abord être expérimenté auprès des familles sans père.

C'est ce qui ressort de la consultation nationale qui avait lieu à Ottawa à la fin d'octobre à la suite du rapport d'une enquête sur la famille monoparentale effectuée par le Conseil canadien de développement social. La consultation était fermée aux journalistes, mais le rapport a été rendu public hier.

Les familles qui ne comptent qu'un seul parent sont de plus en plus nombreuses au Canada. Ces familles représentent 8 à 9% de toutes les familles canadiennes. Selon les statistiques les plus récentes (1966), plus de 372.000 familles su 4.500.000 n'avaient qu'un seul parent.

Une des pires difficultés de la famille à parent unique aujourd'hui, c'est que les gens s'attendent à ce qu'elle soit aux prises avec des problèmes qui leur soient propres: "Certes, certaines familles à parent unique font face à des tensions exceptionnelles, note le rapport; presque toutes présentent des tensions affectives plus ou moins marquées et des problèmes de relations humaines qui varient d'une famille à l'autre par leur complexité et leur inten-

sité, mais on pourrait en dire autant de beaucoup, sinon de la totalité des familles biparentales." Les participants à la consultation, environ 48 chefs de famille à parent unique et 25 à 30 représentants d'agences ou de services, ont insisté sur la nécessité de créer un réseau de services qui seraient plus flexibles afin de répondre davantage aux véritables besoins des familles monoparentales.

Ces services, souligne le rapport, sont trop souvent prévus pour les familles biparentales. Ainsi, les garderies, là où elles existent, ont souvent des règlements trop rigides pour les familles à parent unique. Elles ne sont ouvertes que du lundi au vendredi de 7h30 à 18h, par exemple; il pourrait être très utile que ces garderies soient ouvertes 24 heures par jour, 7 jours par semaine non pas pour un placement permanent des enfants, mais afin de permettre au parent unique de prendre une fin de semaine de détente à l'occasion, d'employer le samedi pour aller faire des courses indispensables, ce au moment d'une hospitalisation, etc.

Le rapport recommande la création d'un service de vacances pour les mères seules et leurs enfants. Pour le plus grand nombre, leurs revenus ne leur permettent pas de prendre des vacances. Ce service devrait être offert non seulement en milieu urbain, mais aussi en milieu rural. Les besoins de vacances à l'extérieur du foyer, d'un dépaysement, sont les mêmes pour toutes ces femmes: ce sont les solutions qui doivent être différentes, a-t-on souligné à la consultation.

Beaucoup de parents seuls, en particulier ceux qui ont des adolescents, sont d'avis que leurs enfants auraient souvent grand avantage à être aidés hors de leur famille par des adultes prêts à s'intéresser à eux de façon régulière et à long terme, ce qui compenserait en partie la perte d'un parent. Il existe en Ontario surtout et dans les provinces de l'ouest des associations de "grands frères" et "grandes sœurs" qui rendent, a-t-on dit, de précieux services. Ces associations devraient être développées davantage et étendues à travers le pays. Plusieurs participants à la consultation ont recommandé qu'on accorde une attention particulière aux besoins des filles qui n'ont qu'un parent.

La cueillette de vivres

Trois groupes dénoncent l'attitude des autorités

La possibilité évoquée par le directeur du service de bien-être social de la ville de Montréal, M. Jean Séguin, de sévir contre les organisateurs de la cueillette de vivres en faveur des assistés sociaux, en leur imposant une amende de \$40, a suscité plusieurs réactions.

La première est venue de l'Association pour la défense des droits sociaux (ADDS) qui en collaboration avec le Greater Montreal Anti-Poverty Coordinating Committee (GMAPCC) avait organisé ce dépannage de fin de mois pour les assistés sociaux du grand Montréal.

Dans un langage direct, les deux mouvements dénoncent, l'attitude de M. Séguin, au lieu de protéger et de venir en aide directement aux assistés sociaux, songe plutôt à faire appliquer le règlement, no 1447 qui prévoit une amende de \$40 contre les personnes qui organisent sans permis de telles campagnes de charité.

"Si nous avons eu un tort, dit le communiqué, c'est bien celui de faire le travail de M. Séguin. Nous estimons donc que ce n'est pas lui qui devrait nous demander \$40 mais bien nous qui devrions exiger son salaire de la dernière semaine d'octobre en guise de rétribution pour le travail que nous avons fait à sa place."

De son côté, l'équipe technique qui a travaillé à la cor- vée de la cueillette et de la distribution des vivres a aussi rédigé un communiqué percutant, dénonçant la violence à l'égard de la ville. On rappelle dans ce communiqué l'invitation lancée au public par le ministre Castonguay lui-même incitant les gens à tenter par tous les moyens d'éviter l'intérêt des citoyens afin que ces derniers apportent leur contribution à l'amélioration de leur propre niveau de vie.

D'autre part, dans une lettre adressée aux conseillers municipaux James Bellin, John Parker et Guy Lacoste, l'exécutif de l'Association libérale de Notre-Dame de Grâce (féderal) déplore l'attitude de la ville de Montréal qui a menacé le GMAPCC et l'ADDS de poursuites judiciaires après que ces organisations eurent établi une collecte de nourriture les 30 et 31 octobre, afin d'aider les assistés sociaux.

Plutôt que d'interférer avec la collecte, l'association libérale, dit la lettre, espère bien que la ville accordera une plus grande assistance et coopération à la GMAPCC et l'ADDS. L'association libérale félicite en outre ces deux mouvements dans les efforts d'aide aux citoyens moins privilégiés de Montréal.

M. Jocelyn Saint-Denis des ateliers "La Galerie des ancêtres" de Laprairie, entouré de vieux meubles canadiens et d'antiquités qu'il présentera à l'exposition qui se tiendra au "Vieux Fort", 120, chemin Saint-Jean, à Laprairie, du 11 à 14 novembre inclusivement. Cette exposition est organisée par un groupe d'antiquaires bien connus de Laprairie et de la région métropolitaine. Les exposants seront: Mmes Hélène Rolland de la boutique "A la brocante", de Longueuil; Gisèle Ducloux, des ateliers "Les trouvailles du grenier"; Mmes Pia Thompson et Gerorgette Picron, MM. Jocelyn Saint-Denis et Jean-Yves Lapointe de "La galerie des ancêtres"; Mlle Betty Derick du "Old Booth Shoppe" et Mme Théa Wesselow, de Châteauguay. Le public est invité tous les jours de 13h à 22h. Pour renseignements supplémentaires, s'adresser Au Vieux Fort, tél. 659-0010.

Rencontres sur les carrières

Les étudiantes du secondaire IV et V qui désirent entreprendre des études universitaires sont invitées à participer à des rencontres d'information sur les carrières. Ces rencontres sont organisées par Montboisé, résidence d'étudiantes de niveau collégial et universitaire, en collaboration avec l'Association des femmes diplômées d'universités (Montréal).

Ces rencontres auront lieu quatre samedis consécutifs, du 13 novembre au 4 décembre, et les demandes d'inscriptions doivent être faites avant le 9 novembre prochain.

Près d'une quarantaine de femmes diplômées expliqueront aux étudiantes les divers aspects théoriques et surtout pratiques de leur vie professionnelle. Plus de 39 carrières y seront présentées parmi lesquelles figurent: chimie, psychologie, journalisme, traduction, service social, etc. Chaque carrière est présentée lors d'une séance d'information qui dure environ une heure et demie et les intéressées peuvent s'inscrire à plusieurs séances.

Ces rencontres ont lieu à la résidence Montboisé située au 5330, rue Louis-Collin, Montréal 250. Pour toutes demandes d'inscription et de renseignements, prière de s'adresser au secrétariat de Montboisé: 733-1781 ou 733-3098. Frais d'inscription: \$5.00 pour l'ensemble des rencontres.

Lancement retardé

ROME (AFP) — Le lancement du satellite américain Esso Cubo par une équipe de techniciens italiens du Polygone San Marco ancré au large des côtes du Kenya a été ajourné, a annoncé hier un porte-parole du Centre de recherches aéro-spatiales de Rome.

La mise à feu était prévue pour le 11 novembre. Elle a été retardée par le mauvais fonctionnement d'un appareil, et remise à une date non encore fixée. Il s'agissait de la seconde expérience de lancement italien d'un satellite américain.

Le Esso Cubo, polyèdre à huit faces d'un poids de 125 livres appartient à la série Explorer, et doit étudier les particules de haute énergie contenues dans les couches de Van Allen.

décoration intérieure
7^{ème} étage *Valiquette*

Il vous en coutera moins cher pour la réalisation de votre décor d'intérieur se vous faites appel à un décorateur professionnel. Grâce à ses connaissances il saura vous éviter toute perte de temps ainsi que des erreurs coûteuses.

Adressez-vous donc au 7^{ème} étage, bureaux des décorateurs ou téléphonez pour un rendez-vous.

842-8811

N.G. VALIQUETTE LTÉE

510 est. Ste Catherine.



Un beaujolais? ou un pétillant rosé?

Une bonne hôtesse offre toujours à ses invités un vaste choix dans les vins. Et la Vieille Roue à Vin facilite cette courtoisie dans l'hospitalité. Elle n'est vraiment pas "Vieille en Âge" mais son apparence l'est. Entièrement en bois, elle peut contenir 6 bouteilles. 16 pouces de hauteur \$12.95

BIRKS
JOAILLIERS



Des roses qui ne se fanent pas en porcelaine anglaise

Perpétuez votre message d'amour en offrant ces roses peintes à la main, en porcelaine anglaise Crown Staffordshire. Vous pouvez choisir les rouge, rose ou jaune 6 pour \$9.95 ou \$1.95 chacune.

BIRKS
JOAILLIERS

2015 de la Montagne # 610

INSTITUT CULINAIRE HENRI BERNARD

depuis 1951

vendredi, 12 novembre à 19.30 hrs

1^{ère} Leçon à titre d'essai

des Cours de Fine Cuisine Familiale

automne hiver 71-72

Renseignements Réservations Prospectus des cours

843-6481

COURS D'INITIATION à la DÉCORATION INTÉRIEURE

Sous la direction des

ARTISANS DU MEUBLE QUÉBÉCOIS INC.

DÉBUT DES COURS 15 novembre

Vieux-Montréal 88 est. St-Paul 866-1836




Qui n'a pas un ami qui obtient tout au prix de gros?

Or 18 ct., \$225.

Mais si c'est un diamant que vous achetez, prenez garde!

Oui, bien sûr, vous savez peut-être comment mesurer le degré de pureté d'un diamant ou pourquoi le prix de deux diamants de même grosseur et de même poids peut varier de plusieurs centaines de dollars. Ou encore qu'il y a 141 1/4 carats à l'once et qu'un carat se subdivise en centièmes.

Vous êtes peut-être géomologue. Ou encore, vous avez une confiance sans borne aux conseils des amis de vos amis.

Si ce n'est pas le cas, faites confiance à Birks. Nous vous garantissons une qualité correspondant au prix que vous payez. Finalement, vous obtiendrez sans doute un meilleur diamant pour un prix moindre!

Facilités de paiement

les **Diamants Birks** ont l'éclat de l'amour

l'actualité

Un bond en avant ?

Statistique Canada publie aujourd'hui l'indice des prix à la consommation

Deux indices révélateurs de l'état de santé de l'économie canadienne seront publiés cette semaine. Statistique-Canada publiera aujourd'hui l'indice des prix à la consommation pour le mois d'octobre. Mercredi, Statistique-Canada publiera les statistiques d'octobre sur le chômage et l'embauche.

L'indice des prix au consommateur a fléchi de 3-10 de point en septembre. Il s'agissait de la première baisse enregistrée depuis un an, soit depuis la chute des prix provoquée en septembre 1970 par la guerre des prix déclenchée par les supermarchés. Il est à noter cependant que les prix ont tendance à fléchir en septembre alors que fruits et légumes abondent sur le marché.

L'indice de septembre, basé sur les prix de 1971 valant 100, s'établissait à 134,7. En août, l'indice s'élevait à 135 et il était alors de 3,5 pour cent supérieur à ce qu'il était à la même date l'année dernière.

Les autorités fédérales s'inquiètent de la hausse graduelle de l'indice des prix au consommateur par rapport à l'année dernière. La plupart des économistes reconnaissent que les prix ne devraient normalement pas augmenter de plus de deux pour cent par année. Il s'agit là de la croissance moyenne à long terme au Canada durant les années grasses.

L'indice des prix pour le mois d'octobre pourrait accuser un autre bond en avant. On s'attendait à ce que le gel des prix décrété aux États-Unis à la mi-

août ait des effets salutaires au Canada. Mais les autorités ne s'attendent plus à ce que cela donne grand chose et d'ailleurs le gel des prix expire cette semaine.

Alors que le chômage a été exceptionnellement élevé au cours des 18 derniers mois, le nombre de Canadiens n'ayant pas d'emploi et s'en cherchant un va décroissant depuis janvier dernier.

On dénombrait environ 434.000 sans-travail au Canada à la mi-septembre, comparativement à 675.000 à la mi-février.

Il est à noter cependant que septembre est généralement le mois de l'année où l'embauche connaît son apogée. C'est au début d'octobre que le chômage se met à augmenter atteignant son point culminant en février.

Protection du consommateur

La loi... "montre les dents"!

La cour supérieure du Québec, à Amos, a émis hier une injonction provisoire contre Promotions et Succès Ltée pour infraction à la loi de la protection du consommateur (Bill 45).

La compagnie est accusée d'avoir exercé des activités, selon le système pyramidal, qui sont interdites par la loi.

Cette injonction qui coupe court à toutes les opérations de ventes de Promotions et Succès Ltée dans toute la province sera maintenue jusqu'au 10 novembre.

M. Tetley a fait remarquer qu'il est mentionné bien clairement à

l'article 75 de la loi de la protection du consommateur, en vigueur au Québec depuis le 21 juillet, que tous les contrats de ventes qui se font par référence personnelle, et autres du genre généralement appelés ventes pyramidales sont nuls en vertu de la loi.

Le ministre a ajouté que les avocats du ministère ont également exercé plusieurs poursuites criminelles contre les directeurs d'organisations de ventes à système pyramidal en Abitibi et en d'autres endroits de la province, de sorte que ces ventes sont virtuellement à un point mort.

économique

La situation de l'emploi le mois dernier

Une véritable "crise d'octobre"!

par la presse canadienne

La compagnie International Nickel a annoncé récemment de nouvelles réductions de sa production et de sa main-d'œuvre; cette décision s'ajoute à une longue liste de mises à pied qui se sont produites cette année dans l'industrie canadienne.

En plus d'Inco, les mises à pied ont frappé divers secteurs de l'économie canadienne au cours du mois d'octobre. Mais il y a également eu quelques bonnes nouvelles relativement aux possibilités de création de nouveaux emplois.

Des usines permanentes ont fermé leurs portes, les uns pour des raisons économiques, les autres pour des raisons financières. Toutes ces fermetures ont contribué au problème du chômage au pays.

Les statistiques les plus récentes indiquent que le taux de chômage, corrigé pour les variations saisonnières, était de 7,1 pour cent en septembre, contre 6,8 p. c. l'année précédente, et le plus élevé depuis 1961.

Pour un pays dont le marché de la main-d'œuvre a le taux de croissance le plus élevé, une telle situation ne peut être qu'alarmante.

Predictions pessimistes

"Les nouvelles perspectives d'emploi ne se sont tout simplement pas concrétisées assez rapidement pour empêcher le chômage de dépasser les limites acceptables, a récemment déclaré M. Gérard Filion, président de l'Association des manufacturiers canadiens.

Le Québec est l'une des provinces les plus gravement touchées par les mises à pied, ce qui a donné lieu à des prédictions pessimistes de la part de M. Gilles Masse, ministre des Ressources naturelles, qui a estimé à 2.500 le nombre des emplois qui seront perdus dans les régions minières du nord-ouest de la province, à moins que les forces économiques ne se combinent pour corriger la situation. Il a blâmé les propriétaires des mines de cette région pour la récente fermeture de certaines exploitations, mais s'est déclaré confiant que l'aménagement de la baie de James contribuera à un nouvel essor de l'industrialisation.

Un bilan

Un relevé effectué par la Presse Canadienne dans tout le Canada révèle que les décisions suivantes ont entraîné des pertes d'emploi au mois d'octobre:

● **International Nickel Co. of Canada** a annoncé récemment une réduction de 15 pour cent de sa production, en plus d'une autre réduction de 7 p.c. annoncée plus tôt. Cela entraînera une diminution de 1.170 emplois.

● **General Motors of Canada** a commencé à congédier 1.350 employés à ses usines ontariennes d'Oshawa, Windsor, St. Catharines et Scarborough, plus 570 employés de l'usine québécoise de Ste-Thérèse.

● **The Telegram**, l'un des deux quotidiens du soir de Toronto, a mis fin à sa publication, ce qui a fait perdre leur emploi à 1.200 personnes.

● **La Presse**, a suspendu temporairement sa publication; là aussi, 1.200 emplois ont été perdus.

● **Le Québec Chronicle-Telegraph**, fermé depuis mercredi à cause d'un conflit qui l'oppose à ses employés de la composition, a annoncé en fin de semaine qu'il paraîtra dorénavant sous forme d'hebdomadaire. Un porte-parole de la compagnie a précisé que 12 journalistes et une vingtaine d'employés de la composition sont touchés par cette décision, bien que certains d'entre eux seront maintenus à leur poste pour la publication de l'hebdomadaire.

● Il n'y a eu aucune nouvelle mise à pied dans les provinces atlantiques, mais le congédiement de 350 employés à la

Bowaters Newfoundland, papeterie de Corner Brook, a été reporté du 1er novembre au 31 décembre.

● **L'usine de Chemcell** à Montmagny a amorcé une mise à pied graduelle de 400 employés au début d'octobre.

● **Deux scieries** de Mont-Laurier sont fermées depuis juillet; 150 employés sont ainsi en chômage.

● **Price Co.** a annoncé que sa papeterie d'Alma fermerait pendant 10 jours à partir du 24 décembre; 800 employés seront touchés.

● **Sno-Jet**, de Thetford-Mines, a annoncé la mise à pied de 60 employés pour une période indéfinie dès le début de novembre.

● **Normand and Sons**, compagnie de construction de Sept-Îles, a déclaré faillite, ce qui entraîne la perte de 50 emplois permanents et l'arrêt d'un programme de logement de \$2.3 millions.

● **Consolidated Bathurst** a mis fin à ses activités à Portage du Fort; 280 employés temporaires se trouvent ainsi sans emploi.

Autres provinces

● **En Ontario**, **Polymer Corp.** a congédié 58 employés à sa mine de Wawa.

● **Cosmos Imperial Mills** a fermé son usine, à Ajax, laissant 125 employés sans emploi.

● **Dans les Prairies**, 25 employés ont été mis à pied à l'usine de **Goodyear**, à Medicine Hat, en Alberta.

● **En Colombie-Britannique**, **Columbia Cellulose Co.** a annoncé que deux de ses usines fermeront leurs portes pour trois semaines à partir du 1er novembre; 450 employés seraient touchés par cette décision.

● **Crown Zellerbach** a annoncé la fermeture définitive d'une usine employant 21 personnes à Peachland.

Bonnes nouvelles

Les décisions suivantes ont été annoncées:

● **La Nouvelle - Ecosse** a annoncé un accord aux termes duquel les conserveries de poisson de **Canson et Mulgrave** rouvriront leurs portes; quelque 500 employés y

travaillaient avant la fermeture.

● **Sylvex Inc.** a annoncé la construction d'une scierie de \$1 million à Dolbeau, ce qui créera une centaine d'emplois.

● **Du Pont of Canada** a annoncé l'expansion d'une usine à North Bay; 40 personnes y trouveront un emploi.

● **Le ministre québécois de l'Industrie**, M. Gérard Lévesque, a déclaré à l'Assemblée nationale qu'un nouveau projet de l'**Iron Ore Co. of Canada** créera 800 nouveaux emplois à Sept-Îles, et 1.600 personnes y seront employées pendant les travaux de construction.

Hausse de l'or

LONDRES - L'once d'or fin cotait hier sur le marché européen de l'or \$42,35 au regard de \$42,25 à la fermeture du marché, vendredi.

Un autre scandale s'abat sur IOS

GENEVE (AFP) - Une fois encore, le scandale s'abat sur l'IOS Investors Overseas Service, dont les initiales ont longtemps symbolisé l'un des succès les plus spectaculaires dans le domaine de la finance internationale: 68 anciens employés suisses ont déposé plainte pour escroquerie contre l'ancienne direction.

Outre le fondateur et ancien président d'IOS, M. Bernard "Bernie" Cornfeld, la plainte vise des personnalités aussi éminentes que M. James Roosevelt, fils de l'ancien président des États-Unis, Sir Eric Wyndham White, ancien directeur général du GATT, et M. Erich Mende, ancien vice-chancelier d'Allemagne fédérale.

Créé en 1956 par Bernard Cornfeld, IOS reposait sur une idée simple: proposer aux soldats américains de faire

fructifier leur épargne en souscrivant à des fonds de placement extraordinairement attirants. Grâce aux talents de vendeurs de Bernard Cornfeld et de son équipe, IOS devait rapidement devenir une affaire florissante étendant ses activités aux cinq continents. En septembre 1969, le capital d'IOS était estimé au bilan à plus de \$114 millions.

Très attaché à une certaine forme de faste, Bernard Cornfeld affichait volontiers les signes extérieurs de sa propre fortune: villas, châteaux, écuries, et recrutait pour IOS des personnalités représentatives.

A partir de 1969, cependant, IOS connaissait de graves difficultés dues à la fois à la baisse de Wall Street, à une gestion pour le moins peu rigoureuse. En mai 1970, Bernie Cornfeld, renonçait à présider son "empire". En

mai 1971, il vendait les dernières actions qu'il possédait encore. Depuis, le groupe IOS, en pleine réorganisation, est entre les mains d'un financier américain, M. Robert Vesco.

Au plus fort de son succès, "l'empire IOS" était entouré d'une aura de scandales. Bernard Cornfeld avait ouvertement la calomnie et savait, grâce à un groupe d'hommes de loi hors pair, se servir de toutes les ressources de la juridiction.

La plainte déposée par les anciens employés ne permettra sans doute pas de faire toute la lumière sur un imbroglio financier des plus touffus. Mais elle remettra en vedette l'une des plus extraordinaires aventures financières de notre temps.

Les marchés boursiers

Faible volume et repli modéré

Les cours étaient mixtes et la séance peu animée, hier, à la Bourse de Montréal.

Les pertes l'emportaient sur les gains par 124 à 94. Les échanges étaient au nombre de 82.

Le volume combiné aux Bourses canadienne et de Montréal, s'est élevé à 799.100 actions contre 1.008.300 vendredi.

Falconbridge a cédé 2 3/4 à \$6 1/4; Crédit Foncier, 1 à \$54; Dofasco, 5-8 à \$20 3/4; Dupont, 1-2 à \$16 1/2; Great Lakes Paper Co., 1-2 à \$14; Dominion Stores, 3-8 à \$13 5/8 et Atlantic Sugar, 3-8 à \$6 1/8.

MacMillan Bloedel a pris 1-2 à \$22. Québec Téléphone, 1-2 à \$13 et Newfoundland Light and Power, 1-2 à \$10.

À la Bourse canadienne,

RRD Ltd a cédé 3-4 à \$5 et Bellam Standard Ltd, 1-4 à \$15 3/4, tandis que Fiscal Investments avançait de 1-4 à \$9 et Whiterock Estates, 1-4 à \$14 1/2.

Toronto

Pour la deuxième séance consécutive, hier, les cours fléchissaient légèrement à la clôture de la Bourse de Toronto, tandis que le mouvement des échanges était le plus faible de l'année.

Le volume s'est inscrit à 1.17 million, contre 1.63 million pour la journée de vendredi. C'était le volume le plus faible depuis le 14 juillet 1970.

La valeur globale des actions qui ont changé de main, s'établissait à \$10,8 millions.

Les gains l'emportaient de justesse sur les pertes, par 235 à 202, tandis que 244 titres demeuraient inchangés.

Onze des 17 sous-groupes de l'indice des industrielles ont périclité. Les bancaires, les boissons, les services publics et les aciéries ont enregistré une légère hausse.

À la demande des sociétés et en attendant de plus amples informations, les transactions ont été suspendues sur les valeurs de Security Capital Corp., Levy Industries et Seaway Multi-Corp.

Vendredi, Security Capital B a clôturé à \$4,15; Seaway ordinaire, à \$7,62; Seaway A privilégiée, à \$5,37; Levy ordinaire à \$14 1/4 et Levy A, à \$7,37.

Bow Valley a cédé 3-4 à \$24, United Western Industries, 75 cents à \$4; Falconbridge, 1-4 à \$61 3/4; CP Ltd, 1-8 à \$11 3/4; Great Plains, 1-4 à \$28 3/4; Matigami, 1-4 à \$22 1/2; Inco, 1-8 à \$27 1/8; Imperial Oil, 3-8 à \$29 Tara, 20 cents à \$9,75; Pan Ocean, 25 cents à \$9,50; Abitibi, 1-4 à \$5 3/4.

Federal Grain, 1-4 à \$7 3/8 et Labatt, 1-8 à \$22.

Bell a avancé de 3-8 à \$45; Canadian Utilities, 3-4 à \$34 3/8; Canadian Western Natural Gas, 3-4 à \$19 Moore 1-8 à \$34 1/8; Assamora, 1-8 à \$14 1/2; Electrohome, 3-4 à \$40 Indusmin, 3-4 à \$9; Bankeno, 20 cents à \$5,95 et Numac, 1-8 à \$11 1/4.

Dans les aurifères, Dome Mines a pris 2 à \$53 1/2; Auror, 27 cents à \$2,25; Giant Yellowknife, 30 cents à \$3,00 et Campbell Red Lake, 3 à \$23 1/2.

New York

Les cours se sont à nouveau repliés à Wall Street hier, mais les pertes ont été de faible ampleur. Les incertitudes concernant les décisions du Conseil des salaires ont incité les investisseurs à la réserve et les affaires ont été très calmes.

Dans cette atmosphère, la cote s'est repliée des l'ouverture et a poursuivi son effritement pendant la majeure partie de la séance, plusieurs compartiments faisant cependant preuve d'une bonne résistance.

Une reprise au cours de la dernière demi-heure a permis de limiter les pertes.

Westinghouse a cédé un dollar parmi les électroniques qui ont le plus souvent clôturé en baisse, de même que les aéronautiques et les pharmaceutiques. Les cinémas et

les télévisions se sont alourdis tandis que les pneumatiques, les sidérurgiques et les tabacs se sont effrités par endroits.

■ au comptoir

Ces cours ont été fournis par la Chambre de compensation des bourses de Montréal et Canadienne.

Titre	Volume	Haut	Bas
Accurate Cal.	1500	3.125	3.00
A.G.P. Special	700	2.75	2.50
Ascan	1900	90	90
Autoski	200	1.00	1.00
Bantam MNG	300	78	78
Beaufort Hold	3100	21	20
Borden MNG	3000	39	39
Chibou MNG	500	40	40
Chromes	2000	18	18
Clearwater	5000	13	13
Comp MNS	2000	10	9
Cons Dev	2000	45	42
Copeland	900	4.00	4.00
Dairy Barns	4000	2.50	1.90
Dasson Copper	1000	18	18
Dome	1000	52	52
Electrokin	1500	5.45	5.375
Guardian GR PH	100	7.25	7.25
Hughes Ind	7000	50	47
Int Systems	7000	60	56
Isacov	700	67.50	67.50
Kardar	800	2.00	1.50
Kupfer	15500	39	35
Lib Beuchemin	175	19.00	19.00
Major Laurent	1000	20	20
Mamys	11000	68	43
Maple Leaf MNS	2000	10	10
Midland Nickel	500	20	20
Nemad MNG	3500	20	20
Nicardo River	2500	30	30
Pan Eastern	4300	50	48
Pelcon	700	4.50	4.50
Poly Pump	1000	2.30	2.30
Premier Cable	600	10.00	9.575
Reddon	1000	25	25
Rensay	1500	35	25
Russell Hold	500	65	65
St James Res	1500	2.05	2.00
Sheller Bay	26	19	19
Soca	1000	85	80
Somers Ltee	10500	90	80
Spir Aero	200	1.70	1.70
Systems Dim	300	6.625	6.625
Tartan Exp	500	40	40
Til Exp	1000	01	01
Unigeco B	100	2.62	2.62
Unigeco A	100	2.75	2.75
West Allene	1000	19	19
Hasty Oil F.W.T.	1000	5.50	5.50
Westcoast WTS	100	5.50	5.50

les indices

MONTREAL

	65	13	7	8	85
Indust.	-0.46	+0.18	+0.18	+0.03	-0.28
Changement	167.48	144.64	203.52	67.53	167.24
Clôture	164.01	143.77	200.09	65.65	164.29
Sem. der.	171.00	144.55	196.40	66.60	169.00
Mois der.	189.09	161.53	218.23	95.75	185.16
1971 haut	162.69	142.30	172.04	64.66	162.97

TORONTO

	Industrielles	Aurifères	Métaux	Pétroles
Changement	-0.14	+7.55	-0.08	-0.77
Clôture	162.57	143.24	70.01	198.69
Sem. der.	159.80	137.52	68.77	199.67
Mois der.	171.00	144.55	196.40	66.60
1971 haut	188.94	202.66	103.01	242.60
1971 bas	158.33	132.40	67.86	193.18

DOW JONES

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.	Chang.
Industrielles	839.22	843.60	832.51	837.54	-2.85
Transport	229.50	230.71	227.93	229.57	-0.25
Services publics	112.67	113.40	112.15	112.54	-0.22
Ensemble	292.88	294.48	290.81	292.54	-0.53

Baisse du dollar cdn

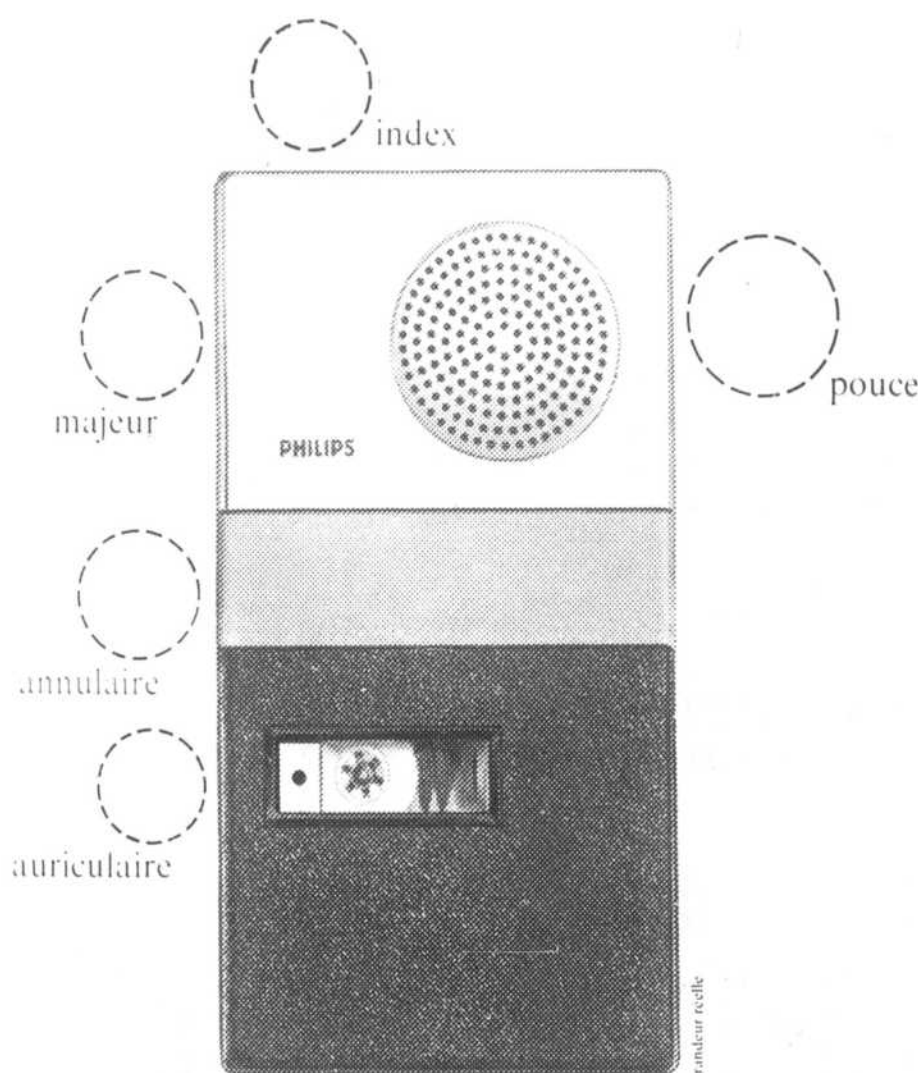
MONTREAL - Le dollar américain était à la hausse de 1-32 hier et valait \$1.00 9-16 en valeurs canadiennes.

La livre sterling était inchangée et valait \$2.50 3-4.

NEW YORK - Côté en devise américaine, le dollar canadien a perdu 1-32 à 99 7-16. Il était à 99 36-64, il y a une semaine.

La livre sterling a perdu 5-64 à \$2.49 21-64.

Placez vos doigts dans les trous, comme ceci:



et pensez à tout ce que vous pourriez faire avec un Pocket Memo Philips de 12 oz.

Le Pocket Memo peut vous être utile dans des endroits où vous ne pouvez pas prendre de notes par écrit.

Une pièce de 12 oz. Vous pouvez donc le glisser facilement dans votre poche. Vous pouvez l'employer n'importe où: en voiture ou en avion, dans une chambre d'hôtel ou un taxi. Absolument n'importe où.

Vous pouvez le commander de la main gauche ou de la main droite. Il assure une excellente reproduction.

L'enregistrement se fait facilement, sur une "Mini-Cassette" de 30 minutes environ (soit l'équivalent d'environ 18 pages dactylographiées).

Mais le plus grand avantage des mini-cassettes, c'est qu'on peut les adapter sur les lecteurs de cassettes Philips 86 et Philips 81. En combinant le Pocket Memo avec l'un ou l'autre de ces deux appareils, vous aurez à votre portée le meilleur système qui soit pour dicter ou prendre des notes. Comme si votre secrétaire vous suivait partout.

Si vous croyez que vous pourriez utiliser un système comme celui-là, postez ce coupon et nous vous ferons parvenir de plus amples renseignements. Ce sera peut-être la dernière note que vous prendrez par écrit.

Mini-Cassette est une marque déposée de Philips Electronics Industries Ltd.

☐ Je désire des renseignements sur le Pocket Memo.

NOMINATIONS

WESTERN INTERNATIONAL HOTELS



Michael M. Lambert

Fernand Roberge

M. Lynn P. Himmelman, Président du Conseil d'administration de Western International Hotels, fait part de nominations très importantes au sein de cette organisation. Michael M. Lambert est nommé Directeur général de l'hôtel The Mayflower de Washington, D. C. Cet hôtel, d'une capacité de 1,000 chambres, a récemment été acquis par la chaîne Western International Hotels. M. Lambert est au service de cette importante chaîne d'hôtels depuis deux ans. Au cours des trois dernières années, il était Directeur général de l'hôtel Bonaventure, après avoir occupé le même poste au Calgary Inn. Fernand Roberge accède au poste de Directeur général de l'hôtel Bonaventure de Montréal. M. Roberge entra au service de cet hôtel en 1966, avant son ouverture, à titre de Directeur du service à la clientèle. Il y a deux ans et demi, il fut nommé Directeur de l'hôtel, poste qu'il a occupé jusqu'à ce jour. Ces nominations sont entrées en vigueur le 1er novembre.

NOMINATION

BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE



Raoul Trudeau

La Banque d'expansion industrielle annonce la nomination de M. Raoul Trudeau au poste de directeur adjoint de la succursale de Montréal (Nord), Place Crémazie. Avant cette nomination, M. Trudeau occupait le poste de directeur adjoint de la succursale de Montréal (Sud), Place Victoria.

NOMINATION CHEZ

XEROX DU CANADA



Robert D. Firth

Xerox du Canada Limited annonce la nomination de M. Robert D. Firth au poste de Président et Directeur Général. Monsieur Firth était auparavant Directeur des Programmes sur le terrain au siège social de Xerox Corporation, Division des Produits Comptables, Rochester. Il avait été Directeur des Ventes de la Région Sud, Dallas, Texas. Il est diplômé de l'université de l'Illinois, B.S. en Administration industrielle, et a passé plusieurs années dans l'administration chez IBM avant d'entrer chez Xerox en 1969.

cours des changes

PAYS MONNAIE COURS

PAYS	MONNAIE	COURS
Afrique du Sud	Rand	1.4153
Allemagne	Deutsche Mark	2.5076
Angleterre	Livre	2.5076
Argentine	Peso	2.5076
Australie	Dollar	1.1753
Autriche	Schilling	0.4118
Belgique	Franc	0.2117
Bresil	Cruzeiro Novo	1.857
Canada	Dollar	1.0000
Danemark	Krone	0.148
Espagne	Peseta	1.6664
France	Franc	0.2117
Hollande	Guilder	0.3603
Italie	Lire	0.01642
Japan	Yen	0.0071
Mexique	Peso	1.0000
Etats-Unis	Dollar	1.0000
Norvège	Krone	1.1754
Nouvelle Zélande	Dollar	2.5076
Suède	Krona	0.148
Suisse	Franc	0.2117

LES PRODUITS

IMPERIAL TOBACCO LIMITEE



J. L. Storey

La nomination de M. J. L. Storey au poste de vice-président et directeur des ventes, a été annoncée par M. Paul Paré, président des Produits Imperial Tobacco Limited.

Depuis son entrée à la compagnie à Winnipeg, M. Storey a occupé des postes supérieurs en publicité et dans les ventes à Toronto, Vancouver et Montréal.

M. Storey conservera ses bureaux au siège social de la compagnie à Montréal.

toronto

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Ventes-Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abitibi	3305	55	5
Abitibi 7	25	48	48
Acadian	360	55	5
Acadian 2	300	59	9
Acadian 3	550	59	9
Acadian 4	705	58	8
Acadian 5	100	185	185
Acadian 6	1700	58	8
Alta G	40	132	132
Alta G D	40	132	132
Alcan	3680	117	17
Alcan 2	273	225	25
Alcan 3	212	58	8
Alcan 4	200	117	17
Alcan 5	200	117	17
Alcan 6	200	117	17
Alcan 7	200	117	17
Alcan 8	200	117	17
Alcan 9	200	117	17
Alcan 10	200	117	17
Alcan 11	200	117	17
Alcan 12	200	117	17
Alcan 13	200	117	17
Alcan 14	200	117	17
Alcan 15	200	117	17
Alcan 16	200	117	17
Alcan 17	200	117	17
Alcan 18	200	117	17
Alcan 19	200	117	17
Alcan 20	200	117	17
Alcan 21	200	117	17
Alcan 22	200	117	17
Alcan 23	200	117	17
Alcan 24	200	117	17
Alcan 25	200	117	17
Alcan 26	200	117	17
Alcan 27	200	117	17
Alcan 28	200	117	17
Alcan 29	200	117	17
Alcan 30	200	117	17
Alcan 31	200	117	17
Alcan 32	200	117	17
Alcan 33	200	117	17
Alcan 34	200	117	17
Alcan 35	200	117	17
Alcan 36	200	117	17
Alcan 37	200	117	17
Alcan 38	200	117	17
Alcan 39	200	117	17
Alcan 40	200	117	17
Alcan 41	200	117	17
Alcan 42	200	117	17
Alcan 43	200	117	17
Alcan 44	200	117	17
Alcan 45	200	117	17
Alcan 46	200	117	17
Alcan 47	200	117	17
Alcan 48	200	117	17
Alcan 49	200	117	17
Alcan 50	200	117	17
Alcan 51	200	117	17
Alcan 52	200	117	17
Alcan 53	200	117	17
Alcan 54	200	117	17
Alcan 55	200	117	17
Alcan 56	200	117	17
Alcan 57	200	117	17
Alcan 58	200	117	17
Alcan 59	200	117	17
Alcan 60	200	117	17
Alcan 61	200	117	17
Alcan 62	200	117	17
Alcan 63	200	117	17
Alcan 64	200	117	17
Alcan 65	200	117	17
Alcan 66	200	117	17
Alcan 67	200	117	17
Alcan 68	200	117	17
Alcan 69	200	117	17
Alcan 70	200	117	17
Alcan 71	200	117	17
Alcan 72	200	117	17
Alcan 73	200	117	17
Alcan 74	200	117	17
Alcan 75	200	117	17
Alcan 76	200	117	17
Alcan 77	200	117	17
Alcan 78	200	117	17
Alcan 79	200	117	17
Alcan 80	200	117	17
Alcan 81	200	117	17
Alcan 82	200	117	17
Alcan 83	200	117	17
Alcan 84	200	117	17
Alcan 85	200	117	17
Alcan 86	200	117	17
Alcan 87	200	117	17
Alcan 88	200	117	17
Alcan 89	200	117	17
Alcan 90	200	117	17
Alcan 91	200	117	17
Alcan 92	200	117	17
Alcan 93	200	117	17
Alcan 94	200	117	17
Alcan 95	200	117	17
Alcan 96	200	117	17
Alcan 97	200	117	17
Alcan 98	200	117	17
Alcan 99	200	117	17
Alcan 100	200	117	17

Voir Bourse de Montréal en page 16.

Bank N.S.	1747	228	28	28
B. Con. Nat.	200	114	14	14
Beaver	100	56	6	6
Beaver 2	100	14	14	14
Beaver 3	100	58	8	8
Beaver 4	100	270	270	270
Beaver 5	100	270	270	270
Beaver 6	100	270	270	270
Beaver 7	100	270	270	270
Beaver 8	100	270	270	270
Beaver 9	100	270	270	270
Beaver 10	100	270	270	270
Beaver 11	100	270	270	270
Beaver 12	100	270	270	270
Beaver 13	100	270	270	270
Beaver 14	100	270	270	270
Beaver 15	100	270	270	270
Beaver 16	100	270	270	270
Beaver 17	100	270	270	270
Beaver 18	100	270	270	270
Beaver 19	100	270	270	270
Beaver 20	100	270	270	270
Beaver 21	100	270	270	270
Beaver 22	100	270	270	270
Beaver 23	100	270	270	270
Beaver 24	100	270	270	270
Beaver 25	100	270	270	270
Beaver 26	100	270	270	270
Beaver 27	100	270	270	270
Beaver 28	100	270	270	270
Beaver 29	100	270	270	270
Beaver 30	100	270	270	270
Beaver 31	100	270	270	270
Beaver 32	100	270	270	270
Beaver 33	100	270	270	270
Beaver 34	100	270	270	270
Beaver 35	100	270	270	270
Beaver 36	100	270	270	270
Beaver 37	100	270	270	270
Beaver 38	100	270	270	270
Beaver 39	100	270	270	270
Beaver 40	100	270	270	270
Beaver 41	100	270	270	270
Beaver 42	100	270	270	270
Beaver 43	100	270	270	270
Beaver 44	100	270	270	270
Beaver 45	100	270	270	270
Beaver 46	100	270	270	270
Beaver 47	100	270	270	270
Beaver 48	100	270	270	270
Beaver 49	100	270	270	270
Beaver 50	100	270	270	270
Beaver 51	100	270	270	270
Beaver 52	100	270	270	270
Beaver 53	100	270	270	270
Beaver 54	100	270	270	270
Beaver 55	100	270	270	270
Beaver 56	100	270	270	270
Beaver 57	100	270	270	270
Beaver 58	100	270	270	270
Beaver 59	100	270	270	270
Beaver 60	100	270	270	270
Beaver 61	100	270	270	270
Beaver 62	100	270	270	270
Beaver 63	100	270	270	270
Beaver 64	100	270	270	270
Beaver 65	100	270	270	270
Beaver 66	100	270	270	270
Beaver 67	100	270	270	270
Beaver 68	100	270	270	270
Beaver 69	100	270	270	270
Beaver 70	100	270	270	270
Beaver 71	100	270	270	270
Beaver 72	100	270	270	270
Beaver 73	100	270	270	270
Beaver 74	100	270	270	270
Beaver 75	100	270	270	270
Beaver 76	100	270	270	270
Beaver 77	100	270	270	270
Beaver 78	100	270	270	270
Beaver 79	100	270	270	270
Beaver 80	100	270	270	270
Beaver 81	100	270	270	270
Beaver 82	100	270	270	270
Beaver 83	100	270	270	270
Beaver 84	100	270	270	270
Beaver 85	100	270	270	270
Beaver 86	100	270	270	270
Beaver 87	100	270	270	270
Beaver 88	100	270	270	270
Beaver 89	100	270	270	270
Beaver 90	100	270	270	270
Beaver 91	100	270	270	270
Beaver 92	100	270	270	270
Beaver 93	100	270	270	270
Beaver 94	100	270	270	270
Beaver 95	100	270	270	270
Beaver 96	100	270	270	270
Beaver 97	100	270	270	270
Beaver 98	100	270	270	270
Beaver 99	100	270	270	270
Beaver 100	100	270	270	270

LA PRUDENTIELLE

COMPAGNIE D'ASSURANCE LIMITEE



M. Jean-Paul Lapierre

M. K. E. Slade

La Prudentielle Compagnie d'Assurance Limitée annonce que Monsieur Jean-Paul Lapierre, Chef de l'assurance des biens, et Monsieur K. E. Slade, Chef des assurances de personnes et accidents, tous deux à la succursale de Montréal (Branch des assurances Incendie-Accidents) ont été élevés au grade de cadre.

prêts hypothécaires pour les propriétaires

Être propriétaire de sa maison, c'est comme avoir de l'argent en banque. L'accroissement de la valeur monétaire que prend avec le temps votre propriété vous donne un pouvoir d'emprunt spécial auprès des Associés.

Cette valeur vous permet d'emprunter de l'argent pour tous travaux d'amélioration ou pour de grands achats comme l'acquisition d'une voiture, d'un chalet, d'un bateau ou toute autre chose... jusqu'à \$10,000 et parfois davantage encore.

Pour plus amples détails et service confidentiel et rapide, passez nous voir ou téléphonez. Nous n'attendons qu'une occasion de mettre notre expérience à votre service.

2360 Lucerne Road
5971 St. Hubert Street
10789 Pie IX Blvd.
4255 Wellington Street
6341 Sherbrooke Street East

NOMINATIONS CHEZ XEROX DU CANADA



Robert J. Kammerer



David R. McCamus

M. Robert J. Kammerer a été nommé au poste de Directeur des Succursales de Xerox du Canada. M. David R. McCamus sera le premier responsable de toutes les fonctions d'administration et de service dans le domaine des ventes par les succursales. Il était auparavant Directeur National des Ventes. La nomination de M. David R. McCamus comme Directeur National des Ventes vient d'être annoncée. M. McCamus était Vice-Président et Directeur-Général de AGT Data Systems Ltd. depuis trois ans et, auparavant, avait été associé avec IBM durant neuf années. Diplômé en Commerce de l'Université de Toronto, il a aussi une longue expérience des ventes et du marketing. Son nouveau poste comportera les responsabilités du marketing et des fonctions connexes.

montréal

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Bourse de Montréal

Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abitibi	1700	1685	1690	+5
Alcan	2085	2070	2075	+5
Algonia St	1700	1685	1690	+5
Alum. 2p	4900	4850	4875	+25
Aquafine	375	370	372	+2
Asbestos	40	39	40	+1
At. Sugar	100	98	99	+1
Bank Mtl	4850	4800	4825	+25
Bank Ns	990	980	985	+5
Bank Nv	2636	2610	2620	+10
Be. Deprg	200	195	197	+2
Be. Lda	5650	5600	5625	+25
Be. Lda 2p	2100	2050	2075	+25
Bell Canad	600	590	595	+5
Bell Canad 2p	100	98	99	+1
Bombard	2220	2200	2210	+10
BP Oil Gas	800	790	795	+5
Brascan	370	360	365	+5
BC Phone	85	84	84	+1
Bimco	500	490	495	+5
Can. Ind	500	490	495	+5
Can. Ind 2p	1250	1240	1245	+5
Can. Ind 3p	310	300	305	+5
Can. Ind 4p	660	650	655	+5
Can. Ind 5p	1225	1215	1220	+5
Can. Ind 6p	625	615	620	+5
Can. Ind 7p	600	590	595	+5
Can. Ind 8p	650	640	645	+5
Can. Ind 9p	650	640	645	+5
Can. Ind 10p	650	640	645	+5
Can. Ind 11p	650	640	645	+5
Can. Ind 12p	650	640	645	+5
Can. Ind 13p	650	640	645	+5
Can. Ind 14p	650	640	645	+5
Can. Ind 15p	650	640	645	+5
Can. Ind 16p	650	640	645	+5
Can. Ind 17p	650	640	645	+5
Can. Ind 18p	650	640	645	+5
Can. Ind 19p	650	640	645	+5
Can. Ind 20p	650	640	645	+5

fonds mutuels

FONDS OFF. DEM.

Acrofund	1.09	1.20
Adanac	1.97	—
A.G.P. Special Fund	2.73	—
All-Canadian Compound	7.84	8.57
All-Canadian Dividend	8.89	9.64
All-Canadian Venture	3.50	3.82
All-Canadian Revenue	7.46	7.76
Am. Growth Fund	5.81	6.38
Assoc. Investment	4.92	4.97
Canada Growth Fund	5.20	5.71
Cdn. Scudder	17.70	—
Cdn. Invest. Fund	4.34	4.75
Cdn. Sec. Growth	4.24	4.66
Cdn. Truvest Income	4.90	5.41
Champion Mutual	7.14	7.92
Canard	8.58	9.28
Collective Mutual Fund	5.70	6.26
Commonwealth Inter	11.91	13.09
C.I. Leverage	3.83	4.33
Commonwealth Venture	5.48	6.02
Corporate Investors	5.09	5.56
Corp. Inv. Stock Fund	4.63	5.06
CSM Japan Fund	7.18	7.89
Cdn. Equity	6.26	6.82
Dorfin Fund	11.49	12.59
Eaton Viking	4.69	—
Exec. Fund of Canada	5.47	6.00
Fonds Collectif "A"	8.83	9.57
Fonds Collectif "B"	5.76	5.93
Fonds Collectif "C"	4.41	—
Fonds Desjardins "B"	8.80	9.55
GIS (Compound)	3.14	3.43
GIS Income	5.68	6.24
Growth Equity	26.07	—
Growth Oil & Gas	4.47	4.91
Guardian Growth	7.92	8.49
Guardian Savings	10.59	11.64
Industrial Growth	5.30	5.82
Invest Int'l Mutual	7.09	7.70
Invest Mutual of Canada	5.01	5.48
Investment Growth	4.88	5.10
Japanese Fund	4.09	4.53
Keystone Canada	6.74	7.39
Keystone Polaris Fund	4.14	4.52
Le Fonds P.E.P.	3.45	3.75
Mutual Accumulating	4.91	5.40
Mutual Bond Fund	5.16	5.56
Mutual Bond Fund	10.28	11.30
Mutual Growth Fund	4.74	5.21
Mutual Income Fund	5.16	5.56
Mutual Pension Fund	7.14	7.92
Planned Resources	3.66	4.02
Principal	5.21	5.70
Radisson	2.18	—
Regent Growth	8.10	8.90
Regent Pension	5.22	5.74
Regent Venture	3.66	4.02
Roy Fund Ltd.	5.16	5.56
Sav. & Inv. Can.	5.56	6.11
Sav. & Inv. Amer.	8.33	9.16
Spec.	6.88	—
Timed Investment Fund	4.61	5.07
Utd. Accumulative	2.15	2.35
Utd. American	2.63	2.89
Utd. Horizon	3.72	4.09
Utd. Venture	6.71	7.37
Universal Sav. Equity	—	—

Bourse canadienne

Ventes Haut Bas Ferm. Ch.

Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abitibi	1700	1685	1690	+5
Alcan	2085	2070	2075	+5
Algonia St	1700	1685	1690	+5
Alum. 2p	4900	4850	4875	+25
Aquafine	375	370	372	+2
Asbestos	40	39	40	+1
At. Sugar	100	98	99	+1
Bank Mtl	4850	4800	4825	+25
Bank Ns	990	980	985	+5
Bank Nv	2636	2610	2620	+10
Be. Deprg	200	195	197	+2
Be. Lda	5650	5600	5625	+25
Be. Lda 2p	2100	2050	2075	+25
Bell Canad	600	590	595	+5
Bell Canad 2p	100	98	99	+1
Bombard	2220	2200	2210	+10
BP Oil Gas	800	790	795	+5
Brascan	370	360	365	+5
BC Phone	85	84	84	+1
Bimco	500	490	495	+5
Can. Ind	500	490	495	+5
Can. Ind 2p	1250	1240	1245	+5
Can. Ind 3p	310	300	305	+5
Can. Ind 4p	660	650	655	+5
Can. Ind 5p	1225	1215	1220	+5
Can. Ind 6p	625	615	620	+5
Can. Ind 7p	600	590	595	+5
Can. Ind 8p	650	640	645	+5
Can. Ind 9p	650	640	645	+5
Can. Ind 10p	650	640	645	+5
Can. Ind 11p	650	640	645	+5
Can. Ind 12p	650	640	645	+5
Can. Ind 13p	650	640	645	+5
Can. Ind 14p	650	640	645	+5
Can. Ind 15p	650	640	645	+5
Can. Ind 16p	650	640	645	+5
Can. Ind 17p	650	640	645	+5
Can. Ind 18p	650	640	645	+5
Can. Ind 19p	650	640	645	+5
Can. Ind 20p	650	640	645	+5

les obligations

Gouvernement du Canada

Imp Oil 8 1/2, Dec 1	1989	104	104 1/2
Gulf Oil 8 1/2, Aug 1	1989	105	105 1/2
Noranda 9 1/2, Oct 15	1990	107	107 1/2
Royal 8 1/2, April 15	1991	108 1/2	109 1/2
Roytom 7 1/2, Nov. 1	1973	100	100 1/2
Roytom 7 1/2, Nov. 1	1978	100 1/2	101 1/2
Sasone 9 1/2, Dec 15	1989	106	106 1/2
Weston, Geo. 6 1/2	187	86	
SERVICES/PUBLICS			
Alta. Gas 9 1/2	1990	107	107 1/2
Bell Tel 9 3/8	1993	109	109 1/2
Man. T&T 9 1/4, Jun 1	1990	106	106 1/2
N & C 5 7/8, Jan 1	1991	106 1/2	107 1/2
T.C. Pipeline 5 1/2	1988	95	95 1/2
CONVERTIBLES			
T.C. Pipe Line 5	1989	92	92 1/2
Westcoast 6 1/2, April 1	1988	92	92 1/2

les dividendes

Shell Canada Ltd., classée
25 cents le 15 décembre, à
scription le 17 novembre.



Les AURORA TOYOTA, une équipe de catégorie Cadet, sont présentement en tournée européenne. Cette équipe de l'Ontario est la première équipe canadienne de hockey amateur à se rendre en Europe depuis la levée de l'interdiction par l'ACHA. Les jeunes seront de retour au pays le 15 novembre. 21 membres ont fait le voyage accompagnés par des officiels et environ 80 partisans. On voit ici avant le départ, Jean Chevrier, le gérant de la région de Québec pour Toyota, le capitaine de l'équipe Bill Dinsmore et le gérant Jack McFarland. Avec évidemment l'ookpik "Rory".

L'INFORMATION SPORTIVE

DONATO PADUANO et **Fernand Marcotte**, qui se livrèrent un enlevant match nul à l'amphithéâtre Paul-Sauvé jeudi soir dernier, auront probablement un match-revanche, au Forum, le 9 décembre prochain. Le combat en serait un de 12 rondes. Le problème à régler est la part des recettes que les deux pugilistes réclament. Paduano exige 22% ou une garantie de \$5.000 tandis que Marcotte demande 20% ou un cachet garanti de \$10.000. Le promoteur Régis Lévesque s'attend à une recette de \$130.000. "Mais après avoir payé le loyer de 20% du Forum, 10% en taxes municipale et provinciale et 5% à la Commission athlétique de Montréal, il ne me restera plus que \$70.000... et si j'accorde aux boxeurs ce qu'ils exigent en ce moment je ne pourrai certainement pas faire le moindre profit". D'autre part, les représentants de Marcotte se demandent si le jeune homme de 22 ans est prêt pour un match de 12 rondes. Le dossier de Paduano, incidemment, est maintenant de 20-3-1 tandis que celui de Marcotte est de 16-0-2. Si Marcotte battait Paduano, on prévoit un match au Colisée de Québec pour le championnat poids-moyen du Canada contre le noir Clyde Gray vers le 20 février prochain.

L'**UNIVERSITÉ BISHOP'S** de Lennoxville s'est méritée de droit d'affronter l'Université de l'Alberta à Edmonton, samedi prochain, en demi-finale du football universitaire canadien, à la suite d'une victoire facile de 49-2 sur le Vert-et-Or de l'Université de Sherbrooke, en finale de la Ligue du Québec. Par ailleurs à London, l'université Western Ontario a pris la mesure du Grenat-et-Gris de l'Université d'Ottawa 13-0 pour elle-même avancer dans l'autre demi-finale nationale, samedi prochain à Halifax contre l'université St. Mary's. La grande finale nationale sera présentée à Toronto dans deux semaines.

Les **INVICTUS** de **VERDUN** n'ont eu aucune chance à Burlington, samedi après-midi, où ils ont essuyé un cuisant revers de 43-6 aux mains des Braves de l'endroit, en finale du football junior de l'Est. Malgré tout, les Invictus, champions de la ligue Montréal-Ottawa, ne tiraient de l'arrière que par 13-6 au début du 4ème quart, quand les Braves ont mis un fort vent à profit pour se sauver avec la victoire. Burlington avance maintenant en finale nationale, contre les Rams de Regina, samedi prochain à Hamilton.

JOHN BATEMAN, le receveur des Expos qui a maintenant son propre programme de télévision (canal 9), a fait ses débuts comme joueur de curling, à Saint-Lambert, en fin de semaine, ses partenaires étant les journalistes Russ Griffith, Marcel Boisvert et Mel Brown. "On a perdu 8-3 mais j'aime le curling... sauf pour ce fichu balayage".

KARL SWEETAN, 29 ans et venant des Rams de Los Angeles, a déjà signé son contrat pour la saison 1972 avec les Esquimaux d'Edmonton de la Conférence de l'Ouest. Il bataillera donc avec le quart régulier de l'équipe cette année, Bruce Lemmermann, ancien des Faucons d'Atlanta, qui a conduit l'équipe à cinq victoires consécutives à la fin de la saison. Sweetan, un vétéran de six ans de la ligue Nationale, a déjà joué à Toronto auparavant.

LE "SUPER BOWL" du 16 janvier prochain à la Nouvelle-Orléans, ne sera pas télévisé dans cette ville. Mais on pourra voir le match, disputé au stade Tulane de 83.000 sièges, en circuit fermé dans différents théâtres de Nouvelle-Orléans et de la région immédiate.

Howe au dîner des célébrités

Le comité de sélection pour le cinquième dîner annuel des célébrités sportives a annoncé que **Gordie Howe** a accepté officiellement l'invitation d'être un invité de la table d'honneur.

L'ancien célèbre ailier des Red Wings de Détroit prendra donc place aux côtés d'une pléiade de vedettes internationales du monde du sport.

Les organisateurs de ce dîner qui sera tenu le 10 décembre à l'hôtel Reine-Elizabeth sont particulièrement fiers de la présence de Howe à la table d'honneur. "Il ne fait aucun doute que Howe est un des plus grands noms attaché au monde du sport", a révélé un des officiels, "et nous sommes assurés que sa venue sera grandement appréciée par les centaines de personnes qui assisteront au dîner".

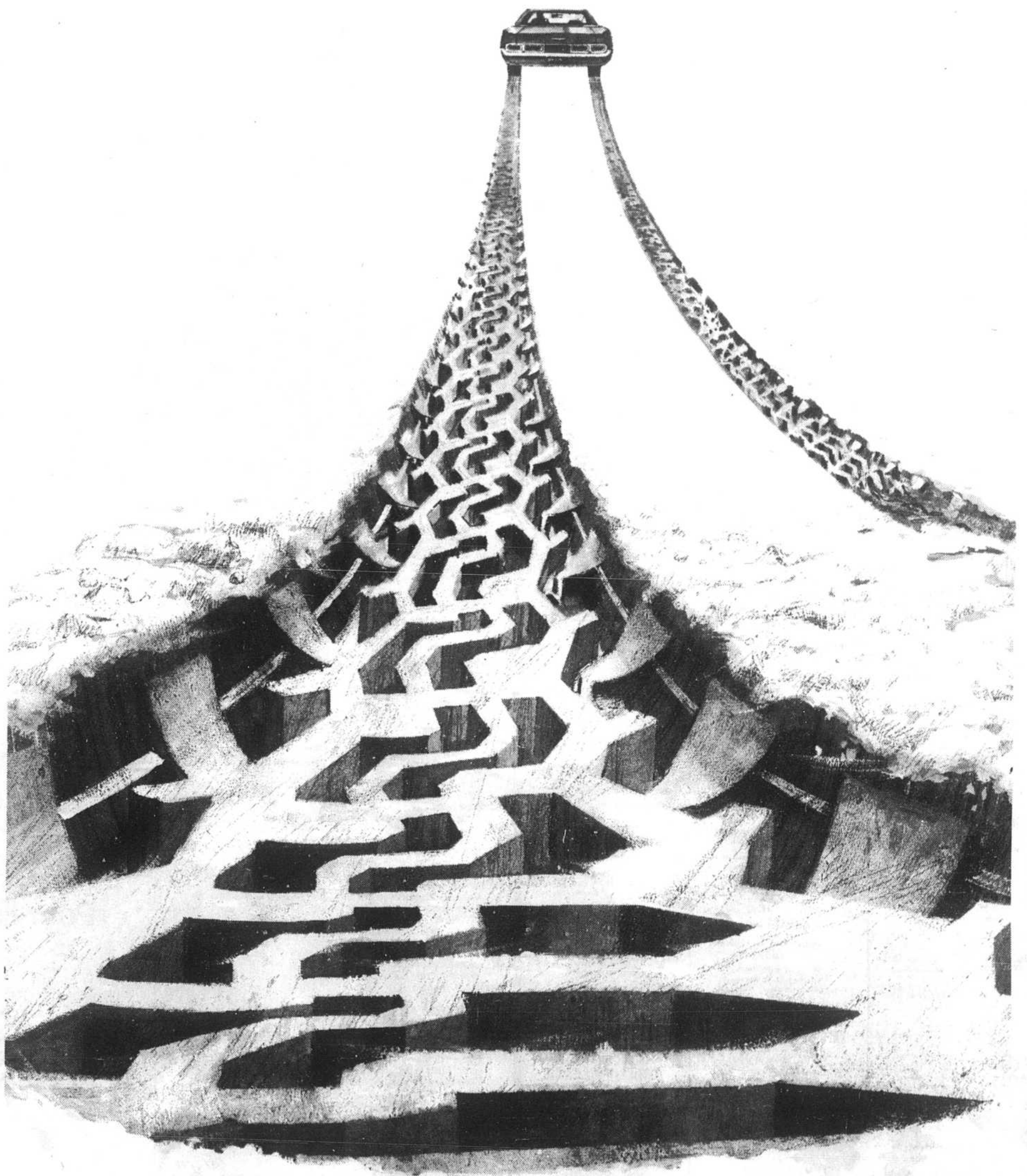
L'an dernier, cet événement avait attiré plus d'un millier de personnes et les organisateurs anticipent une assistance identique pour cette édition de 1971.

Tous les fonds de ce dîner sont versés au "Montreal Children's Hospital". Les billets sont au coût de \$25 et peuvent être réservés en appelant Mlle Connie Harris à 273-6311.



IVAN DUGRÉ vient d'être nommé représentant spécial attaché au département des courses à la piste Blue Bonnets. Il travaillera en étroite collaboration avec John Ferguson et le vice-président de la piste, Raymond Lemay.

Des traces qui en disent long !



GOODYEAR

Pneus à neige de qualité à partir de \$19.95



LES JEUNES JOUEURS de baseball de ville Laval ont reçu leurs trophées et récompenses lors d'une soirée organisée à leur intention. De gauche à droite, Raymond Vézéau, régisseur des sports à Laval, Julien Gratton, le président du baseball, dans Laval, Serge Demers, représentant de Sun Life et Rolland Bleau, responsable du baseball à Laval.

COMPTABLES AGRÉÉS

MEMBRES DE
L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS - THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUEBEC

-- Établi en 1880 --

C.-D. Mellor, C.A., Directeur Administratif

Édifice des Comptables Agréés, 630 ouest, rue LaGauchetière - Tél. 861-1891

ARCHAMBAULT, MARCHAND BOIVIN, ARBOUR, LAFLEUR & CIE
Comptables agréés
Donat Marchand, C.A.
J. Henri Boivin, C.A.
Paul Lafleur, C.A.
Roger Archambault, L.S.C., C.A.
Jacques Boivin, C.A.
240, rue St-Jacques, 6e étage
Montréal 126 - 846-1695

BASTIEN, BARRIÈRE & ASSOCIÉS
Comptables agréés
F. J. Bastien, C.A.
B. Barrière, C.A.
G. Barrière, C.A.
J.G. Beaulac, C.A.
J.M. Davout, C.A.
Édifice Banque Canadienne Nationale
500 Place d'Armes, Suite 1504
Montréal 126, Qué. - 844-4443

LORENZO BELANGER ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
En collaboration avec:
Société d'Études Économiques et d'Expertise Comptable (Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre de Paris)
Société d'Études Comptables (Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre de Lyon)
et
Holden, Howard & Co. (Chartered Accountants)
Montréal et Chicoutimi, Canada
Paris et St-Etienne, France
Londres, Grande Bretagne
Suite 360, 1980 ouest, rue Sherbrooke
Montréal 109, Qué. - 937-4238

BESNER, TREMBLAY, RICHARD & CIE
Comptables Agréés
Marcel Besner, C.A.
H. Denis Tremblay, C.A.
Claude Richard, C.A.
Louis Philippe Chamberland, C.A.
ASSOCIÉ - RICHARD - QUEBEC
Édifice Richard, C.A.
MONTREAL
222 est, Henri-Bourassa
Montréal 357, Qué.
Tél.: (514) 389-5995
QUEBEC
150 ouest, 73ème Rue,
Québec 7, Qué.
Tél.: (418) 626-2874

BERNIER & BISSON
Comptables agréés
Georges Bernier, C.A.
Marcel Bisson, C.A.
60 St-Jacques, Suite 601
Montréal - 845-0209

PAUL E. BONNIER
Comptable agréé
Suite 3100, Place Victoria
Montréal 3, Qué.
861-5741

CAZELAIS, POUPART, PRIVÉ & ASSOCIÉS
Charles Cazalais, B.A., B.Com., L.A., C.A.
Gaston Poupart, C.A.
Gérard Privé, C.A.
3737 Monselet, Mtl-Nord,
5936 St-Hubert, Montréal,
321-3832 274-0694

CLARKSON, GORDON & CIE
Comptables Agréés
R.V. Barnett, F.A.
J.C. Bonnyville, C.A.
H.M. Caron, C.A.
M. Denegre, C.A.
H.R. German, C.A.
A.W. Gilmore, C.A.
J.P. Gravelle, C.A.
G.P. Keating, C.A.
H.A. Mackenzie, C.A.
R.A. Sinclair, C.A.
H.E. Bell, C.A.
M. Camrond, C.A.
J.C. Carrière, C.A.
W.A. Farlinger, C.A.
J.B. Gick, C.A.
G. Grogas, C.A.
D.C. Hoover, C.A.
G. Limoges, C.A.
R. Paul, C.A.
W.J. Smith, C.A.

Associés - résidents
Montréal - Québec
Halifax, Saint-Jean, Québec,
Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton,
Kitchener, London, Windsor, Thunder
Bay, Winnipeg, Regina, Calgary,
Edmonton, Vancouver, Victoria.

COULOMBE, BEAUDOIN ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
700 Ouest, boulevard Crémazie
Montréal 303,
tél.: 270-3121

CLOUTIER, FONTAINE CROTEAU & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Luc Cloutier, M.S.C., C.A.
Raymond Fontaine, C.A.
Guy Croteau, C.A.
Claude Charbonneau, C.A.
Yvon Séguin, C.A.
506 est, rue Ste-Catherine
Suite 810
Montréal 132 - 849-9281

MESSIER, GUY, BOURGEOIS, HOUE, QUIMET, DESMARIS & ASSOCIÉS, C.A.
Jacques Bourgeois, L.S.C., C.A.
Jacques Desmaris, L.S.C., C.A.
Robert Houé, B.A., C.A.
Yvon Maréchal, C.A.
Guy Messier, L.S.C., C.A.
André Montgrain, L.S.C., C.A.
Guy Quimet, C.A.
50 Place Crémazie
Montréal 351
Suite 422
387-6422

COURTOIS, FREDETTE, CHARETTE & CIE
Comptables Agréés
Florian Fredette, C.A.
Guy Charette, C.A.
Roger Poupart, C.A.
Martin Lajeunesse, C.A.
Hubert Mercier, C.A.
Raymond A. Poirier, C.A.
Jean-Paul Bernier, C.A.
507 Place d'Armes
842-8621

DENIS, DESMARIS, HOUE, MOONEY ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
J.P. Denis, B.A., B.S.A., L.S.C., C.A.
Roger Houé, B.A., L.S.C., C.A.
Germain Desmaris, C.A.
Duncan J. Mooney, C.A.
Olivier Souville, B.A., L.S.C., C.A.
60, rue Saint-Jacques
Montréal - 845-5208

DeCARUFEL, DeCARUFEL & L'ESPERANCE
Comptables agréés
50 ouest, Place Crémazie
Suite 1010 Tel. 384-1890

GAUVIN, PRENOVOST, DUMAIS ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
Roger Gauvin, C.A.
Bernard Dumais, C.A.
Rogier Forget, C.A.
561 est, boul. Crémazie
Montréal 354 - 384-1430

GLENDINNING, JARRETT GOULD & CIE
Comptables Agréés
715 Carré Victoria - 844-3307
Montréal, Cobourg, Toronto, Brantford,
Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Calgary,
Kamloops, Vancouver
et représentants dans le monde

KENDALL, TRUDEL & CIE
Comptables agréés
1015 Côte Beaver Hall
866-8563

LACHANCE, BROUSSEAU, ALLARD & CIE
Comptables agréés
B.F. Lachance, C.A.
P.Y. Brousseau, C.A.
D. Allard, C.A.
R. Marin, C.A.
Pierre L. Legault, C.A.
P. Poirier, C.A.
Louis Bourgeois, C.A.

LACOURSE, LAMARRE & CIE.
Comptables agréés
Louis Lacourse, C.A.
Bertrand Lamarre, C.A.
2235 est, rue Sherbrooke
Montréal 24 - 523-3189

LLOYD, COUREY, WHALEN & BRUNEAU
Comptables Agréés
MacGILLIVRAY & CO.
360 ouest, rue St-Jacques
849-8331
Montréal, Toronto, Hamilton,
Brampton, St. Catharines,
Port Colborne, Calgary, Vancouver.

MAHEU, NOËL, ANDERSON, VALIQUETTE & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Société nationale affiliée
COLLINS, LOVE, EDDIS, VALIQUETTE, BARROW
avec bureaux à
Vancouver, Calgary, Winnipeg, Toronto
Montréal et dans d'autres villes au Canada
Correspondants en Grande Bretagne et
aux États Unis d'Amérique
507 Place d'Armes (suite 1100)
Montréal 1, Qué.
Code 314 - 842-6651

MALLETTE, NORMANDIN & CIE
Comptables agréés
Y. Normandin, C.A.
P.E. Mallette, C.A.
G.R. Normandin, C.A.
A. Roulet, C.A.
B. Dumas, C.A.
G. Choquette, C.A.
J.J. Lecavallier, C.A.
D.R. Gariépy, C.A.
J. La Courte, C.A.
R. Chénier, C.A.
J. Blondin, C.A.
C. Cloutier, C.A.
M. Jalbert, C.A.
A. Boileau, C.A.

MCDONALD, CURRIE & CIE COOPERS & LYBRAND
Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester
Montréal 2 - 875-5140

MESSIER, GUY, BOURGEOIS, HOUE, QUIMET, DESMARIS & ASSOCIÉS, C.A.
Jacques Bourgeois, L.S.C., C.A.
Jacques Desmaris, L.S.C., C.A.
Robert Houé, B.A., C.A.
Yvon Maréchal, C.A.
Guy Messier, L.S.C., C.A.
André Montgrain, L.S.C., C.A.
Guy Quimet, C.A.
50 Place Crémazie
Montréal 351
Suite 422
387-6422

NADEAU, PAQUET & CIE
Comptables agréés
Real Manville, C.A.
Gilles Blondin, C.A.
Michel Guerin, C.A.
E.G.M. Mulligan, C.A.
Gilles Melville, C.A.
1420 ouest, Sherbrooke,
Ch 502 - 842-6812

NOISEUX, LYONNAIS, GASCON, BÉARD, LUSSIER, SÉNÉCAL & ASSOCIÉS
Incorporant
ANDRÉ ROCHETTE & CIE
GEORGES AUDET & CIE
Comptables Agréés
THE MANN JUDD
INTERNATIONAL GROUP
avec bureaux à Toronto, Winnipeg,
Calgary, Vancouver,
États-Unis, France, Grande Bretagne,
Belgique et autres pays.
Édifice B.C.N., Bureau 2000
500 Place d'Armes,
Montréal 126 - 849-7791

PRICE WATERHOUSE & CIE
Comptables agréés
5 Place Villa-Marie - 866-9701
Montréal, Québec, Halifax, Ottawa,
Toronto, Hamilton, London, Windsor,
Winnipeg, Saskatoon, Calgary, Edmonton,
Vancouver, Victoria.

PÉTRIE, RAYMOND & CIE, Proulx, D'Orsonnens & Cie,
Comptables agréés,
Suite 1225,
360 ouest, rue St-Jacques,
Montréal 126, Qué.,
Tél.: 288-0291

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & CIE
Associés de la firme nationale
RAYMOND CAMPBELL, BELANGER
WALTON, CHABOT & WILLETTS
comptables agréés
820 Tour de la Bourse
Place Victoria,
Montréal 113, Québec
Montréal, Sherbrooke, Lac Mégantic,
Rouyn, Toronto, London, Sarnia,
Edmonton, Vancouver, Victoria,
Penticton

RIDDELL, STEAD & CIE
McIntosh
Main Lefebvre & Co
Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester
866-7351
Calgary, Corner Brook, Edmonton,
Halifax, Hamilton, London, Montréal,
New Westminster, Ottawa, Québec,
Regina, St-Jean 7, Toronto,
Vancouver, Winnipeg

ROBERT SAINT-DENIS & CIE
Comptables agréés
7000 Ave. du Parc, Suite 301
Montréal 15 - 274-2797

ST-GEORGES, HÉBERT & CIE
Comptables agréés
401 est, St-Joseph 844-1044
J.G. St-Georges, C.A.
E. Ghisano, C.A.
J.G. Hébert, C.A.
E. Nakashima, C.A.
J.C. Legault, C.A.

SAMSON, BÉLAI, CÔTE, LACROIX ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
Montréal - Québec
Rimouski - Sherbrooke
Trois-Rivières
Suite 3100, Place Victoria
Montréal 115 - 861-5741

TOUCHE ROSS & CIE FORTIER, HAWEY & CIE
Comptables Agréés
1 Place Ville-Marie - 861-8531
Halifax, Saint-Jean, Québec,
Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton,
Kitchener, London, Winnipeg, Regina,
Saskatoon, North Battleford, Calgary,
Edmonton, Vancouver, Victoria,
Nassau, Freeport, Bahamas,
États Unis, Grande Bretagne
et autres pays du monde

Lucien VIAU & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Charles A. Gauthier, C.A.
Fernand Rheault, C.A.
210 a., b. Crémazie - Du. 8-9251

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
Lucien D. Viau, C.A.
H. Lionel Robin, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
Jacques R. Chabillon, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Wassou Boulton, C.A.
4926 ave Verdun
Verdun
769-3871

DERRIÈRE LE VOLANT...

... avec Jean Labrecque

Nos écoles de conduites

La Ligue de sécurité de la province de Québec

Bien qu'elle oeuvre depuis 1913, seulement 6% des détenteurs de permis de conduire se permettent des cours de théorie et de pratique en compagnie de professeurs qualifiés. Le défautisme, l'absurdité des gens face à des raisonnements archaïques d'où le destin commenderait: "ce qui est écrit est écrit", ou encore: "quand ton heure a sonné" n'aidait en rien.

Cependant les cours de conduite préventive gagnent de plus en plus de croyants bien que chaque année, environ 800 piétons sont tués, et 2,500 blessés par des chauffeurs indifférents. Les piétons sont les victimes dans 25% des mortalités routières. Les enfants de moins de 4 ans constituent 40% de ces victimes. Chez les victimes adultes, 50% étaient en état d'ébriété. On indique que 10% des accidents impliquant des véhicules sont dus à des déficiences mécaniques. Je ne suis pas un sadique, mais en relevant ces statistiques, je crois qu'on devrait obliger les gens à suivre ces cours avant l'obtention du permis.

Les gens réfractaires aux conseils de sécurité sur l'art de bien conduire, se recyclent tous les jours. Les règlements de l'ordre de "alcool 0.08" conçus pour protéger les vies amélioreront les taux d'accidents au Québec. C'est avec un programme dynamique que la ligue de sécurité entend aider les gens. Voici quelques points enlevés par la Ligue:

Savez-vous ce qu'est conduire?

La psychologie du conducteur.

Les yeux du conducteur.

Santé et sécurité.

L'alcool et les médicaments.

Les lois de la physique et l'automobile.

Les distances d'arrêts (pneus antidérapants, freins à disques assistés sur les quatre roues, répartiteur de freinage)

Lois de la circulation adoptées à la société.

Le code de la route.

Respect de la loi.

Conduite à la campagne.

Conduite à la ville.

Le conducteur face aux piétons.

Conduite sur les autoroutes.

Conduite dans des conditions difficiles.

Le fonctionnement de l'automobile.

L'entretien périodique.

Achat, assurances et usage de votre voiture.

Le métier de chauffeur.

Circulation planifiée.

Transmission automatique et manuelle.

Les manoeuvres.

Cela représente 27 heures de théorie, suivies de 6 heures de pratique. Constamment en état d'alerte, le conducteur prévenant inspire plus le respect que le bouffon ou le casse-cou désirant égarer et pétarader sa bagnole ordurière.

Maintenant que vous possédez la théorie en avant avec la pratique:

Le croisement des mains dans les virages.

La marche arrière droite ou en coins.

Virage en trois points.

Stationnement en diagonale ou parallèle.

Côtes, arrêts et démarrage.

Circulation légère et rétroviseurs.

Conduite sur les autoroutes.

Comment dépasser.

Circulation dense et changement de voies.

Revision et pratique.

En résumé, les recherches entreprises dans le but d'intensifier la sécurité vont bon-train, où on met au point un dispositif permettant de couper l'allumage électronique si le conducteur expiré de l'alcool. Cet instrument s'installe sur le volant. En Australie, une amende de \$22.00 vous sera imposée si votre ceinture n'est pas bouclée. Ces efforts sont coordonnés dans le but de sauver des vies.

Les choix de "M. Lee" à B.B.

CE SOIR

Avant le programme d'hier soir, "M. Lee" avait choisi 35 gagnants en 130 courses pour une moyenne de 26.3%. Voici ses choix pour le programme de ce soir:

1ère course: 1-Daddy Bill (no 7); 2-Danoutchka (no 1); 3-Dans Pride (no 4).
2ème course: 1-Billy Bayama (no 2); 2-Mamie (no 7); 3-Ace Dean (no 5).
3ème course: 1-Ace Boon (no 5); 2-Spanish Gold (no 7); 3-Senator Frost N (no 8).
4ème course: 1-Trader Dillon (no 7); 2-Gemini Frost (no 5); 3-Joséadé War God (no 1).
5ème course: 1-Cherry Frosting (no 2); 2-Easter Dancer (no 4); 3-Porky Hanover (no 3).
6ème course: 1-Cloverland Ken (no 8); 2-Ray's Valley Song (no 9); 3-Gene Majesty (no 2).
7ème course: 1-Rapid Henry (no 2); 2-Patrick Vic (no 5); 3-Linda Bayama (no 3).
8ème course: 1-Bim Beau (no 4); 2-Battle Sharp (no 1); 3-Dr. Irish Adios (no 8).
9ème course: 1-Lonesome Valley (no 3); 2-Jimmy Craig (no 4); 3-Armbrro Jimmy (no 5).
10ème course: 1-Tacholan (no 2); 2-Fairwell Light (no 3); 3-Thunderman N. (no 1).

ENJEU: \$200

EN BANQUE: \$60.00

Ce soir, notre sélectionneur mise la somme de \$18 de la façon suivante:

1ère, au mutuel, \$0-2-0 sur le no 7;
4ème, \$2 sur la quinella 7-5;
7ème course, au mutuel, \$4-4-0 sur le no 2;
8ème course, \$2 sur la quinella 4-1;
10ème course, \$4 sur l'exacta-roulette-renversée 2-3.

EXPORT "A"

La Meilleure Cigarette

FILTRE

au Canada

RÉGULIÈRES ET "KING"

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX

VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX

STATIONNEMENT

Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Brevets d'invention

MARQUES DE COMMERCE

Marion, Robic & Robic

ci-devant

Marion & Marion

2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 - 288-2152

LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR



UNE VÉRITABLE RUCHE! Le pavillon de l'éducation physique et des sports de l'université Laval est probablement le premier centre sportif du Québec à refuser des membres. Depuis septembre, "l'éléphant blanc de Sainte-Foy", comme certains l'avaient qualifié lors de son inauguration l'an dernier, accueille régulièrement plus de 6,000 usagers qui s'y adonnent à 39 activités sportives. On aperçoit ici l'immense stade couvert, où athlétisme et tennis se pratiquent simultanément.

Les sports à la pige

JACKIE STEWART, d'Ecosse, semble avoir comme devise le vieux dicton britannique "If you can't beat them, join them". En effet, le champion mondial des conducteurs pour voitures F-1 cette saison n'a pas connu le même succès au volant d'une Lola, dans la série Canado-Américaine pour voitures-sport, se classant 3ème derrière Peter Revson et Dennis Hulme, tous deux de l'écurie McLaren. Aussi vient-il d'abandonner Lola pour offrir ses services à McLaren, où il est fortement question que Revson, le riche héritier de la maison Revlon, se consacre exclusivement en 1972 aux courses F-1 et à la série USAC pour voitures de type Indianapolis.

SPORTS LOTTERY, qui détient un permis du gouvernement ontarien, révèle qu'elle tiendra deux loteries par année qui pourraient recueillir jusqu'à \$2,000,000 pour le sport amateur en Ontario. La première de ces deux loteries commencera lundi prochain et offrira \$100,000 en prix dont un premier de \$50,000 et deux seconds de \$5,000. Sport Ontario, qui a organisé Sports Lottery en collaboration

avec l'Association olympique canadienne, est un organisme sans but lucratif représentant 54 sports en Ontario. Les deux organismes se partageront les profits de l'initiative.

AL DOROW, l'instructeur des Chats-Tigres du Hamilton, a révélé à l'issue de la victoire de 23-4 des siens en demi-finale sur les Rough Riders d'Ottawa, avant-hier, qu'il avait dû utiliser une attaque pas mal improvisée. En effet, outre le quart-arrière Wally Gabler qui n'avait pu s'exercer que durant cinq jours avec le club après avoir été inactif durant plus de six semaines, Dorow a dû faire jouer Dave Buchanan, un demi offensif, comme flaqueur, un nouveau poste pour lui, à cause d'une blessure survenue à Lewis Porter la veille du match. Tout a bien tourné pour Dorow cependant. Gabler s'est avéré l'une des grandes vedettes du match avec Buchanan, dont les deux touchés (sur des passes) ont été plus que suffisants pour assurer la victoire aux Chats-Tigres et leur permettre de se mesurer aux puissants Argonauts de Toronto, dès dimanche prochain en finale de l'Est.

\$18,164 à chaque Pirate

NEW YORK (PA) - Chaque joueur des Pirates de Pittsburgh recevra la somme de \$18,164.58 pour avoir gagné la Série Mondiale contre les Orioles de Baltimore. Chaque joueur des Orioles touchera \$13,906.46.

Les plus importantes recettes de toute l'histoire de la Série Mondiale seront maintenant distribuées entre les joueurs des 13 autres équipes du baseball majeur.

La bourse totale des joueurs pour une série de sept matches a atteint un sommet cette année en se chiffrant à \$1,742,325.31, soit \$28,000 de plus qu'en 1970.

En tout, la Série Mondiale 1971 aura apporté au baseball la coquette somme de \$4,604,566.26.

Les porte couleurs des clubs Oakland et San Francisco, respectivement vainqueurs des championnats des divisions ouest des ligues Nationale et Américaine, se partageront \$217,790.66. Chaque Athlétique recevra \$6,365.58 et chaque G éant \$6,198.29.

Par ailleurs, Bowie Kuhn, le commissaire des ligues majeures, a révélé hier que le repêchage de joueurs de ligues mineures aura lieu le 29 novembre prochain à Scottsdale, en Arizona.

Voici l'ordre dans lequel les équipes choisiront: Cleveland, San Diego, Dallas-Forth Worth, Philadelphie, Milwaukee, Montréal, Minnesota, Houston, Californie, Cincinnati, White Sox de Chicago, Atlanta, Yankees de New York, Cubs de Chicago, Boston, Mets de New York, Kansas City, Los Angeles, Detroit, San Francisco, Oakland, St-Louis, Baltimore et Pittsburgh.

Pour l'amour de votre voiture et de votre portefeuille...



Exigez l'antirouille Ziebart!

Ziebart
antirouille
garanti 10 ans!

La rouille est un "rongeur" qui travaille vite. C'est avant 3,000 miles qu'il faut protéger votre voiture. Faites appliquer Ziebart sans tarder.

Mais attention! Seuls les spécialistes Ziebart peuvent appliquer ce procédé breveté. Ne vous faites pas passer d'imitation. Ziebart est garanti par écrit pour 10 ans (si appliqué avant 3,000 miles).

antirouille auto • camion

Ziebart

EST
8485 LECREUSOT, ST-LÉONARD
324-5120

QUEST
915 PROVOST, LACHINE
637-2501

Au hasard des nouvelles

DES EXAMENS ont révélé hier que le défenseur **DON AWREY** souffrait d'une fracture de la cheville droite. Awrey s'est blessé dimanche lors d'un bagarre contre Phil Roberto, des Canadiens de Montréal et il devrait manquer à l'appel pour une période de huit semaines. Par ailleurs, Ted Green, un autre défenseur des Bruins, devra entrer à l'hôpital pour y subir des examens pour des maux abdominaux. L'instructeur Tom Johnson a indiqué que l'arrière Matt Ravlich, nouvellement acquis des Kings de Los Angeles, remplacerait un des deux absents. Le jeune Bob Stewart sera également de l'alignement des Bruins lorsque ceux-ci affronteront les Blacks Hawks, à Chicago, demain.

DON JONAS, quart-arrière des Blue Bombers de Winnipeg, a remporté le trophée Jeff Nicklin remis annuellement au joueur le plus utile à son équipe dans la section Ouest de la ligue Canadienne de football. Outre ce trophée, Jonas a mérité la coupe Dave Dryburgh pour avoir terminé au premier rang des compteurs de l'Ouest.

CURD GOWDY a signé un contrat de quatre ans le liant à la National Broadcasting Company (NBC).

JOE FRAZIER, champion du monde des poids lourds, a révélé hier qu'un combat revanche contre Muhammad Ali et lui-même ne pourrait être présenté avant l'an prochain, et possiblement pas avant 1973 ou 1974, à cause de problèmes légaux.

LE DOCTEUR CARL S. BLYTH a récemment déclaré que le football collégial devrait être banni des écoles qui n'ont pas les équipements requis ou qui n'ont pas de joueurs en nombre suffisant. "Il est définitivement dangereux de jouer au football avec seulement cinq ou six réservistes," a révélé le docteur Blyth. Il a de plus indiqué que de mauvais équipements augmentaient le nombre des blessures. Selon lui, 90% des blessures à la tête et au cou auraient pu être évitées si les joueurs avaient eu des protecteurs plus adéquats.

JEAN-CLAUDE BOUTIER, champion d'Europe des poids moyens, a remporté hier, à Paris, une victoire par mise hors de combat à la 4ème ronde contre le Mexicain Raul Soriano dans une rencontre prévue en 10 assauts.

LES NORTH STARS du Minnesota, qui connaissent un début de saison remarquable, verront les meilleurs joueurs de la ligue Nationale envahir leur patinoire lors de la joute des As qui sera présentée le 25 janvier prochain. Déjà, plus de 12.000 billets ont été vendus pour cet événement annuel et Dick Arneson le gérant de la vente des billets, estime que les 15.064 places seront occupées. Par ailleurs, le banquet annuel de la joute d'As aura lieu la veille et tous les profits de cette soirée seront entièrement remis à des œuvres de charité.

SAINT-LEONARD fêtera ses jeunes athlètes, jeudi soir dans son amphithéâtre, à l'occasion d'un match de hockey entre les Cougars de la municipalité et les Aigles de Saint-Jean, tous deux de la ligue de hockey Montréal junior. Il s'agit d'une initiative du club Optimiste qui consiste à honorer 17 jeunes athlètes. Chacun recevra alors une médaille d'or des mains d'athlètes aussi connus que Donato Paduano, Maurice Richard, Régent Lacoursière et Larry Fairholm.

GILLES HOUEDE, député responsable du Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, assistera aux sessions et prendra la parole au banquet de clôture du premier congrès annuel de la jeune Fédération de ski nautique du Québec, vendredi et samedi à Sainte-Foy. L'organisme est la 2ème fédération seulement à se structurer complètement et se doter d'associations pour chacune des 15 régions du Québec. D'ailleurs, toutes seront représentées au congrès où l'on attend quelque 125 délégués. Renseignements: Louis Simard, 527-9311.

RICHARD NORMANDIN, pilote de courses sous harnais de Québec, a été suspendu pour une période de deux ans par l'Association des courses de l'Alberta. Il a été accusé d'avoir parié sur des chevaux autres que les siens lors d'une quiniela courue à la piste Northlands d'Edmonton, en octobre dernier. Cette suspension vaut pour toutes les pistes reconnues de l'Amérique du Nord. En plus d'être privé de courir, Normandin ne pourra plus se présenter à aucun champ de courses et aucun cheval lui appartenant ne pourra courir avant d'avoir été vendu.

FOOTBALL

SECTION AMERICAINE									
Est	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Miami	6	1	1	1	1	1	1	1	1
Baltimore	5	2	0	0	0	0	0	0	0
N. Anglet	3	5	0	0	0	0	0	0	0
New York Jets	3	5	0	0	0	0	0	0	0
Buffalo	0	8	0	0	0	0	0	0	0
Centre									
Cleveland	4	4	0	0	0	0	0	0	0
Pittsburgh	4	4	0	0	0	0	0	0	0
Houston	1	5	1	1	1	1	1	1	1
Cincinnati	1	7	0	0	0	0	0	0	0
Ouest									
Oakland	5	1	2	2	2	2	2	2	2
Kansas City	5	2	1	1	1	1	1	1	1
San Diego	3	5	0	0	0	0	0	0	0
Denver	2	5	1	1	1	1	1	1	1

SECTION NATIONALE									
Est	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Washington	6	1	1	1	1	1	1	1	1
Dallas	5	3	0	0	0	0	0	0	0
St-Louis	3	5	0	0	0	0	0	0	0
New York Giants	3	5	0	0	0	0	0	0	0
Philadelphie	2	5	1	1	1	1	1	1	1
Centre									
Minnesota	6	2	0	0	0	0	0	0	0
Detroit	5	3	0	0	0	0	0	0	0
Chicago	5	3	0	0	0	0	0	0	0
Green Bay	3	4	1	1	1	1	1	1	1

HOCKEY

LIGUE NATIONALE									
Est	1	2	3	4	5	6	7	8	9
New York	13	9	2	2	2	2	2	2	2
Montreal	13	9	2	2	2	2	2	2	2
Boston	13	8	4	4	4	4	4	4	4
Toronto	14	4	5	5	5	5	5	5	5
Vancouver	15	3	2	2	2	2	2	2	2
Buffalo	15	4	7	7	7	7	7	7	7
Detroit	15	3	10	10	10	10	10	10	10

LIGUE JR DE L'ONTARIO									
Est	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Oshawa	15	12	2	2	2	2	2	2	2
Niagara Falls	15	9	4	4	4	4	4	4	4
Kitchener	13	8	2	2	2	2	2	2	2
Ottawa	14	9	5	5	5	5	5	5	5
Peterborough	15	8	1	1	1	1	1	1	1
Toronto	12	7	5	5	5	5	5	5	5
London	16	6	9	9	9	9	9	9	9
St-Catharines	14	4	10	10	10	10	10	10	10
Hamilton	15	1	13	13	13	13	13	13	13

LIGUE MONTREAL JR									
Est	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Rosemont	8	1	1	1	1	1	1	1	1
Boucherville	4	4	4	4	4	4	4	4	4
St-Victor	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Nouvelle-France	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Joliette	8	8	8	8	8	8	8	8	8
St-Jean	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Ce soir									
St-Victor à St-Leonard									
Boucherville à St-Jean									

LIGUE AMERICAINE									
Est	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Guthrie	9	1	1	1	1	1	1	1	1
R. Groulx	9	13	14	14	14	14	14	14	14
C. Lafranchise	9	8	15	15	15	15	15	15	15
D. Racine	11	10	12	12	12	12	12	12	12
S. Vézina	11	10	11	11	11	11	11	11	11
A. Richer	10	4	17	17	17	17	17	17	17
G. Gauthier	10	12	8	8	8	8	8	8	8
D. Lamoureux	9	10	10	10	10	10	10	10	10
D. Bery	11	9	11	11	11	11	11	11	11
N. Pelletier	9	14	5	5	5	5	5	5	5
G. Gauthier	9	11	8	8	8	8	8	8	8
M. Tessier	9	8	9	9	9	9	9	9	9
J. Provost	9	13	3	3	3	3	3	3	3

LIGUE JR DU QUEBEC									
Est	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Drummondville	15	11	4	4	4	4	4	4	4
Quebec	14	9	4	4	4	4	4	4	4
Shawinigan	16	9	6	6	6	6	6	6	6
Sorel	14	6	8	8	8	8	8	8	8
Shenbrooke	14	6	8	8	8	8	8	8	8
Verdun	15	3	10	10	10	10	10	10	10
Trois-Rivières	12	4	8	8	8	8	8	8	8
St-Jérôme	12	4	8	8	8	8	8	8	8
Laval	14	3	11	11	11	11	11	11	11

LIGUE MONTREAL JR									
Est	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Rosemont	8	1	1	1	1	1	1	1	1
Boucherville	4	4	4	4	4	4	4	4	4
St-Victor	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Nouvelle-France	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Joliette	8	8	8	8	8	8	8	8	8
St-Jean	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Ce soir									
St-Victor à St-Leonard									
Boucherville à St-Jean									

DIFFICULTÉS APLANIES À DENVER

DENVER (Colorado) (AFP) — Les Jeux Olympiques d'hiver auront définitivement lieu, en 1976, à Denver. Le comité d'organisation, loin de se décourager devant des difficultés qu'il qualifie nullement d'insurmontables, se déclare en effet optimiste quant à la réussite de son entreprise. Il a, de plus, dernièrement constaté que 85 à 90 pour cent de la population du Colorado s'est rangée derrière le maire Bill McNichols, le gouverneur John Love et même le président Nixon pour que Denver soit bien ville olympique dans moins de cinq ans.

Des rumeurs dont la presse internationale s'est fait écho et principalement en Europe — sur un possible désistement de Denver au profit de Sion (Suisse) ont amené le comité d'organisation à se faire entendre et donner sa version de la situation actuelle qu'il juge d'ailleurs très encourageante.

Atlanta et Long Island dans la LNH?

La ligue Nationale de hockey tenait une assemblée d'urgence hier à New York dans le but d'annoncer une autre expansion possible pour la saison prochaine. Au moment de mettre sous presse, il n'y avait encore rien de confirmé à ce sujet-là. Cependant on accordait de très bonnes chances aux villes d'Atlanta et Long Island, N.Y. de joindre les rangs du circuit Campbell des 1972-73. La LNH se doit d'agir car l'Association mondiale du hockey prétend vouloir débiter ses activités avec 10 équipes dès octobre prochain. Course au trésor, quand tu nous tiens...

Pas de problème

"Denver ne fait face à aucun problème d'envergure à lui faire perdre les Jeux", a assuré Robert Pringle, président du D.O.C. (comité d'organisation des Jeux Olympiques de Denver).

"Nous sommes nullement pris de panique. Nous ne nous soucions pas des rumeurs et poursuites comme prévu, l'étude de nouveaux sites, leurs possibilités, leur aménagement, en tenant compte des problèmes d'environnement et nous présenterons notre rapport à Sapporo au C.I.O., qui, j'en suis sûr, nous gardera sa confiance", a-t-il ajouté.

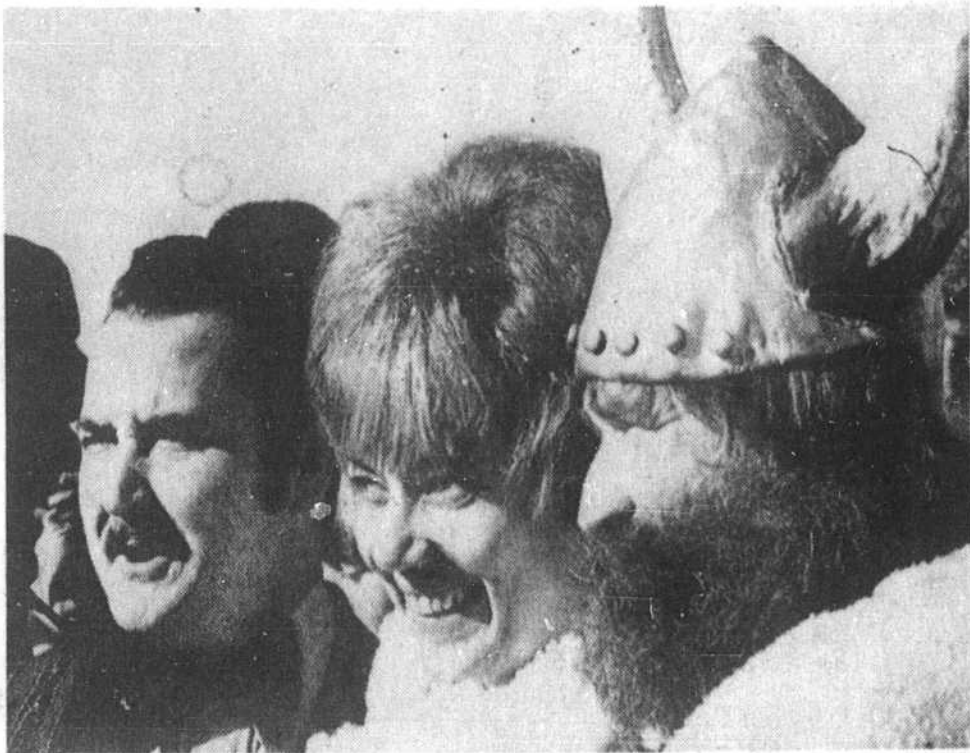
Les différentes phases du plan de travail du "D.O.C." comprennent, chronologiquement, l'élaboration d'un budget, son adoption, désignation des sites, leur aménagement, le transport et l'hébergement. "Nous avons porté notre budget à \$19.6 millions en tenant largement compte de l'inflation. Les commentaires à Washington ont été très encourageants et nous avons bon espoir d'en tirer un maximum du gouvernement qui nous soutient dans notre effort. Le complément sera apporté par l'Etat du Colorado et la ville de Denver", a précisé Ted Farwell, chargé des questions financières et techni-

ques du "DOC"

Les prévisions budgétaires portent surtout sur la construction d'une piste couverte pour le patinage de vitesse, de cinq tremplins de saut, aménagement de pistes pour le ski alpin et nordique, pour le biathlon, le bobsleigh et la luge.

"L'Etat du Colorado et la ville de Denver récupéreront les sommes investies par l'impôt sur la construction, les taxes sur les dépenses que feront quelque 20.000 touristes-spectateurs, la vente des billets et un pourcentage substantiel sur les droits de télévision", a encore précisé Ted Farwell qui a souligné par ailleurs les avantages dont bénéficiera Denver sur le plan de l'emploi sans compter par la suite l'usufruit des installations.

Quant aux sévères critiques formulées, selon la revue américaine "Ski", par le C.I.O. lors de sa réunion de Luxembourg après que le "D.O.C." eut proposé de changer certains sites initialement prévus (comme les pistes de ski alpin à Evergreen) Carl Roby, représentant des Etats-Unis au C.I.O. a fait parvenir à Denver une lettre rassurante. Il a en effet certifié au "DOC" que ses propositions avaient été accep-



M. ET MME WILLIAM CAUGHFEY ne voulaient absolument pas manquer la partie entre les Vikings du Minnesota et les 49ers de San Francisco dimanche après-midi. Ce qui ne les a pas empêchés de célébrer leur mariage au terrain de stationnement du stade métropolitain de Bloomington, Minnesota. Ils reçoivent ici les félicitations d'usage de la mascotte des Vikings, Everett Meeds. San Francisco devait cependant gâcher la journée, l'emportant 13-9.

(Téléphoto PA)

lies avec bienveillance et n'avaient fait l'objet d'aucune critique.

Enfin, le comité d'organisation a tenu à indiquer que ses adversaires n'étaient pas aussi nombreux qu'on voulait le faire croire. Il y a eu les gens d'Evergreen qui se sont éle-

vés contre l'aménagement sur leur territoire des pistes de ski alpin et qui, apparemment, ont eu gain de cause et ceux qui craignent que la publicité faite autour de leur état ne provoque un déplacement de population dont ils jugent n'avoir aucun besoin.

"Ce sera au comité international olympique de décider en février prochain à la lumière de notre rapport mais, en ce qui nous concerne, nous sommes persuadés que Denver organisera des Jeux comme personne ne l'encre fait", a conclu Robert Pringle.

Centre Esso

Jours d'aubaines!

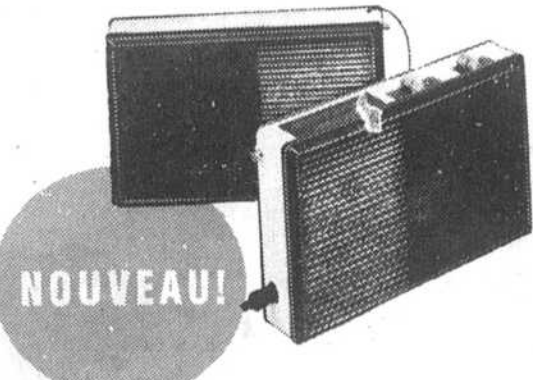
9 NOVEMBRE - 30 NOVEMBRE



159⁹⁵

ENSEMBLE STÉRÉO TITAN 8 PISTES AVEC RADIO AM/FM ET FM MULTIPLEX

- Livré avec haut-parleurs en noyer assortis
- Circuits intégrés
- Commandes séparées de tonalité, d'équilibre et de puissance sonore
- Prises pour autres systèmes sonores
- Prise pour écouteurs stéréos
- Dimensions: larg., 15 3/4" x prof., 9" x haut., 4"
- 19 transistors, 14 diodes, 4 thermistors



NOUVEAU!

74⁹⁵

SPÉCIAL: STÉRÉO D'AUTO À 8 PISTES

- Artisan 850 avec haut-parleurs: 52⁹⁵
- Titan 8 pistes (haut-parleurs en plus): 58⁹⁵

OFFRE DE CADEAU

Si vous achetez l'un de ces appareils A/R pendant les Jours d'aubaines, ce magnifique magnétophone pour la maison peut être à vous GRATIS.

VOICI COMMENT:

L'achat, effectué entre le 9 novembre et le 30 novembre 1971, d'un de ces magnifiques appareils Automatic Radio-stéréos, radios ou appareils combinés pour la voiture ou la maison à l'exclusion des haut-parleurs et écouteurs stéréos vous donne automatiquement une chance de gagner. Il vous suffit de remplir la carte de garantie et de la remettre au vendeur. Si votre carte est tirée, vous deviendrez l'heureux gagnant de ce magnifique magnétophone stéréo pour la maison (d'enregistrement seulement) d'une valeur de \$149.95.

LES PLUS RÉCENTS SUCCÈS.

Faites votre choix parmi un vaste assortiment de cassettes stéréos 8 pistes des plus récents succès. Voyez notre rayon des cassettes.

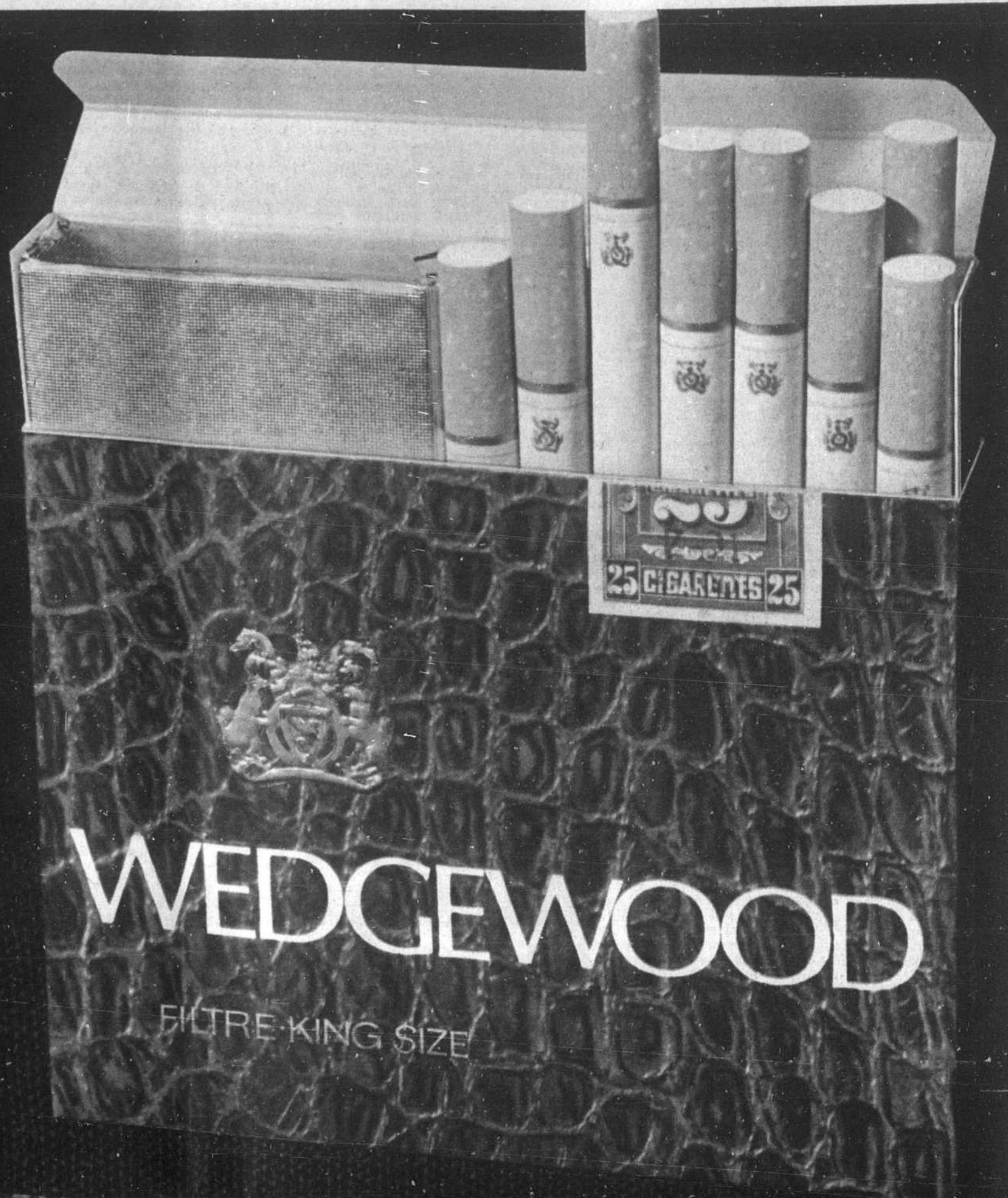
MAGNÉTOPHONE D'ÉCOUTE 8 PISTES STÉRÉO ET RADIO AM/FM ET FM MULTIPLEX COMBINÉS

- Coffrets d'appareils et de haut-parleurs en noyer
- Indicateur de canaux lumineux
- Commandes séparées de tonalité, d'équilibre et de puissance sonore
- Prises pour autres systèmes sonores
- Prise pour écouteurs stéréos
- Dimensions: larg., 19 3/4" x prof., 10 1/2" x haut., 4 11/32"
- 25 transistors, 20 diodes, 4 thermistors
- Puissance: 20 watts



Nous sommes
heureux de vous annoncer
l'arrivée sur le marché
de la nouvelle cigarette
Wedgewood
King Size.
En vente exclusivement
dans des tabagies
de choix.

Nous sommes convaincus
que la cigarette
Wedgewood deviendra
vite votre préférée.



Pour ceux qui
savent choisir leurs plaisirs
avec raffinement.

